

SOMMAIRE

▪ Informations aux actionnaires	2
▪ Rapport d'activité de l'exercice 2025	5
▪ Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers individuels	28
▪ Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés	74
▪ Ordre du jour et projet de résolutions de l'AGO	117

INFORMATIONS AUX ACTIONNAIRES

■ Présentation de la SOTUVER

- **Dénomination Sociale** : Société Tunisienne de Verreries « SOTUVER »
- **Forme juridique** : Société Anonyme
- **Date de Création** : 1963
- **Objet social** : La Société Tunisienne de Verreries est une entreprise de fabrication de verre creux. Elle produit principalement du verre d'emballage pour le conditionnement des produits agroalimentaires, des produits pharmaceutiques et cosmétiques.
- **Date d'introduction en bourse** : décembre 1998
- **Date de délocalisation sur le site de Djebel El Oust** : septembre 2003
Cette délocalisation a permis à l'entreprise d'augmenter sa capacité de production, d'élargir sa gamme, de répondre aux besoins du marché local et de s'ouvrir encore plus à l'international.
- **Dédoublement de la capacité de production** : entrée en production en décembre 2012 du four n°2 de capacité de 150T/J
- **Le Capital Social** : 39 254 475 dinars divisés en 39 254 475 actions de valeur nominale de 1 dinar chacune.
- **Evolution du capital de la SOTUVER** :

Date de l'AGE	Année de réalisation	Nature de l'opération	Évolution du capital		Capital en circulation	
			Montant en Dinars	Nombre d'actions	Montant en Dinars	Nombre d'actions
15/02/1996	1996	Capital initial			2 738 000	273 800
17/06/1997	1997		342 250	34 225	3 080 250	208 025
09/06/1998	1998		385 030	38 503	3 465 280	346 528
06/10/1998	1998		1 732 640	173 264	5 197 920	519 792
25/06/1999	1999		216 580	21 658	5 414 500	541 450
08/06/2000	2000		496 860	49 686	6 127 940	612 794
11/10/2001	2001	Augmentation du capital par voie de souscription publique	2 022 060	202 206	8 150 000	815 000
12/06/2002	2002	Incorporation de réserves	2 445 000	244 500	10 595 000	1 059 500
12/12/2003	2003	Augmentation en numéraire	2 037 500	203 750	12 632 500	1 263 250
08/06/2010	2010	Diminution de la valeur nominale de 10 DT à 1 DT	-		12 632 500	12 632 500
10/01/2012	2012	Augmentation en numéraire	631 625	631 625	13 264 125	13 264 125
25/06/2012	2012	Incorporation de réserves	4 278 750	4 278 750	17 542 875	17 542 875

27/06/2013	2013	Incorporation de réserves	2 506 125	2 506 125	20 049 000	20 049 000
27/06/2013	2013	Augmentation en numéraire	267 320	267 320	20 316 320	20 316 320
16/06/2014	2014	Incorporation de réserves	1 486 560	1 486 560	21 802 880	21 802 880
23/06/2015	2015	Incorporation de réserves	1 635 216	1 635 216	23 438 096	23 438 096
06/09/2016	2017	Augmentation en numéraire	1 635 216	1 635 216	25 073 312	25 073 312
14/11/2017	2017	Incorporation de réserves	2 180 288	2 180 288	27 253 600	27 253 600
09/10/2020	2020	Incorporation de réserves	5 961 725	5 961 725	33 215 325	33 215 325
28/07/2022	2022	Incorporation de réserves	6 039 150	6 039 150	39 254 475	39 254 475

▪ **Conseil d'administration**

Membre	Représenté par	Qualité	Mandat
Mr. Yahia BAYAH	Lui-même	Président	2024-2026
Mr. Tahar BAYAH	Lui-même	Membre	2025-2026
Mr. Taieb BAYAH	Lui-même	Membre	2024-2026
Mr. Khaled BAYAH	Lui-même	Membre	2023-2025
CFI	Mr Khaled BAYAH	Membre	2024-2026
Mr. Abdelaziz RASSAA	Lui-même	Membre	2024-2026

▪ **Commissaires aux comptes**

Commissaires aux comptes	Adresse	Mandat
InFirst Auditors Représentée par Monsieur Mohamed TRIKI	Rue du lac Ourmia, Imm miniar, les berges du lac, 1053 Tunis Tel.: + 216 70 294 005 Fax:	2023-2025
AMC Ernst & Young Représentée par Monsieur Achref GUERMECH	EY Building, Boulevard de la terre, Centre Urbain Nord, 1003 Tunis Tel.+ 216 70 749 111 Fax: + 216 70 749 045	2024-2026

▪ **Répartition du capital et des droits de vote :**

Le capital social s'élève à la fin de l'exercice 2024 à 39 254 475 DT libérés en totalité et divisés en 39 254 475 actions de valeur nominale de 1 dinar chacune.

La structure du capital s'établit, au 31/12/2025 comme suit :

Actionnaire	Nombre d'actions	Participation en dinars	Taux de Participation
Compagnie Financière d'Investissement (CFI)	24 066 971	24 066 971	61,310%
LLOYD TUNISIEN	4 465 671	4 465 671	11,376%
INDINVEST SICAV	3 613 952	3 613 952	9,206%
Public	7 107 881	7 107 881	18,108%
Total	39 254 475	39 254 475	100%

Les délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés. Chaque membre de l'Assemblée Générale Ordinaire ou Extraordinaire a autant de voix qu'il possède et représente d'actions sans limitation, sous réserve de l'application des dispositions légales.

▪ Conditions d'accès aux assemblées générales

Les titulaires d'actions nominatives peuvent assister à l'Assemblée sans formalité préalable, ils peuvent s'y faire représenter par un mandataire. Le mandataire doit être muni d'un mandat spécial.

Les sociétés sont valablement représentées par leur Président Directeur Général ou Gérant ou par un mandataire spécial.

• Chiffres clés et données sur 5 ans

Indicateurs	2021	2022	2023	2024	2025
Capitaux propres	91 293 957	108 701 675	128 614 666	120 964 179	135 897 198
Actifs immobilisés	81 784 707	81 477 673	102 331 464	201 629 269	212 840 987
Total passifs	105 131 194	129 252 503	148 209 777	229 345 985	223 289 256
Total bilan	196 425 151	237 954 178	276 824 443	350 310 164	359 186 454
Chiffre d'affaires	104 902 769	156 198 849	165 986 659	100 836 224	115 141 593
Taux de croissance	15%	49%	6%	-39%	14%
Résultat d'exploitation	26 217 798	38 922 742	44 914 238	23 619 050	21 303 874
Résultat net	20 044 010	30 881 821	38 191 627	13 903 690	24 741 704

ACTIVITE 2025

I. VOLET COMMERCIAL

La Société Tunisienne de Verreries (SOTUVER) a réalisé en 2025 un chiffre d'affaires de 121,550 millions de dinars, en progression de 16 % par rapport à l'exercice précédent (104,956 millions de dinars en 2024).

L'export, avec un chiffre d'affaires de 90,178 millions de dinars, demeure le principal moteur de la croissance du Groupe. Représentant près des trois quarts des ventes, cette activité a enregistré une hausse de 26 %, malgré un environnement international marqué par de nombreuses incertitudes.

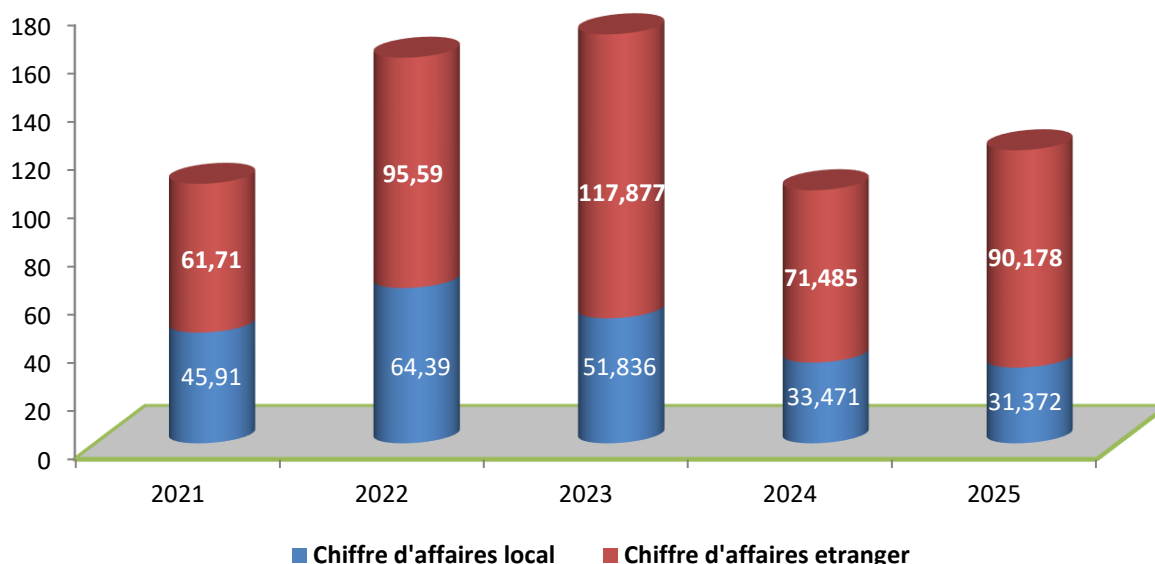
Sur le marché local, le chiffre d'affaires a légèrement reculé de 6 %. Toutefois, la contribution de Sotuver Glass Industries (SGI) a permis de limiter l'impact de ce recul et de porter la croissance consolidée à 4 %.

Dans une approche consolidée SOTUVER/SGI, le chiffre d'affaires global a atteint 262,304 millions de dinars, en progression de 9 % par rapport à l'année précédente.

Ces résultats confirment la capacité de la Société à saisir les opportunités de croissance sur ses différents marchés.

Pour 2026, la Société continue de poursuivre le développement de ses activités à l'export, principal levier de croissance, tout en renforçant sa présence sur le marché local.

Chiffre d'affaires par marché en MTND



II. VOLET TECHNIQUE ET INVESTISSEMENTS OPERATIONELS :

L'exercice a été marqué par un effort d'investissement significatif, orienté à la fois vers la modernisation de l'outil de production et vers le développement de nouvelles opportunités commerciales.

Dans la continuité de la rénovation du four 2 réalisée en 2024, la SOTUVER a engagé plusieurs chantiers structurants qui ont mobilisé ses équipes tout au long de l'année.

Sur le plan industriel, deux chantiers majeurs ont mobilisé les équipes. La ligne L24 a bénéficié d'une rénovation complète de son bout froid, visant à améliorer la fiabilité des équipements d'inspection et de conditionnement et à réduire les pertes en bout de ligne. Par ailleurs, face à l'évolution de l'état du four 1, un programme de maintenance renforcée a été engagé sur le four et le feeder de la ligne L14 afin d'en prolonger la durée de vie opérationnelle.

L'année a également été marquée par l'acquisition de 9 machines de contrôle de dernière génération, dont le déploiement progressif vise à renforcer la qualité des produits livrés et à améliorer la satisfaction client sur l'ensemble des lignes.

Sur le plan commercial et de développement produits, 25 nouveaux articles ont été démarrés au cours de l'exercice, combinant des opérations d'allègement de références existantes et l'intégration de nouvelles références clients, témoignant ainsi de la réactivité de SOTUVER face aux demandes du marché.

Dans ce contexte d'activité soutenue, marqué par les arrêts techniques, les travaux de rénovation et l'intégration de nouveaux produits, la société a maintenu un rendement de 71,8%, quasi stable par rapport à 2024.

Cette performance illustre la résilience de l'outil industriel et la maîtrise opérationnelle des équipes, qui ont su absorber les perturbations inhérentes à ces chantiers sans dégradation significative de l'efficacité productive.

III. INVESTISSEMENTS FINANCIERS :

L'année 2025 a été marquée par une montée dans le capital de la filiale SGI à 100% après le rachat des parts des sociétés best lease et lloyd Tunisien pour un montant total de 14,825 MTND.

Ce rachat a été financé par un crédit moyen et long terme

D'autre part la Sotuver durant l'exercice 2025 a participé :

- A la souscription dans le capital de la société SOTUVER GREEN pour un montant de 1,259 MTND soit 100% du capital totalement libéré
- Au dépôt et divers cautionnements pour un montant de 0,200 MTND.

IV. VOLET RESSOURCES HUMAINES :

1. Effectif

L'année 2025 a été marquée par une politique d'optimisation des effectifs, se traduisant par une légère baisse de l'effectif global de 2 employés par rapport à 2024.

Cette évolution s'explique principalement par le non-remplacement de certains départs, compensé par un redéploiement interne des ressources, permettant ainsi de maintenir la continuité des activités tout en optimisant la structure des effectifs.

Par ailleurs, le taux d'encadrement a enregistré une légère baisse, passant de 27 % en 2024 à 26 % en 2025.

	2025
Nombre de Cadres	101
Effectif Total	426
Taux d'encadrement	26%

2. Masse salariale

En 2025, la masse salariale de l'entreprise s'est élevée à 14,416 millions de dinars tunisiens (MTND), enregistrant une hausse de 5,27 % par rapport aux 13,694 MTND constatés en 2024.

Cette augmentation est dû principalement à l'augmentation salariale appliquée au mois de juin, ainsi que par l'impact des recrutements réalisés. Ces derniers concernent 29 nouvelles recrues, dont 19 issues de l'intégration d'agents de sous-traitance.

3. Accidents de travail

	2024	2025
Nombre des Accidents	48	42
Evolution	37%	-12.5%
Taux de Fréquence	64	47,4
Jours perdus	352	693
Evolution	-38 %	96%
Taux de gravité	0,46	0,782

En 2025, la SOTUVER a enregistré 42 accidents du travail contre 48 en 2024, soit une diminution de 12,5 %. Cette évolution positive s'est également reflétée dans la baisse du taux de fréquence, passé de 64 à 47,4 traduisant une réduction du nombre d'accidents rapporté au volume d'heures travaillées.

Toutefois, malgré cette amélioration quantitative, la gravité des accidents s'est accentuée. En effet, le nombre de jours perdus est passé de 352 à 693 jours, enregistrant une hausse de 96 %.

Cette augmentation importante indique que les accidents survenus en 2025 ont généré des arrêts de travail plus longs et des conséquences plus lourdes pour les salariés concernés.

En conséquence, le taux de gravité a progressé de 0,46 à 0,78, révélant que, bien que moins fréquents, les accidents enregistrés en 2025 ont été globalement plus sévères que ceux observés en 2024.

4. Gestion de la formation

En 2025, la SOTUVER a réaffirmé son engagement en faveur du développement des compétences de son capital humain à travers la mise en place d'un programme de formation assuré par des formateurs internes. Cette démarche s'est appuyée sur la valorisation de l'expertise des collaborateurs expérimentés dans les différents procédés de production. Ainsi, près de 22 actions de formation ont été réalisées et suivies dans le cadre du dispositif encadré par la CNFCPP, témoignant de la volonté de l'entreprise de capitaliser sur les compétences internes et de favoriser la transmission des savoirs.

Par ailleurs, la SOTUVER a renforcé sa collaboration avec la CNFCPP dans le cadre du mécanisme du droit de tirage, lui permettant de bénéficier d'un appui au financement de ses actions de formation et de soutenir d'avantage le développement des compétences de ses collaborateurs.

La SOTUVER a déployé un plan de formation ambitieux couvrant l'ensemble des catégories socio-professionnelles, des cadres aux agents de maîtrise. Les actions de formation ont été conçues en cohérence avec les exigences normatives, les impératifs de sécurité industrielle, les objectifs de performance opérationnelle ainsi que les besoins spécifiques de chaque population de collaborateurs.

Dans ce cadre, les cadres ont bénéficié de formations axées sur le management, le développement des compétences comportementales (soft skills) et le renforcement de leurs capacités de pilotage. De leur côté, les agents de maîtrise ont suivi des formations techniques approfondies directement

Liées à leurs domaines d'expertise et aux exigences de leurs postes, avec pour objectif de développer leur polyvalence et de renforcer leur niveau de maîtrise opérationnelle.

Le nombre d'heures de formation par participant est passé de 15 heures en 2024 à 19 Heures en 2025, enregistrant une hausse de 2.5 %. Cette progression reflète un meilleur investissement en formation par salarié et témoigne de l'engagement croissant de SOTUVER en matière de développement des compétences individuelles.

V. POLITIQUE RSE

La Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) s'impose comme un levier stratégique incontournable pour la SOTUVER. En tant qu'acteur majeur de l'économie circulaire grâce à la recyclabilité infinie du verre, notre industrie a un rôle clé à jouer dans la transition vers un modèle de production plus durable.

La démarche RSE permet non seulement de réduire l'impact environnemental du processus verrier, mais aussi de renforcer les engagements sociaux et d'impliquer les parties prenantes tout en consolidant la performance globale de l'entreprise.

Actions sociétales

Dans le cadre de son engagement sociétal, la SOTUVER apporte chaque année son soutien aux familles démunies de la région de Bir Mchergua, en particulier lors des moments clés comme les fêtes religieuses et la rentrée scolaire. À travers l'octroi de dons alimentaires et de fournitures scolaires, l'entreprise œuvre concrètement pour contribuer à améliorer le quotidien des populations les plus vulnérables. Ces actions solidaires traduisent la volonté de la SOTUVER de renforcer son ancrage territorial et de contribuer activement au développement social de la communauté qui l'entoure.

Action environnementale :

- Dans le cadre de sa stratégie de développement durable, la SOTUVER a intégré d'environ 12 782 tonnes de calcin Total externe dans son processus de production.

Cette démarche permet de réduire la consommation d'énergie et de matières premières vierges, et de diminuer les émissions de CO₂, renforçant ainsi l'empreinte écologique positive de l'entreprise. Pour soutenir et structurer cette dynamique, SOTUVER a organisé une journée portes ouvertes dédiée aux collecteurs privés, afin de renforcer les partenariats, sensibiliser aux enjeux du recyclage et co-construire une chaîne d'approvisionnement plus efficace et pérenne autour du calcin.

- Dans le cadre de sa volonté d'aligner ses activités aux exigences environnementales internationales, la SOTUVER a calculé son bilan carbone et en cours de calculer son empreinte carbone, en collaboration avec un bureau d'expertise spécialisé.

Actions sociales :

- L'entreprise attribue une contribution financière issue des collectes réalisées par les employés, au profit des salariés confrontés à des problèmes de santé graves, en 2025 d'environ 14710 dt .
- La SOTUVER a accordé plusieurs dons sociaux, notamment un don de mariage d'un montant total de 37 000 DT réparti sur 37 bénéficiaires en 2025, soit 1 000 DT par personne. Elle a également octroyé un don de décès à 46 bénéficiaires, à raison de 500 DT chacun, pour un total d'environ 23 000 DT. Enfin, un don de circoncision a été attribué à 28 bénéficiaires, à hauteur de 70 DT par personne, soit un total de 1 960 DT.

Convention avec le centre tunisien de livre :

- La SOTUVER a signé une convention de collaboration avec le Centre Tunisien du Livre, dans le cadre du soutien apporté aux employés à l'occasion de la rentrée scolaire. Elle vise à leur permettre de bénéficier de plusieurs avantages pour répondre à leurs besoins en fournitures scolaires, notamment des facilités de paiement pouvant aller jusqu'à six mois (via un bon d'achat plafonné à 300 DT), ainsi que des réductions importantes sur l'ensemble des articles scolaires. Dont l'objectif est d'alléger les charges des employés et à améliorer leur pouvoir d'achat.
- Durant le mois de Ramadan, des repas de rupture de jeûne ont été organisés pour l'ensemble du personnel posté avec une distribution des packs pour les familles nécessiteuses d'un budget d'environ 6000 dt chaque année.
- Mise à disposition de moutons de sacrifice au profit des employés travaillant en équipes durant la fête, facilitant l'accomplissement de ce rituel et renforçant l'esprit de solidarité.
- La cérémonie des employés modèles a été célébrée, mettant en avant les contributions exceptionnelles de certains membres du personnel avec l'offert d'une OMRA pour 2 personnes chaque année.
- Organisation de la Journée du Savoir au profit des enfants de collaborateurs ayant réussie leurs concours nationaux et les diplômés.
- Une excursion en faveur des enfants de salariés a été organisées durant les vacances scolaires.

Ouverture sur le monde académique :

- L'entreprise a encadré 18 projets de fin d'études (PFE) et 95 stages techniques, permettant aux étudiants de mettre en pratique leurs acquis académiques tout en contribuant à des problématiques réelles de terrain. Ces actions renforcent les liens entre le monde académique et l'industrie, tout en permettant à SOTUVER de repérer de jeunes talents, de favoriser l'innovation et de nourrir une dynamique de formation continue et de partage d'expertise
- Désireuse de renforcer ses liens avec les institutions d'enseignement supérieur et de promouvoir ses opportunités d'emploi, la SOTUVER a participé aux forums JOB-FAIR de l'ENIT et a conclu une nouvelle convention de partenariats avec un établissement universitaire : École Supérieure des Sciences Économiques et Commerciales Tunis

Cours académique sur le process verrier :

- Dans le cadre de la semaine d'ouverture de l'École Nationale des Ingénieurs de Tunis (ENIT), la SOTUVER a eu l'honneur de contribuer activement à la formation des futurs ingénieurs en animant une série de cours spécialisés sur le processus industriel de production du verre.

Pendant cinq jours, les ingénieurs de SOTUVER ont assuré des séances pédagogiques riches et interactives, plongeant les étudiants dans les rouages techniques, technologiques et environnementaux d'un secteur stratégique souvent méconnu, mais pourtant au cœur des enjeux industriels. De la fusion des matières premières au conditionnement final des emballages, en passant par le contrôle qualité et les exigences en matière de durabilité, chaque étape du processus verrier a été décortiquée et expliquée par les experts de SOTUVER.

Pour SOTUVER, cette immersion au cœur de l'ENIT constitue une opportunité stratégique de renforcer les liens avec le monde académique et de contribuer à l'émergence d'une nouvelle génération d'ingénieurs sensibilisés aux spécificités de l'industrie du verre.

C'est aussi l'occasion de détecter des talents et de faire rayonner les savoir-faire et les valeurs de l'entreprise auprès d'un public d'élèves-ingénieurs appelés à devenir les leaders industriels de demain.

VI. VOLET COLLECTE DU CALCIN

Dans le cadre de ses engagements environnementaux et de sa stratégie de développement durable, visant à réduire la consommation d'énergie, diminuer les émissions de CO₂ et préserver les ressources naturelles, SOTUVER poursuit en 2025 les mêmes axes d'amélioration définis en 2024. Ces actions s'inscrivent dans une démarche d'amélioration continue visant à renforcer la performance environnementale de l'entreprise tout en contribuant aux objectifs de transition énergétique et de protection de l'environnement.

En 2025, SOTUVER a intégré environ 12 782 tonnes de calcin externe recyclé, représentant 62% de la collecte locale. Ce volume affiche une progression de 41% par rapport à 2023 et de 10% par rapport à 2024. Par ailleurs, les importations de calcin ont représenté 46 % des volumes utilisés, enregistrant une hausse de 54% par rapport à 2023 et de 27% par rapport à 2024. Ces résultats traduisent les efforts continus de l'entreprise en faveur de l'économie circulaire et de l'augmentation de la part des matières premières recyclées dans son processus de production

Parmi les axes prioritaires de la stratégie, on peut citer :

Le renforcement du processus de développement durable au sein de l'entreprise

Dans le cadre de sa stratégie de développement durable, SOTUVER poursuit l'intégration progressive du calcin dans son processus de production afin de réduire sa consommation de ressources naturelles, limiter son empreinte carbone et promouvoir l'économie circulaire.

Cette démarche repose sur des objectifs d'incorporation clairement définis et sur une stratégie d'approvisionnement adaptée, développée en collaboration avec les différents acteurs de la filière. Elle

contribue à renforcer la durabilité de la chaîne d'approvisionnement tout en soutenant la performance environnementale et économique de l'entreprise.

Collaborations institutionnelles

La réussite de la stratégie d'économie circulaire de SOTUVER repose sur une collaboration étroite avec les acteurs institutionnels. À ce titre, l'entreprise œuvre aux côtés des municipalités afin de renforcer la collecte et le tri des déchets de verre à travers la mise en place de partenariats dédiés.

Parallèlement, des échanges sont menés avec les autorités compétentes dans le cadre du Plan National de Décarbonations 2030 afin d'encourager la valorisation locale des déchets verriers et de soutenir le développement d'une filière de recyclage durable.

Structuration et professionnalisation de l'écosystème de collecte du calcin

Dans le cadre de sa stratégie d'économie circulaire, SOTUVER a développé le concept de « Collecteur Agréé » afin de structurer et professionnaliser la filière de collecte du verre. Cette initiative vise à renforcer le réseau de collecte, améliorer la traçabilité des flux et garantir un approvisionnement durable en calcin.

Afin de soutenir cette dynamique, l'entreprise a mis en place un système d'incitation basé sur la revalorisation du prix d'achat du verre usagé et l'attribution de bonus de performance. L'amélioration des pratiques de tri, notamment par couleur, contribue également à accroître la qualité du calcin collecté et son taux d'intégration dans le processus de production.

Amélioration de la rentabilité globale de l'activité calcin

La structuration de l'écosystème de collecte du calcin, associée à l'accompagnement des collecteurs dans le développement de leurs activités de collecte, de transport et de gestion des équipements de récupération, a permis à SOTUVER d'optimiser l'ensemble de sa chaîne d'approvisionnement.

Cette organisation a contribué à l'atteinte de l'objectif stratégique consistant à disposer d'un « calcin rendu usine » à un coût maîtrisé et compétitif. Les actions mises en œuvre ont généré une amélioration significative du coût de revient du calcin, renforçant ainsi la rentabilité globale de l'activité tout en consolidant la compétitivité du recyclage comme alternative durable aux matières premières vierges.

Prospection et développement de l'approvisionnement à l'international

Dans le cadre de sa stratégie de développement du recyclage, SOTUVER a renforcé son réseau d'approvisionnement en calcin à l'international. Outre la consolidation de partenariats sur les marchés algérien et ouest-africain, l'entreprise a réussi à ouvrir de nouvelles lignes d'approvisionnement en Europe, élargissant ainsi significativement son accès aux matières premières recyclées.

Cette avancée stratégique contribue à sécuriser les volumes nécessaires à la production, à diversifier les sources d'approvisionnement et à accompagner les ambitions de croissance durable de l'entreprise.

VII. SYSTÈME D'INFORMATION

L'année 2025 s'inscrit dans la continuité de la transformation numérique engagée par SOTUVER avec la réalisation de plusieurs projets stratégiques destinés à renforcer la performance des outils de gestion, améliorer la traçabilité des opérations et consolider les fondations technologiques de l'entreprise.

1- ERP et Systèmes d'Information

- **Migration de QAD EE vers SAGE X3**

Dans le cadre de l'évolution de son système d'information, la migration de l'ERP QAD EE vers SAGE X3 a été réalisée afin de disposer d'une plateforme intégrée répondant aux nouvelles exigences organisationnelles et opérationnelles de l'entreprise.

Cette évolution permet d'optimiser les processus de gestion, de renforcer la cohérence des données et de soutenir le développement futur du système d'information.

- **Migration d'IQSCAN vers VERTECH**

Le système IQSCAN dédié au suivi de la production au sein de SGI a été remplacé par la plateforme VERTECH, permettant d'unifier les outils de pilotage industriel, d'améliorer la qualité des données collectées en temps réel et de renforcer les capacités de suivi des indicateurs de performance de production.

- **Mise en place de la solution ADXBAR**

La solution ADXBAR a été déployée afin de renforcer la gestion des produits finis à travers l'utilisation des technologies de scan des codes à barres interconnectés avec SAGE X3.

Cette solution couvre les opérations de stockage, de préparation, de vente et de livraison, garantissant une meilleure traçabilité des flux logistiques, une réduction des traitements manuels et une amélioration de la fiabilité des opérations.

- **Activation du module SILXPALLET**

Le module SILXPALLET de la plateforme VERTECH a été activé sur les sites SOTUVER et SGI afin d'assurer la gestion et l'édition des étiquettes des produits finis.

Cette mise en œuvre contribue à la standardisation des processus logistiques, à l'amélioration de l'identification des palettes et au renforcement de la traçabilité des expéditions ainsi que du suivi des défauts qualité.

2- Infrastructure, Réseau et Cybersécurité

- **Modernisation de l'infrastructure de sécurité réseau**

Dans le cadre du renforcement de la sécurité du système d'information, SOTUVER a entrepris la modernisation de son infrastructure de protection en remplaçant la solution Sophos par les technologies Fortinet.

Cette évolution permet de disposer d'un environnement réseau plus robuste, offrant une meilleure visibilité sur les flux, un niveau de protection accru contre les menaces et des capacités avancées de supervision et d'administration.

En conclusion, les réalisations de l'exercice 2025 témoignent de la volonté de SOTUVER de poursuivre la modernisation de son système d'information en s'appuyant sur des solutions performantes, évolutives et sécurisées, capables d'accompagner durablement les ambitions de croissance et d'excellence opérationnelle de l'entreprise.

IX. SYSTEME DE MANAGEMENT

Au niveau du Système de Management, l'année 2025 a été marquée par :

- Le succès de l'audit de suivi du Système de Management intégré ISO 9001 version 2015 (qualité), ISO 14001 version 2015 (environnement) et ISO 50001 version 2018 (énergie)
- Le succès de l'audit de renouvellement FSSC 22000 V6

AFNOR Certification certifie que le système de management mis en place par :
AFNOR Certification certifies that the management system implemented by:

**SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES
SOTUVER**

pour les activités suivantes :
for the following activities:

DEVELOPPEMENT, FABRICATION ET IMPRESSION SERIGRAPHIQUE
D'ARTICLES D'EMBALLAGE EN VERRE SODOCALCIQUE « ONE WAY »
OU RETOURNABLES DESTINES A L'EMBALLAGE ALIMENTAIRE.

DEVELOPMENT, MANUFACTURING AND SCREEN PRINTING
OF ONE-WAY OR RETURNABLE SODA-LIME GLASS ITEMS
INTENDED FOR FOOD PACKAGING.

a été évalué et jugé conforme aux exigences requises par :
has been assessed and found to meet the requirements of:

ISO 50001 : 2018

et est déployé sur les sites suivants :
and is developed on the following locations:

Zone Industrielle Djbel Oust, Route de Zaghouan 1111 BIR MCHERGA TUNISIE

Ce certificat est valable à compter du (année/mois/jour)
This certificate is valid from (year/month/day)

2023-12-12

Jusqu'à
Until

2026-10-19



Julien NIZRI
Directeur Général d'AFNOR Certification
Managing Director of AFNOR Certification



Flasher ce QR Code pour vérifier la validité du certificat

AFAQ AFNOR INTERNATIONAL certifie que le système de management mis en place par :
AFAQ AFNOR INTERNATIONAL certifies that the management system implemented by:

**SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES
SOTUVER**

pour les activités suivantes :
for the following activities:

DEVELOPPEMENT, FABRICATION ET IMPRESSION SERIGRAPHIQUE
D'ARTICLES D'EMBALLAGE EN VERRE SODOCALCIQUE « ONE WAY »
OU RETOURNABLES DESTINES A L'EMBALLAGE ALIMENTAIRE.

DEVELOPMENT, MANUFACTURING AND SCREEN PRINTING
OF ONE-WAY OR RETURNABLE SODA-LIME GLASS ITEMS
INTENDED FOR FOOD PACKAGING.

a été évalué et jugé conforme aux exigences requises par :
has been assessed and found to meet the requirements of:

ISO 9001 : 2015

et est déployé sur les sites suivants :
and is developed on the following locations:

Zone Industrielle Djbel Oust, Route de Zaghouan 1111 BIR MCHERGA TUNISIE

Ce certificat est valable à compter du (année/mois/jour)
This certificate is valid from (year/month/day)

2023-11-08

Jusqu'à
Until

2026-10-19

Administrateur d'AFAQ AFNOR INTERNATIONAL
Administrator of AFAQ AFNOR INTERNATIONAL



M. AUGEREAU-LANDAIS



Flasher ce QR Code pour vérifier la validité du certificat

AFAQ AFNOR INTERNATIONAL certifie que le système de management mis en place par :
AFAQ AFNOR INTERNATIONAL certifies that the management system implemented by:

**SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES
SOTUVER**

pour les activités suivantes :
for the following activities:

DEVELOPPEMENT, FABRICATION ET IMPRESSION SERIGRAPHIQUE
D'ARTICLES D'EMBALLAGE EN VERRE SODOCALCIQUE « ONE WAY »
OU RETOURNABLES DESTINES A L'EMBALLAGE ALIMENTAIRE.

DEVELOPMENT, MANUFACTURING AND SCREEN PRINTING
OF ONE-WAY OR RETURNABLE SODA-LIME GLASS ITEMS
INTENDED FOR FOOD PACKAGING.

a été évalué et jugé conforme aux exigences requises par :
has been assessed and found to meet the requirements of:

ISO 14001 : 2015

et est déployé sur les sites suivants :
and is developed on the following locations:

Zone Industrielle Djbel Oust, Route de Zaghouan 1111 BIR MCHERGA TUNISIE

Ce certificat est valable à compter du (année/mois/jour)
This certificate is valid from (year/month/day)

2023-11-08

Jusqu'à
Until

2026-10-19

Administrateur d'AFAQ AFNOR INTERNATIONAL
Administrator of AFAQ AFNOR INTERNATIONAL



M. AUGEREAU-LANDAIS



Flasher ce QR Code pour vérifier la validité du certificat

AFNOR Certification certifie que le système de management de la sécurité des denrées alimentaires
mis en place par :

**SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES
SOTUVER**

sur les sites suivants :

Zone Industrielle Djbel Oust, Route de Zaghouan 1111 BIR MCHERGA TUNISIE
COID : TUN-1-9591-498581

pour les activités suivantes:

DEVELOPPEMENT, FABRICATION ET IMPRESSION SERIGRAPHIQUE (OU NON) D'ARTICLES
D'EMBALLAGE EN VERRE SODOCALCIQUE ONE WAY OU RETOURNABLES DESTINES A L'EMBALLAGE
ALIMENTAIRE.

Catégorie : I : Production de matériaux d'emballage

a été évalué et jugé conforme aux exigences requises par :

FSSC 22000 (version 6 - Avril 2023)

Protocole de certification des systèmes de sécurité des denrées alimentaires composé des éléments suivants : ISO
22000:2018, ISO/TS 22002-4 et les exigences additionnelles du référentiel FSSC 22000 (version 6 - Avril 2023).

L'authenticité de ce certificat peut être vérifiée sur la base de
données des sites certifiés FSSC 22000 disponible à l'adresse
www.fssc.com

Date de certification initiale : 2024-05-07
Date de décision : 2025-05-23
Date d'émission : 2025-05-23
Date d'expiration : 2027-05-06

Au moins un (1) audit de surveillance doit être effectué de
manière inopinée après l'audit de certification initial et au
cours de chaque période de trois (3) ans par la suite.




Julien NIZRI
Directeur Général d'AFNOR Certification



X. VOLET FINANCIER

Le résultat net de l'exercice 2025 a connu une importante augmentation, malgré le recul des ratios de gestion de l'entreprise par rapport à 2024. Cette augmentation provient principalement des produits de placement. Les détails de ces indicateurs de performance sont présentés dans le tableau ci-dessous :

En DT

Libellée	2021	2022	2023 retraité (*)	2024	2025	Var 25/24
Chiffre d'affaires	104 902 769	156 198 849	165 986 659	100 836 224	115 141 593	14%
Chiffre d'affaires local	35 343 260	63 077 034	49 758 538	32 592 227	31 378 245	-4%
Chiffre d'affaires étranger	69 559 509	93 121 815	116 228 121	68 243 997	83 763 348	23%
Produits d'exploitation	107 804 675	160 374 947	171 047 187	109 904 866	124 033 078	13%
Variation des stocks des produits finis	2 161 112	-9 128 895	4 297 152	14 515 612	3 614 985	-75%
Production	109 965 786	151 246 052	175 344 339	124 420 478	127 648 063	3%
Achats consommés	53 651 935	73 846 180	81 518 254	55 438 218	52 452 495	-5%
Marge sur coût de matière	56 313 852	77 399 872	93 826 085	68 982 260	75 195 568	9%
Taux de marge brute	54%	50%	57%	68%	65%	-3 Points
Autres charges d'exploitation	7 681 659	12 246 915	15 337 596	12 626 478	14 976 627	19%
Valeur Ajoutée	48 632 193	65 152 957	78 488 489	56 355 782	60 218 941	7%
Frais de personnel	12 636 672	15 349 601	14 786 196	12 869 956	14 416 277	12%
EBITDA	35 995 521	49 803 356	63 702 293	43 485 826	45 802 664	5%
Marge d'EBITDA	34%	32%	38%	43%	40%	-3 Points
Dotations aux provisions	243 596	2 105 145	5 212 790	4 875 645	4 941 439	1%
Dotations aux amortissements	9 534 127	8 775 469	13 575 265	14 991 131	19 557 352	30%
Résultat d'exploitation	26 217 798	38 922 742	44 914 238	23 619 050	21 303 873	-10%
Marge opérationnelle	25%	25%	27%	23%	19%	-4 Points
Autres gains	649 798	151 258	3 394 784	818 645	239 964	-71%
Autres Pertes	502 088	60 014	538 160	16 239	209 308	1189%
Charges financières nettes	5 920 513	6 690 159	10 157 563	13 646 408	18 677 384	37%
Produits financiers	1 276 189	2 289 398	6 139 679	5 626 859	23 754 743	322%
Résultat des activités ordinaires avant impôt	21 721 184	34 613 226	43 752 978	16 401 908	26 411 889	61%
IS	1 677 174	3 731 405	5 561 351	2 498 218	1 670 184	-33%
Résultat net	20 044 010	30 881 821	38 191 627	13 903 690	24 741 705	78%
Marge nette	19%	20%	23%	14%	21%	+7 Points

(*) retraité pour des besoins de comparabilité

▪ **Marge brute**

Cet indicateur a connu une hausse de 9% en 2025, atteignant **75 195 568 DT** contre 68 982 260 DT en 2024. Le taux de marge brute, quant à lui, a diminué de 3 points pour s'établir à **65%** en 2025.

▪ **Valeur ajoutée**

La valeur ajoutée a affiché une augmentation de 7% passant de 56 355 782 DT en 2024 à **60 218 941 DT** en 2025.

▪ **EBITDA**

L'EBITDA a affiché une progression de 4% par rapport à 2024 (**45 802 664 DT** contre 43 485 826 DT). Le taux d'EBITDA a atteint **40%** enregistrant une régression de 3 points.

▪ **Résultat net**

La SOTUVER a clôturé l'exercice avec un résultat net de **24 741 705 DT** contre 13 903 690 DT en 2024 soit un accroissement de 78%.

1. Evolution de la société et de ses performances au cours des 5 dernières années :

1.1 Evolution des fonds propres

En DT

Libellé	2021	2022	2023	2024	2025	Var (25/24)
Capital Social	33 215 325	39 254 475	39 254 475	39 254 475	39 254 475	0%
Primes d'émission	7 660 803	7 643 687	7 643 687	7 643 687	7 643 687	0%
Réserves	10 239 887	7 974 077	8 633 785	8 687 271	9 294 748	7%
Résultats reportés	19 529 629	22 535 208	34 544 685	51 146 351	54 651 432	7%
Subvention d'investissement	604 303	412 407	346 406	328 705	311 153	-5%
Capitaux propres avant résultat	71 249 947	77 819 854	90 423 038	107 060 489	111 155 493	4%
Résultat de l'exercice	20 044 010	30 881 821	38 191 627	13 903 690	24 741 705	78%
Capitaux propres avant affectation	91 293 957	108 701 675	128 614 665	120 964 179	135 897 198	12%
Total bilan	196 425 151	237 954 178	276 824 443	350 310 164	359 186 454	3%
Fonds propres/Total bilan	46,48%	45,68%	46,46%	34,53%	37,83%	+3 Points

Le tableau ci-dessus affiche une augmentation des fonds propres passant de 120 964 179 DT en 2024 à 135 897 198 DT en 2025 soit +12%.

1.2 Distribution de dividendes

En DT

Libellée	2021	2022	2023	2024	2025	Var (25/24)
Résultat net	20 044 010	30 881 821	38 191 627	13 903 690	24 741 705	78%
Nombre d'actions	33 215 325	33 215 325	39 254 475	39 254 475	39 254 475	0%
Valeur nominale/action	1	1	1	1	1	0%
Dividendes distribuées	13 286 130	18 268 429	21 589 961	9 813 619	9 813 619	0%
Dividende/action	0,4	0,55	0,55	0,25	0,25	0%
% des dividendes distribués	40%	55%	55%	25%	25%	0%
PER= valeur de l'action/Bce par action	12,13	15,82	21,82	50,44	54,80	9%

Le conseil d'administration propose à l'Assemblée Générale Ordinaire la distribution de 250 millimes par action soit 25% du nominal.

2. Indicateurs spécifiques :

En DT

Libellée	2021	2022	2023	2024	2025	Var (25/24)
Chiffre d'affaires local	35 343 260	63 077 034	49 758 538	32 592 227	31 378 245	-4%
Chiffre d'affaires à l'export	69 559 509	93 121 815	116 228 121	68 243 997	83 763 348	23%
Autres revenus	2 901 905	3 984 203	5 060 528	9 066 642	8 891 485	-2%
Total des revenus	107 804 674	160 183 052	171 047 187	109 902 866	124 033 078	13%
Production en valeur	109 965 786	151 246 052	175 344 339	124 420 478	127 648 063	3%
Investissement	13 312 094	13 545 519	29 585 726	98 786 097	31 554 837	-68%
Investissement corporel et incorporel	11 254 707	13 047 043	13 323 374	53 420 063	15 270 401	-71%
Investissement Financier	2 057 387	498 476	16 262 352	45 366 034	16 284 436	-64%

XI. Changement des méthodes d'élaboration et de présentation des états financiers

Les méthodes d'élaboration et de présentation des états financiers furent et sont toujours conformes aux rubriques suivantes :

1. Référentiel d'élaboration des états financiers

Les états financiers relatifs à l'exercice allant du premier janvier au 31 décembre 2025 sont établis conformément aux normes comptables Tunisiennes telles que définies par la loi N° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et par le décret N° 96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité.

2. Note sur les bases de mesure et les principes comptables pertinents appliqués

Pour l'établissement de ses états financiers, la société respecte les hypothèses sous-jacentes et les principes et méthodes comptables de base préconisés par le Système Comptable Tunisien, à savoir:

L'hypothèse de la continuité de l'exploitation

L'hypothèse de la comptabilité d'engagement

La convention de l'entité

La convention de l'unité monétaire

La convention de la périodicité

La convention du coût historique

La convention de réalisation de revenu

La convention de la permanence des méthodes

La convention de l'information complète

La convention de prudence

La convention de l'importance relative

La convention de la prééminence du fond sur la forme.

Aucune dérogation n'a été apportée aux méthodes comptables sus mentionnées.

XII. PARTICIPATION

Les titres de participation s'élèvent au 31 décembre 2025 à 85 762 764 DT se détaillant comme suit:

Participation	Valeurs brutes au 31/12/2025	Provisions	Valeurs nettes au 31/12/2025	% de détention
SOTUVER GLASS INDUSTRIE	81 881 735	0	81 881 735	99,998%
SVT	1 950 000	0	1 950 000	65%
MARINA JERBA	190 730	-104 591	86 138	2,14%
VETRO MEDITERRANEO	120 000	-120 000	0	80%
ADRIAVETRO	27 462	-27 462	0	75%
NSD	12 500	-12 500	0	12,50%
OPAB	584 990	0	584 990	45%
SOTUVER GREEN	1 259 900	0	1 259 900	99,99%
Total	86 027 317	-264 553	85 762 764	

▪ **Activité des sociétés dont elle assure le contrôle**

Société « Vetro Mediterraneo » Sarl est une société de commerce international créée en décembre 2014 ayant pour objet la commercialisation à l'export des emballages en verre. Son capital s'élève à 150 000 DT détenue à concurrence de 80% par la Sotuver

ADRIAVETRO est une société commerciale créée en Février 2017 en Italie dans la région des Abruzzes, en partenariat avec Mr Vincezo MARCANTONIO de nationalité italienne. L'activité de la société est la distribution des produits de SOTUVER (bouteilles de vin, huiles, eaux minérales...). Son capital s'élève à 15 000 € détenue à concurrence de 75% par la Sotuver

SOTUVER GLASS INDUSTRIE SA est une société partiellement exportatrice, créée en 2020 spécialisée dans l'industrie du verre creux. Son capital s'élève à 68 000 000 DT détenue à concurrence de 99,998% par la Sotuver.

SOCIETE SABLE VERRIERS DE TUNISIE « SVT » SA est une société d'exploitation et de traitement de sable créée en 2017, son capital s'élève à 2 000 000 DT détenue à concurrence de 65% par la Sotuver.

SOCIETE OMNIUM PANAFRICAIN DES BOIS TUNISIE « OPAB » SA est une société spécialisée dans la production de palettes et d'accessoires en bois créée en 2025, son capital s'élève à 2 600 000 DT détenue à concurrence de 45% par la Sotuver.

SOCIETE SOTUVER GREEN SARL est une société spécialisée dans la production de l'électricité à partir des énergies renouvelables créée en 2024, son capital s'élève à 1 260 000 DT détenue à concurrence de 99,99% par la Sotuver.

XIII. EVOLUTION DU COURS EN BOURSE

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Nominal (DT)	1	1	1	1	1	1
Nombre d'actions	33 215 325	33 215 325	39 254 475	39 254 475	39 254 475	39 254 475
Cours de clôture (DT)	6,980	7,320	8,700	12,000	12,610	13,700
Plus haut de la période (DT)	8,590	7,560	9,920	13,500	13,140	14,505
Plus bas de la période (DT)	5,580	6,360	6,950	8,800	11,450	12,450
Capitalisation boursière (MDT)	231,840	243,136	341,514	471,054	494,999	537,786
Div./action (DT)	0,340	0,400	0,550	0,550	0,250	0,250

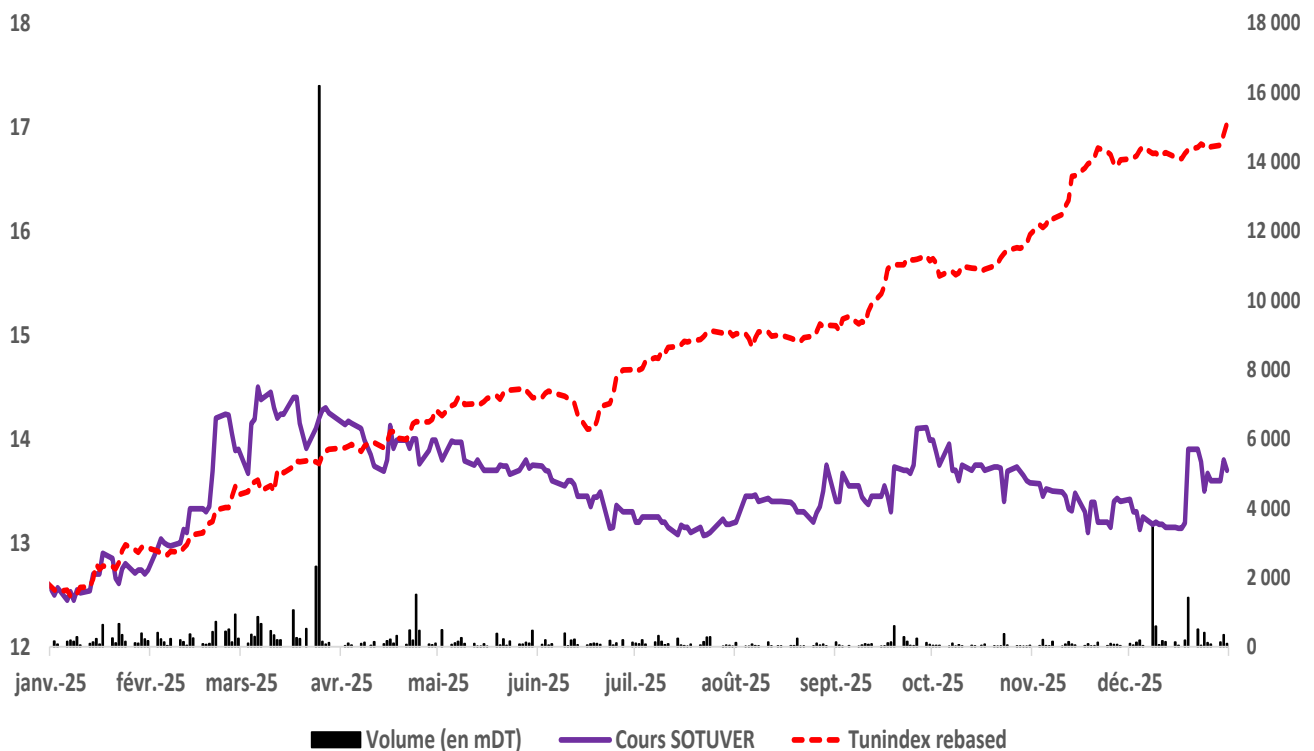
En 2025, l'action SOTUVER a connu une évolution positive sur le marché boursier. L'année a débuté avec un cours de 12,510 dinars, pour ensuite atteindre un pic de 14,505 dinars le 11 mars 2025 pour clôturer l'année à 13,700 dinars.

La capitalisation boursière de l'entreprise a connu une progression remarquable de 9%, passant de 494,999 MTND en 2024 à 537,786 MTND en 2025.

Le titre SOTUVER a réalisé une performance de 10,63% contre une hausse de 35,12% pour l'indice du marché.

XIV. Les événements importants entre la date de clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport a été établi

Evolution du cours boursier de SOTUVER en 2025



▪ Indicateurs d'activité du 1er trimestre 2026

Unité : 1000 DT

Indicateurs	Unité	1er trimestre			2025*
		2026	2025	Var	
Revenus	1 000 dinars	28 071	24 348	15%	121 550
Marché local		7 660	5 358	43%	31 372
Marché export		20 411	18 990	7%	90 178
Production		22 366	29 698	-25%	121 502
Structure de l'endettement		169 104	179 530	-6%	163 697
DMLT		75 803	88 165	-14%	81 413
DCT		93 301	91 365	2%	82 284
Placements & liquidités		29 344	39 757	-26%	36 045
Investissement		6 419	3 475	85%	45 285
Investissement Matériel		6 419	3 475	85%	18 823
Investissement Financier		0	0	-	26 462

* Chiffres 2025 non audités

Commentaires sur les indicateurs :

Revenus :

Pour les trois premiers mois de l'année 2026, la SOTUVER a vu ses revenus grimper à 28,071 MDT, marquant une progression de 15 % par rapport au premier trimestre 2025.

Cette dynamique est largement soutenue par les ventes locales, qui augmentent de 45 % en intégrant la filiale SGI. L'activité à l'export reste également bien orientée avec une croissance globale de 12 %.

Au total, les revenus consolidés du groupe s'établissent à 70,579 MDT, en hausse de 23 %.

Ces résultats s'inscrivent dans la résilience de SOTUVER et traduisent sa capacité d'adaptation, tant au niveau local qu'à l'international, dans un contexte économique marqué par une volatilité des coûts énergétiques et logistiques ainsi qu'une demande contrastée.

Valeur de la production :

La valeur de la production a atteint 22,366 millions de dinars au 31 mars 2026 contre 29,698 millions au premier trimestre 2025, soit une diminution de 25%.

Endettement :

L'endettement global a connu une légère augmentation de 3,3% passant de **163,697** millions de dinars au 31/12/2025 à **169,104** millions de dinars au 31 mars 2026. Cette évolution s'explique principalement par le financement des investissements réalisés au premier trimestre, représentant plus que 6 millions de dinars.

Comparée au chiffre arrêté au premier trimestre 2025, cet indicateur a enregistré un recul de 6%.

Investissements :

Durant le premier trimestre, les investissements se sont élevés à **6,419** millions de dinars, portant principalement sur la modernisation et l'entretien des outils de production.

Evolution du cours de SOTUVER :

Le cours de SOTUVER à la bourse de Tunis est actuellement de 29,600 dinars. Cette action a connu une augmentation de 116% depuis le 1er janvier 2026, en raison de plusieurs facteurs conjoncturels et structurels, notamment l'arrivée de BA Glass, qui a acquis 41,28% du capital de la société.

XV. EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres de la société totalisent au 31 Décembre 2025 une valeur de 135 897 198 DT. Le tableau de variation des capitaux propres entre le 31 Décembre 2024 et le 31 Décembre 2025 se présente comme suit :

Libellé	Capital social	Réserves légales	Réserves pour fond social	Résultats reportés	Réserves spéciales d'investissement	Subventions d'investissement	Autres réserves	Prime d'émission	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres au 31/12/2023 avant affectation	39 254 475	3 925 447	756 038	34 544 685	3 752 300	346 406	200 000	7 643 687	38 191 627	128 614 666
Affectation résultat de l'exercice 2023	-	-	-	38 191 627	-	-	-	-	(38 191 627)	-
Distribution de dividendes	-	-	-	(21 589 961)	-	-	-	-	-	(21 589 961)
Fond social	-	-	53 485	-	-	-	-	-	-	53 485
Amortissement des subventions	-	-	-	-	-	(17 700)	-	-	-	(17 700)
Résultat 31/12/2024	-	-	-	-	-	-	-	-	13 903 690	13 903 690
Capitaux propres au 31/12/2024 avant affectation	39 254 475	3 925 447	809 524	51 146 351	3 752 300	328 706	200 000	7 643 687	13 903 690	120 964 179
Affectation résultat de l'exercice 2024	-	-	-	13 903 690	-	-	-	-	(13 903 690)	-
Distribution de dividendes	-	-	-	(9 813 619)	-	-	-	-	-	(9 813 619)
Fond social	-	-	22 487	-	-	-	-	-	-	22 487
Réserves spéciales d'investissement	-	-	-	(584 990)	584 990	-	-	-	-	-
Amortissement des subventions	-	-	-	-	-	(17 553)	-	-	-	(17 553)
Résultat 31/12/2025	-	-	-	-	-	-	-	-	24 741 704	24 741 704
Capitaux propres au 31/12/2024 avant affectation	39 254 475	3 925 447	832 011	54 651 432	4 337 290	311 153	200 000	7 643 687	24 741 704	135 897 198

SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIE S.A « SOTUVER »

RAPPORTS GENERAL ET SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Exercice Clos le 31 Décembre 2025

SOMMAIRE

RAPPORT GENERAL	28
RAPPORT SPECIAL	34
ETATS FINANCIERS	40

SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIE S.A « SOTUVER »
RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Messieurs les actionnaires de la société SOTUVER S.A,

I. Rapport sur l'audit des Etats Financiers

1. Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 20 Juin 2025 pour le cabinet « AMC Ernst & Young » et du 20 juin 2023 pour le Cabinet « InFirst Auditors », nous avons effectué l'audit des Etats Financiers de la société « SOTUVER S.A » (la « société »), qui comprennent le bilan arrêté au 31 Décembre 2025, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces Etats Financiers font ressortir des capitaux propres positifs de **135 897 198 DT**, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à **24 741 704 DT**.

À notre avis, les Etats Financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 Décembre 2025, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants

et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers de la période considérée.

Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des Etats Financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les question clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

3.1 Evaluation des Stocks

Risques identifiés

Les Stocks de la société figurent au bilan au 31 Décembre 2025 pour une valeur nette de 53 926 874 DT et représentent l'un des postes les plus importants du bilan (environ 15% du total actifs)

Les stocks sont évalués comme suit

- Pour les produits finis : à la valeur inférieure entre le coût de production et la valeur de réalisation nette déterminée à la date de clôture.
- Pour les matières premières et les autres stocks : à la valeur inférieure entre le coût d'achat unitaire, et la valeur de réalisation nette déterminée à la date de clôture.

La direction détermine à la clôture, la valeur nette de réalisation des stocks en se fondant sur les prix de vente nets pratiqués, ainsi que sur les perspectives d'écoulement sur le marché, pour les articles en stock à rotation lente.

La provision pour dépréciation des stocks est déterminée en tenant compte d'une matrice qui combine l'ancienneté des stocks de produits finis et leur degré d'écoulement.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse aux risques identifiés

Nous avons examiné la conformité aux normes comptables tunisiennes en vigueur de la méthodologie mise en œuvre par la Direction pour la valorisation des stocks et l'estimation de la provision pour dépréciation des stocks. Nos travaux ont consisté principalement à :

- Prendre connaissance des procédures de gestion des stocks et des contrôles internes mis en place pour garantir l'exhaustivité, l'existence et la valorisation des stocks telles que la réalisation d'un inventaire physique des stocks à la clôture de l'exercice ;
- Vérifier par sondage la correcte valorisation des couts d'entrée des stocks (cout d'achat pour les matières premières et cout de production pour les produits finis);
- Vérifier le fait que les stocks soient évalués à la valeur nette de réalisation lorsque celle-ci est inférieure à leur coût unitaire moyen pondéré ;
- Revoir les jugements effectués par la direction dans le cadre de l'évaluation des risques de dépréciation et l'appréciation du caractère raisonnable des estimations et des hypothèses retenues dans le calcul des provisions pour dépréciation des stocks.

3.2 Comptabilisation des revenus

Risques identifiés

Les revenus de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élèvent à 115 141 593 DT et représentent le poste le plus important de l'état de résultat. Ils sont constitués essentiellement de ventes des articles en verres sur le marché local et à l'exportation.

Nous avons considéré que le risque d'erreur ou d'omission en matière de prise en compte

Et d'évaluation des revenus est un point clé de l'audit en raison de l'importance significative de ces éléments dans les états financiers de la Société.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse aux risques identifiés

Dans le cadre de notre audit des comptes, nos travaux ont porté particulièrement sur les éléments suivants :

- La prise de connaissance des procédures de gestion des ventes et des contrôles interne mis en place par la Société dans le cadre de ce processus ;
- La compréhension de l'environnement informatique lié à la génération et la prise en compte automatique des revenus en comptabilité ;
- La vérification du respect des prescriptions de la norme comptable NCT 03 relative aux Revenus, applicables en matière de prise en compte et d'évaluation des revenus découlant des ventes de marchandises, ainsi que des conventions comptables de réalisation du revenu et de rattachement des charges aux produits ;
- La réalisation de procédés analytiques sur l'évolution des revenus afin de corroborer les données comptables notamment avec les informations de gestion, les données historiques, l'évolution tarifaire, les tendances du secteur et les réglementations y afférentes ;
- La réalisation de tests de détail par l'examen d'un échantillon de transactions de vente ;
- La vérification du caractère approprié des informations fournies sur le chiffre d'affaires dans les notes aux états financiers.

4. Rapport du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les Etats Financiers ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les Etats

Financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

5. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les Etats Financiers

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des Etats Financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

6. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers comportent des anomalies

significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants

- suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans

notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport sur les vérifications spécifiques

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant promulgation de la réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société.

A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent à la direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences majeures du contrôle interne pouvant impacter notre audit des états financiers. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la société.

2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 Novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la Direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires à mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes des valeurs mobilières de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 09 Juin 2026

Les commissaires aux comptes

AMC ERNST & YOUNG

INFIRST AUDITORS

Achraf Guermech

Mohamed Triki

SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIE S.A « SOTUVER »**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES****EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025****Messieurs les actionnaires de la société SOTUVER S.A.,**

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2025.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions et opérations nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2025

Votre Conseil d'Administration nous a informés des opérations suivantes nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2025 :

1. Au cours de l'exercice 2025, la société « SOTUVER S.A » a donné une caution solidaire pour le compte de la société « OMNIUM PANAFRICAIN DES BOIS TUNISIE » en faveur de la banque « ATTIJARI BANK » à hauteur de 1 585 000 DT.
2. Au cours de l'exercice 2025, la société « SOTUVER S.A » a donné une caution solidaire pour le compte de la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » en faveur de la banque « UBCI » à hauteur de 6 000 000 DT.
3. Au cours de l'exercice 2025, la société « SOTUVER S.A » a donné une caution solidaire pour le compte de la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » en faveur de la banque « BIAT » à hauteur de 2 650 000 DT.
4. Au cours de l'exercice 2025, la société « SOTUVER S.A » a donné une caution solidaire pour le compte de la société « SOTUVER GREEN » en faveur de la banque « AMEN BANK » à hauteur de 3 000 000 DT.
5. Au cours de l'exercice 2025, la société « SOTUVER S.A » acquis 1 599 000 actions détenues par la société « LLOYD TUNISIEN », société ayant des administrateurs en commun avec la société

avec la société « SOTUVER S.A », dans le capital de la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) », à une juste valeur de 6,365 DT par action, soit un montant total de 10 177 635 DT.

6. Au cours de l'exercice 2025, la société SOTUVER a acquis des billets de trésorerie émis par la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » rémunéré au taux d'intérêt de 9,49%. Le solde des billets de trésorerie s'élève au 31 Décembre 2025 à 18 500 000 TND.

Courant l'exercice 2025, la société « SOTUVER SA » a acheté des matières premières auprès de la société « OMNIUM PANAFRICAIN DES BOIS TUNISIE » pour un montant (TTC) de 2 663 919 DT.

Le compte fournisseur « OMNIUM PANAFRICAIN DES BOIS TUNISIE » relatif à ces opérations présente au 31 Décembre 2025 un solde créditeur de 223 277 DT.

7. Le compte de la filiale « SOTUVER GREEN » dans les livres de la société « SOTUVER S.A » présente au 31 Décembre 2025 un solde créditeur de 243 172 DT.
8. La société « SOTUVER SA » a refacturé à la société « CFI » pour un montant (TTC) 223 345 DT correspondant à des services payés pour le compte de cette dernière et non encore réglés au 31 Décembre 2025.

Ces conventions n'ont pas fait l'objet d'une autorisation préalable du Conseil d'Administration sur la base d'un rapport spécial des commissaires aux comptes.

II. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)

L'exécution des opérations suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025 :

1. Courant l'exercice 2025, la société « LLOYD TUNISIEN », société ayant des administrateurs en commun avec la société « SOTUVER S.A », a facturé à cette dernière des primes d'assurance pour un montant (TTC) de 890 970 DT. Le solde fournisseur « LLOYD TUNISIEN » s'élève au 31 Décembre 2025 à 137 564 DT.

Par ailleurs, la société « SOTUVER S.A » a déposé un montant de 188 982 DT pour le compte de la société « LLOYD TUNISIEN », au titre de la couverture des indemnités pour départ à la retraite de son personnel. Le solde de ce dépôt s'élève au 31 Décembre 2025 à 978 577 DT.

2. La société « CETRAM », société ayant des administrateurs en commun avec la « SOTUVER S.A », a facturé des prestations au titre des projets en cours pour un montant (TTC) de 452 795 DT. Le compte fournisseur « CETRAM » présente au 31 Décembre 2025 un solde débiteur de 54 882 DT.

3. Courant l'exercice 2025, la société « SOTUVER S.A » a émis des notes de débit pour la société « ALUFOND » portant sur des refacturations de charges communes, pour un montant (TTC) de 2 349 206 DT. Le solde créditeur de la société « ALUFOND » dans les livres de la société « SOTUVER S.A » s'élève au 31 Décembre 2025 à 419 708 DT.
4. Courant l'exercice 2025, la société « SOTUVER SA » a acheté des matières premières auprès de la société « SABLES VERRIERS DE TUNISIE (SVT) » pour un montant (TTC) de 2 368 874 DT. Le compte fournisseur « SVT » relatif à ces opérations présente au 31 Décembre 2025 un solde créditeur de 250 536 DT.
5. Le compte Débiteur divers de la filiale « SABLES VERRIERS DE TUNISIE (SVT) » dans les livres de la société « SOTUVER S.A » présente au 31 Décembre 2025 un solde débiteur de 251 101 DT relatif à des opérations réalisées au cours des exercices antérieurs.
6. Le compte de la filiale « VETRO MEDITERRANEO » dans les livres de la société « SOTUVER S.A » présente au 31 Décembre 2025 un solde créditeur de 126 008 DT relatif à des opérations réalisées au cours des exercices antérieurs.
7. Courant l'exercice 2025, la société « Logistique Magasin Général », société ayant des administrateurs en commun avec la société « SOTUVER S.A », a facturé à cette dernière des prestations de services pour un montant (TTC) de 1 580 038 DT. Le solde fournisseur de la société « Logistique Magasin Général » présente au 31 Décembre 2025 un solde créditeur de 385 225 DT et des effets à payer pour 573 398 DT.
8. Courant l'exercice 2025, la société « SUPER TOURS », société ayant des administrateurs en commun avec la « SOTUVER S.A », a facturé à cette dernière des prestations de services pour un montant (TTC) de 144 654 DT. Le solde fournisseur de la société « SUPER TOURS » présente au 31 Décembre 2025 un solde créditeur de 47 600 DT.
9. Le compte de la filiale « ADRIAVETRO » dans les livres de la société « SOTUVER S.A » présente au 31 Décembre 2025 un solde créditeur de 54 019 DT relatif à des opérations réalisées au cours des exercices antérieurs.
10. Au cours de l'exercice 2025, la société « SOTUVER S.A » a vendu à la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » des produits finis pour un montant total de 1 141 722 DT. Ces produits, non encore facturés à la date de clôture, ont été constatés en produits à recevoir au 31 décembre 2025.
11. Courant l'exercice 2025, la société « SOTUVER », a émis des notes de débits à la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » portant sur des refacturations de la mise à disposition de personnel, la quote-part des charges de personnel commun, des frais de transport, de la restauration et des frais de missions au titre de l'exercice 2025 pour un montant (TTC) de 10 910 505 DT. Le compte débiteur de la filiale « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » relatif à ces opérations présente au 31 Décembre 2025 un solde de 2 563 538 DT.

Les produits non encore facturés au 31 Décembre 2025 relatifs à ces opérations et constatés en produits à recevoir s'élèvent à 196 645 DT.

12. Courant l'exercice 2025, la société « SOTUVER SA » a facturé à la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » des matières premières, palettes, emballages et consommables pour un montant (TTC) de 251 571 DT qui a été réglé en 2025.
13. Courant l'exercice 2025, la société « SOTUVER SA » a émis des notes de débit à la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » portant sur des refacturations de la mise à disposition des moules pour un montant (TTC) de 2 410 378 DT.
Les produits non encore facturés au 31 Décembre 2025 relatifs à cette opération et constatés en produits à recevoir s'élèvent à « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » pour un montant de 2 029 326 DT.
14. Au cours de l'exercice 2025, la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » a vendu à la société « SOTUVER S.A » des produits finis pour un montant total TTC de 1 384 727 DT. Ces ventes, non encore facturés à la date de clôture, ont été constatés en charges à payer au 31 décembre 2025.
15. Courant l'exercice 2025, la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » a facturé à la société « SOTUVER SA » une mise à disposition de personnel pour un montant (TTC) de 1 609 932 DT qui a été réglé en 2025.
Une charge à payer a été comptabilisé au 31 Décembre 2025 relative à cette opération pour un montant de 1 636 777 DT.
16. Courant l'exercice 2025, la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » a facturé à la société « SOTUVER SA » des matières premières, palettes, emballages et consommables pour un montant (TTC) de 3 620 594 DT. Le compte créditeur de la filiale « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » relatif à ces opérations présente au 31 Décembre 2025 un solde de 2 198 315 DT.
17. Courant l'exercice 2025, la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » a mis à la disposition de la société « SOTUVER SA » des moules pour un montant (TTC) de 399 082 DT. Ces opérations, non encore facturées à la date de clôture, ont été constatées en charge à payer au 31 Décembre 2025.
18. Courant les exercices antérieurs à 2025, la société « SOTUVER SA » a accordé une caution solidaire au profit de la « BANQUE DE TUNISIE » pour garantir le crédit d'investissement contracté par la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES » (SGI) pour un montant de 25 000 000 DT.
19. Courant les exercices antérieurs à 2025, la société a accordé une caution solidaire au profit de « AMEN BANK » pour garantir le crédit d'investissement contracté par la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES » (SGI) pour un montant de de 20 000 000 DT.
20. Courant les exercices antérieurs à 2025, la société a accordé une caution solidaire au profit de « AMEN BANK » pour garantir le crédit d'investissement contracté par la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES » (SGI) pour un montant de de 12 100 000 DT.

21. Courant les exercices antérieurs à 2025, la société « SOTUVER S.A » a donné une caution solidaire pour le compte de la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » en faveur de la banque « BTL » à hauteur de 6 000 000 DT.
22. Courant les exercices antérieurs à 2025, la société « SOTUVER S.A » a donné une caution solidaire pour le compte de la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » en faveur de la banque « UBCI » à hauteur de 6 000 000 DT.
23. Courant les exercices antérieurs à 2025, la société « SOTUVER S.A » a donné une caution solidaire pour le compte de la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » en faveur de la banque « ATB » à hauteur de 6 360 000 DT.
24. Au 31 Décembre 2025, le solde des billets de trésorerie souscrits auprès des sociétés du groupe s'élève à 35 650 000 DT rémunérés au taux de TMM+2% et se détaillant comme suit :

Désignation	Solde (En KDT)
Billets de Trésorerie « CFI »	34 900
Billets de Trésorerie « FOUNA » (*)	750
Total	35 650

(*) Solde provisionné à hauteur de 100%

Les produits constatés sur ses billets de trésorerie courants l'exercice 2025, s'élèvent à 3 300 233 DT.

III. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

1. Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération et les avantages accordés au Directeur Général sont fixés par décision du Conseil d'Administration en date du 24 Janvier 2023. Cette rémunération est composée d'un salaire annuel net de 120 000 DT versable sur 12 mois.

Par ailleurs, le Directeur Général bénéficie d'une voiture de fonction et de la prise en charge de tous les frais y afférents ainsi que des frais de communication téléphonique.

- La rémunération et les avantages accordés au Directeur Général Adjoint sont fixés par décision du Conseil d'Administration en date du 9 septembre 2024. Cette rémunération est composée d'un salaire annuel net de 140 000 DT avec la prise en charge des charges sociales et fiscales, ainsi que les avantages en nature soit l'équivalent de 500 DT par mois de carburant et d'une ligne téléphonique.

2. Les obligations et engagements de la société « SOTUVER S.A » envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 Décembre 2025, sont détaillés au niveau du tableau ci-après :

Montants bruts en Dinars, hors charges sociales	Directeur Général		Nouveau Directeur Général Adjoint	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2025	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2025
Avantages à court terme	187 726	-	293 601	-
Charge congés à payer	-	-	56 724	56 724
Indemnité de départ à la retraite	-	-	18 807	18 807
Total	187 726	-	369 132	75 531

IV. Autres engagements pris par la société envers ses dirigeants

- La société a provisionné au cours de l'année 2025 un montant de 87 500 DT relatif aux jetons de présence à accorder aux membres de Conseil d'Administration. Ce montant a été proposé par le Conseil d'Administration du 22 Mai 2026 fixant l'enveloppe des jetons de présence à un montant net de 70 000 DT. L'Assemblée Générale statuant sur les comptes arrêtés au 31 Décembre 2025 statuera sur ce point.
- La société a provisionné au cours de l'année 2025 un montant de 26 250 DT relatif aux rémunérations des membres du comité d'audit. L'Assemblée Générale statuant sur les comptes arrêtés au 31 Décembre 2025 statuera sur ce point.

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 09 Juin 2026

Les commissaires aux comptes

AMC ERNST & YOUNG

Achraf Guermech

INFIRST AUDITORS

Mohamed Triki

ETATS FINANCIERS

SOTUVER S.A
Bilan
(Exprimé en Dinars)

		Solde au		
	Notes	31/12/2025	31/12/2024	Variation
Actifs				
Actifs non courants				
Actifs immobilisés				
Immobilisations incorporelles		2 047 294	1 820 251	227 043
- Amortissements des immobilisations incorporelles		(1 768 195)	(1 659 060)	(109 135)
Immobilisations incorporelles nettes	(B.1)	279 099	161 192	117 907
Immobilisations corporelles		289 719 708	274 676 350	15 043 358
- Amortissements et provisions des immobilisations corporelles		(166 668 522)	(146 434 539)	(20 233 982)
Immobilisations corporelles nettes	(B.1)	123 051 186	128 241 812	(5 190 626)
Immobilisations financières		89 775 255	73 490 819	16 284 436
- Provisions sur immobilisations financières		(264 553)	(264 553)	0
Immobilisations financières nettes	(B.2)	89 510 702	73 226 266	16 284 436
Total des actifs immobilisés		212 840 987	201 629 269	11 211 718
Autres actifs non courants	(B.3)	299 542	407 482	(107 940)
Total des actifs non courants		213 140 529	202 036 751	11 103 778
Actifs courants				
Stocks		58 109 159	50 227 565	7 881 594
-Provisions pour dépréciation des stocks		(4 182 285)	(2 859 060)	(1 323 225)
Stocks nets	(B.4)	53 926 874	47 368 505	6 558 369
Clients et comptes rattachés		48 568 972	30 717 391	17 851 581
-Provisions pour dépréciation des comptes clients		(8 997 030)	(8 855 728)	(141 302)
Clients et comptes rattachés nets	(B.5)	39 571 942	21 861 663	17 710 279
Autres actifs courants		18 816 401	33 991 237	(15 174 836)
-Provisions pour dépréciation des autres actifs courants		(2 389 356)	(2 114 926)	(274 430)
Autres actifs courants nets	(B.6)	16 427 045	31 876 311	(15 449 266)
Placements et autres actifs financiers		35 650 000	43 800 000	(8 150 000)
- Provision sur les placements et autres actifs financiers		(750 000)	(750 000)	0
Placements et autres actifs financiers nets	(B.7)	34 900 000	43 050 000	(8 150 000)
Liquidités et équivalents de liquidités	(B.8)	1 220 064	4 116 935	(2 896 871)
Total des actifs courants		146 045 925	148 273 413	(2 227 488)
Total des actifs		359 186 454	350 310 164	8 876 290

SOTUVER S.A
Bilan
(Exprimé en Dinars)

		Solde au		
	Notes	31/12/2025	31/12/2024	Variation
Capitaux propres et passifs				
Capitaux propres				
Capital social		39 254 475	39 254 475	-
Réserves		12 601 144	12 578 658	22 486
Réserves spéciales réinvestissements		4 337 290	3 752 300	584 990
Subvention d'investissement		311 153	328 705	(17 552)
Résultats reportés		54 651 432	51 146 351	3 505 081
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		111 155 494	107 060 489	4 095 005
Résultat de l'exercice		24 741 704	13 903 690	10 838 014
Dont Réserves spéciales de réinvestissements		1 228 921	584 990	
Total des capitaux propres	(B.9)	135 897 198	120 964 179	14 933 019
Passifs				
Passifs non courants				
Emprunts et dettes assimilées	(B.10)	83 865 406	93 711 434	(9 846 028)
Provisions pour risques et charges	(B.11)	6 665 285	5 015 868	1 649 417
Total des passifs non courants		90 530 691	98 727 301	(8 196 610)
Fournisseurs et comptes rattachés	(B.12)	26 971 314	17 691 840	9 279 474
Autres passifs courants	(B.13)	14 274 854	15 536 484	(1 261 630)
Concours bancaires et autres passifs financiers	(B.14)	91 512 398	97 390 360	(5 877 962)
Total des passifs courants		132 758 566	130 618 684	2 139 882
Total des passifs		223 289 256	229 345 985	(6 056 729)
Total des capitaux propres et des passifs		359 186 454	350 310 164	8 876 290

SOTUVER S.A
Etat de résultat
(Exprimé en Dinars)

Exercice de 12 mois clos le

	Notes	31/12/2025	31/12/2024	Variation
Produits d'exploitation				
Revenus	(R.1)	115 141 593	100 836 224	14 305 369
Autres produits d'exploitation	(R.2)	8 891 485	9 068 642	(177 158)
Total des produits d'exploitation		124 033 078	109 904 866	14 128 212
Charges d'exploitation				
Variation des stocks de produits finis et des encours		3 614 985	14 515 612	(10 900 627)
Achats d'approvisionnements consommés	(R.3)	(52 452 495)	(55 438 218)	2 985 723
Charges de personnel	(R.4)	(14 416 277)	(12 869 956)	(1 546 321)
Dotations aux amortissements et aux provisions	(R.5)	(24 498 791)	(19 866 776)	(4 632 015)
Autres charges d'exploitation	(R.6)	(14 976 627)	(12 626 478)	(2 350 149)
Total des charges d'exploitation		(102 729 204)	(86 285 816)	(16 443 388)
Résultat d'exploitation		21 303 874	23 619 050	(2 315 176)
Charges financières nettes	(R.7)	(18 677 384)	(13 646 408)	(5 030 976)
Produits de placements	(R.8)	23 754 743	5 626 859	18 127 884
Autres gains ordinaires	(R.9)	239 964	818 645	(578 681)
Autres pertes ordinaires	(R.10)	(209 308)	(16 239)	(193 069)
Résultat des activités ordinaires avant impôt		26 411 888	16 401 908	10 009 980
Impôt sur les bénéfices	(R.11)	(1 670 184)	(2 498 218)	828 034
Résultat des activités ordinaires après impôt		24 741 704	13 903 690	10 838 014
Eléments extraordinaires		-	-	-
Résultat net de l'exercice		24 741 704	13 903 690	10 838 014
Effet des modifications comptables (nets d'impôt)		-	-	-
Résultat net de l'exercice après modifications comptables		24 741 704	13 903 690	10 838 014

SOTUVER S.A
Etat de flux de trésorerie
(Exprimé en Dinars)

Exercice de 12 mois clos le			
	Notes	31/12/2025	31/12/2024
Flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation			
Résultat net		24 741 704	13 903 690
Ajustements pour			
Amortissements et provisions	(F.1)	24 498 791	19 866 776
Résorption subvention d'investissement		(17 553)	(17 700)
Plus ou moins value de cession		(228 211)	-
Variation des:			
Stocks	(F.2)	(7 881 594)	(14 601 394)
Créances clients	(F.2)	(17 851 581)	4 427 473
Autres actifs	(F.2)	15 174 836	(4 099 708)
Fournisseurs et autres dettes	(F.3)	8 201 929	(12 774 899)
Total des flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation		46 638 321	6 704 238
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement			
Décassements affectés aux acquisitions des immobilisations corporelles et incorporelles	(F.4)	(16 054 727)	(53 966 716)
Encaissements relatifs à des cessions des immobilisations corporelles		594 898	-
Décassements affectés aux acquisitions des immobilisations financières	(F.5)	(16 284 436)	(45 366 034)
Variation des autres actifs non courants		-	(375 241)
Total des flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		(31 744 265)	(99 707 991)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement			
Encaissement sur fonds social		22 487	53 485
Encaissements provenant des emprunts		16 700 000	72 900 000
Remboursements d'emprunts		(22 384 366)	(11 887 382)
Distributions de dividendes		(9 813 619)	(21 589 961)
Encaissements sur crédit de financement		187 952 558	199 169 342
Remboursements de crédit de financement		(190 615 365)	(171 239 283)
Intérêts courus		151 769	870 781
Total des flux de trésorerie liés aux opérations de financement		(17 986 537)	68 276 982
Variation de la trésorerie		(3 092 481)	(24 726 771)
Trésorerie au début de l'exercice		39 919 464	64 646 235
Trésorerie à la clôture de l'exercice		(F.6) 36 826 983	39 919 464

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

I. Présentation de la société

La société « SOTUVER S.A » est une société anonyme, ayant un capital de 39 254 475 DT. La « SOTUVER S.A » est une filiale de la société CFI.

La société « SOTUVER S.A » a pour objet social la fabrication et la commercialisation en Tunisie et à l'étranger de tous articles en verre ou en produits susceptibles de se substituer au verre ainsi que la fabrication et la commercialisation de tous les produits annexes ou connexes à l'industrie du verre.

II. Faits saillants de l'exercice

L'exercice 2025 est marqué par les faits suivants :

- L'acquisition d'un nombre de 2 339 000 actions au capital de la société « SGI » respectivement 1 599 000 actions auprès de « LLOYD TUNISIEN », et 740 000 actions auprès de « BEST LEASE » ;
- La souscription des emprunts bancaires pour un total de 16 700 000 DT qui se détaillent comme suit :

Banque	Montant (En KDT)	Conditions
UBCI	11 700	Remboursable dans un délai de 72 mois au taux de TMM+2%
Banque de Tunisie	5 000	Remboursable dans un délai de 84 mois au taux de TMM+1,65%

- Le chiffre d'affaires de l'exercice 2025 a atteint 115 141 593 DT contre 100 836 224 en 2024, soit une augmentation de 14 %. Cette hausse s'explique par le fonctionnement du four 2 sur toute l'année 2025, alors qu'il avait été à l'arrêt pendant 4 mois en 2024 pour révision.
- La société a encaissé des dividendes distribués par sa filiale « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » pour un montant de 20 400 000 DT.
- La société a fait l'objet d'un contrôle fiscal préliminaire au titre de l'exercice allant du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021. En date du 12 novembre 2025, la société a reçu une notification des résultats de la vérification fiscale préliminaire faisant ressortir un redressement total de 1 827 771 DT en principal et pénalités.

Les risques qui découlent de ce contrôle fiscal ont été estimés et provisionnés dans les comptes de la société au 31 décembre 2025.

- Dans le cadre de l'amnistie sociale, la société a établi un engagement envers la CNSS pour le paiement d'un montant de 1 094 923 DT sur une période de 36 mois, à compter du 28 avril 2025, suite à un contrôle social portant sur la période allant du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2023.
Le montant restant dû au 31 décembre 2025 s'élève à 790 778 DT, dont la totalité est déjà constatée parmi les passifs de la société.

III. Référentiel comptable

III.1. DECLARATION DE CONFORMITE

Les états financiers relatifs à l'exercice allant du 1^{er} janvier au 31 Décembre 2025 sont établis conformément aux normes comptables Tunisiennes telles que définies par la loi N° 96-112 du 30 Décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et par le décret N° 96-2459 du 30 Décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité.

III.2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Pour l'établissement de ses états financiers, la société respecte les hypothèses sous-jacentes et les principes et méthodes comptables de base préconisés par le Système Comptable Tunisien, à savoir :

- L'hypothèse de la continuité de l'exploitation
- L'hypothèse de la comptabilité d'engagement
- La convention de l'entité
- La convention de l'unité monétaire
- La convention de la périodicité
- La convention du coût historique
- La convention de réalisation de revenu
- La convention de la permanence des méthodes
- La convention de l'information complète
- La convention de prudence
- La convention de l'importance relative
- La convention de la prééminence du fond sur la forme.

- Unité monétaire

Les livres comptables de la société sont tenus en Dinars Tunisiens. Les transactions réalisées en devises étrangères sont converties en Dinars Tunisiens au cours du jour de l'opération ou au cours de couverture lorsqu'un instrument de couverture existe. Au 31 Décembre, les éléments monétaires figurant au bilan de l'entreprise sont convertis au taux de clôture, s'ils ne font pas l'objet d'un contrat à terme. Les différences de change sont portées en résultat de l'exercice.

La politique actuelle de couverture contre les risques de change consiste à équilibrer dans la limite du possible les opérations d'achat et de vente réalisées dans la même devise, pour ce faire la société gère des comptes bancaires en devise étrangères ; il s'agit principalement des comptes en Euro.

Les gains et pertes de change sont prise en compte à la date de clôture sur la base des taux de change à ladite date.

- Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles acquises par la société « SOTUVER S.A » sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors taxes récupérables. Les dotations aux amortissements des immobilisations de la société sont calculées selon la méthode linéaire. Les taux appliqués sont les suivants :

Nature	Taux annuels
Constructions	De 2% à 5 %
Matériel Industriel	De 10% à 12,5%
Matériels de transport	20%
Agencements, aménagements et installations	10%
Mobiliers, matériels de bureau	10%
Matériels informatiques	15%
Matériel de sécurité	10%
Logiciels et Licences	33%

Par ailleurs, les contrats de location-financement sont comptabilisés parmi les immobilisations de la société pour des montants égaux à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location déterminées, chacune au commencement du contrat de location. Le taux d'actualisation à utiliser pour calculer la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, est le taux d'intérêt implicite du contrat de location. Les coûts directs initiaux encourus par la société sont ajoutés au montant comptabilisé en tant qu'actif.

La méthode d'amortissement des actifs loués est cohérente avec celle applicable aux actifs amortissables que possède la société et la dotation aux amortissements est calculée sur la base des dispositions de la NCT 5 relative Immobilisations corporelles et de la NCT 6 Immobilisations incorporelles.

- Immobilisations financières

Les titres de participation sont initialement comptabilisés au coût. Les frais d'acquisition (commissions d'intermédiaires, honoraires, droits et frais bancaires) sont exclus. Toutefois, les honoraires d'études et de conseils relatifs à l'acquisition de ces placements à long terme sont inclus dans leur coût d'acquisition.

À la date de clôture, ils sont évalués à leur valeur d'usage (déterminée en fonction de plusieurs facteurs tels que la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de la société émettrice, la conjoncture économique et l'utilité procurée à SOTUVER).

Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions pour dépréciation et les plus-values ne sont pas prises en compte en résultat net.

La SOTUVER opte pour le classement de ses placements conformément à la norme comptable où un placement à court terme est un placement que la SOTUVER n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par sa nature, peut être liquidé à brève échéance.

Un placement à long terme est un placement détenu dans l'intention de le conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Un placement à long terme est également un placement qui n'a pas pu être classé parmi les placements à court terme.

- Les comptes clients créditeurs et fournisseurs débiteurs

Les comptes clients créditeurs sont présentés parmi les autres passifs courants et pour les comptes fournisseurs débiteurs, ils sont présentés parmi les autres actifs courants.

- Charges reportées

Les charges reportées enregistrent les frais de pré-exploitation du nouvel investissement ainsi que les frais engagés au titre de l'intervention des consultants afin d'améliorer la performance de la société.

Ces charges sont amorties sur une période de trois ans à partir de la date de leur capitalisation.

Les frais d'émission des emprunts sont inscrits en charges reportées et amortis systématiquement sur la durée de l'emprunt, au prorata des intérêts courus, et ce conformément aux dispositions de la norme comptable NCT 10.

- Subvention d'investissement

Les subventions d'investissement ne sont comptabilisées que lorsqu'il existe une assurance raisonnable que :

- a. l'entreprise pourra se conformer aux conditions attachées aux subventions ;
- b. les subventions seront perçues par l'entreprise.

Les subventions d'investissement relatives à des biens amortissables sont à rapporter aux résultats des exercices pendant lesquels sont constatées les charges d'amortissement relatives à ces immobilisations. Ces subventions sont rapportées proportionnellement à ces charges d'amortissement.

- Prise en compte des revenus

Les revenus provenant des ventes de marchandises sont comptabilisés lors du transfert par « SOTUVER S.A » à l'acheteur, des principaux risques et avantages inhérents à la propriété (transfert de propriété) ou lorsqu'elle ne conserve qu'une part insignifiante des risques inhérents à la propriété dans l'unique but de protéger la recouvrabilité de la somme due.

- Stocks

Les matières premières et emballages sont valorisés à leurs coûts d'achat qui comprennent les prix d'achat, les droits et taxes non récupérables par la société, ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport de réception et autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés.

Les stocks sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire intermittent.

La valorisation des stocks de matières premières est faite sur la base des coûts moyens pondérés.

Les stocks sont évalués comme suit

- Pour les produits finis : à la valeur inférieure entre le coût de production et la valeur de réalisation nette déterminée à la date de clôture.
- Pour les matières premières et les autres stocks : à la valeur inférieure entre le coût d'achat unitaire, et la valeur de réalisation nette déterminée à la date de clôture.

La provision pour dépréciation des stocks est déterminée en tenant compte d'une matrice qui combine l'ancienneté des stocks de produits finis et leur degré d'écoulement.

Le stock des palettes a été comptabilisé sur la base des quantités théoriques arrêtés en date de 31 Décembre 2025.

IV. Notes explicatives

(Chiffres exprimés en Dinars Tunisiens)

VI.1. Notes sur le bilan

B.1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Le tableau de variation des immobilisations incorporelles et corporelles pour la période allant du 1^{er} janvier 2025 au 31 Décembre 2025 se présente comme suit :

Désignation	NANTISSEMENT	Valeur brute au 31/12/2024	Acquisitions	Transfert	Cessions	Valeur brute au 31/12/2025	Amort et Prov Cumulés au 31/12/2024	Dotations	Provisions	Amortissem ents cumulés sorties 2025	Amortissements et provisions cumulés au 31/12/2025	VCN au 31/12/2024	VCN au 31/12/2025
Investissements, Recherches et développements	100% Nantis	701	-	-	-	701	(701)	-	-	-	(701)	-	-
Licences	100% Nantis	295 073	58 043	-	-	353 116	(253 802)	(47 807)	-	-	(301 609)	41 271	51 507
Logiciels	100% Nantis	1 516 121	3 999	-	-	1 520 120	(1 404 557)	(61 328)	-	-	(1 465 885)	111 564	54 235
Brevets	100% Nantis	8 357	-	-	-	8 357	-	-	-	-	-	8 357	8 357
Concessions	100% Nantis	-	165 000	-	-	165 000	-	-	-	-	-	-	165 000
Total immobilisations incorporelles		1 820 251	227 042			2 047 294	(1 659 060)	(109 135)	-	-	(1 768 195)	161 192	279 099
Terrains	100% Nantis	955 308	-	-	-	955 308	-	-	-	-	-	955 308	955 308
Constructions	100% Nantis	28 713 779	-	-	-	28 713 779	(12 894 240)	(625 533)	-	-	(13 519 773)	15 819 539	15 194 007
Equipements de bureau	100% Nantis	666 643	2 345	-	-	668 988	(551 571)	(23 974)	-	-	(575 544)	115 072	93 444
Installations techniques	100% Nantis	4 602 301	56 100	-	-	4 658 401	(3 204 420)	(200 588)	-	-	(3 405 008)	1 397 881	1 253 391
Matériel de sécurité	100% Nantis	629 894	-	-	-	629 894	(358 007)	(49 040)	-	-	(407 047)	271 887	222 845
Matériel de transport	100% Nantis	3 552 002	-	-	(440 220)	3 111 782	(2 831 140)	(609 773)	-	417 640	(3 023 273)	720 862	88 510
Matériel et Outillage Industriel	100% Nantis	180 623 824	3 226 834	2 394 909	-	186 245 567	(90 101 206)	(12 301 988)	-	-	(102 403 196)	90 522 618	83 842 372
Matériel Informatique	100% Nantis	2 843 187	40 289	(18 559)	-	2 864 917	(1 653 802)	(272 037)	-	-	(1 925 840)	1 189 385	939 077
Moule	100% Nantis	47 955 339	5 476 451	-	(344 120)	53 087 669	(32 625 797)	(5 365 283)	(676 879)	-	(38 667 960)	15 329 542	14 419 709
Total immobilisations corporelles		270 542 277	8 802 019	2 376 350	(784 340)	280 936 305	(144 220 183)	(19 448 218)	(676 879)	417 640	(163 927 642)	126 322 094	117 008 663
Immobilisations corporelles en cours	100% Nantis	21 505	5 162 265	(2 376 350)	-	2 807 420	-	-	-	-	-	21 505	2 807 420
Matériel et Outillage Industriel en cours	100% Nantis	1 318 312	-	-	-	1 318 312	-	-	-	-	-	1 318 312	1 318 312
Matériel et Outillage Industriel fours 1 en cours	100% Nantis	126 085	638 911	-	-	764 996	-	-	-	-	-	126 085	764 996
Avance /immobilisations	100% Nantis	2 668 171	1 224 504	-	-	3 892 676	(2 214 357)	-	(526 525)	-	-	453 814	1 151 794
Total immobilisations corporelles en cours		4 134 072	7 025 680	(2 376 350)	-	8 783 404	(2 214 357)	-	(526 525)	-	(2 740 881)	1 919 717	6 042 522
Total		276 496 601	16 054 741	-	(784 340)	291 767 002	(148 093 599)	(19 557 353)	(1 203 404)	417 640	(168 436 718)	128 403 004	123 330 285

Au 31 Décembre 2025, la société ne présente ni engagements contractuels pour l'acquisition d'immobilisations corporelles, ni indemnités accordées par des tiers relatives à des immobilisations corporelles dépréciées, perdues ou cédées.

B.2. Immobilisations financières

Les immobilisations financières nettes s'élèvent au 31 Décembre 2025 à 89 510 702 DT contre 73 226 266 DT au 31 Décembre 2024 et se détaillent comme suit :

Désignations	Valeur brute au 31/12/2025	Provision	Valeur nette au 31/12/2025	Valeur nette au 31/12/2024
Titres de participations (*)	86 027 317	(264 553)	85 762 764	69 093 039
Avances sur acquisition des Titres de participation (*)	-	-	-	584 990
Cautionnements	2 269 361	-	2 269 361	2 253 111
Emprunt Obligataire	500 000	-	500 000	500 000
Dépôt Lloyd	978 577	-	978 577	795 126
Total	89 775 255	(264 553)	89 510 702	73 226 266

(*) Les titres de participation nets s'élèvent au 31 Décembre 2025 à 85 762 764 DT se détaillant comme suit :

Participation	Valeurs bruts au 31/12/2024	Acquisitions 2025	Valeur brute au 31/12/2025	Cumul Provisions au 31/12/2025 ⁽¹⁾	Valeurs nettes au 31/12/2025	% de détenion
Sotuver Glass Industrie	67 056 900	14 824 835	81 881 735	-	81 881 735	100%
SVT	1 950 000	-	1 950 000	-	1 950 000	65%
MARINAJERBA	190 730	-	190 730	(104 591)	86 139	2%
VETRO MEDITERRANEO	120 000	-	120 000	(120 000)	0	80%
ADRIAVETRO	27 462	-	27 462	(27 462)	0	75%
NSD*	12 500	-	12 500	(12 500)	0	13%
OPAB	584 990	-	584 990	-	584 990	45%
SOTUVER GREEN	-	1 259 900	1 259 900	-	1 259 900	100%
Total	69 942 582	16 084 735	86 027 317	(264 553)	85 762 764	

(1) Aucune dotation complémentaire aux provisions sur les titres de participation n'a été constatée au titre de l'exercice clos le 31.12.2025.

B.3. Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants s'élèvent au 31 Décembre 2025 à 299 542 DT contre 407 482 DT 31 Décembre 2024 et se détaillent comme suit :

Désignation	Montant Brut au 31/12/2024	Cumul Résorption au 31/12/2024	Résorption de l'exercice	Cumul Résorption au 31/12/2025	Solde Net au 31/12/2025
Charges à répartir	437 864	(30 383)	(107 940)	(138 323)	299 542

Ce sont des frais de pré-exploitation (frais d'émission d'emprunts, frais de mission, déplacements, hébergement ...) liés à la rénovation du four 2 et de ses deux lignes de production. La date de mise en service est 30/09/2024.

Aucune capitalisation de charges à répartir n'a été constatée au cours de l'année 2025.

B.4. Stocks

Les stocks nets s'élèvent au 31 Décembre 2025 à 53 926 874 DT contre 47 368 505 DT au 31 Décembre 2024 et se détaillent comme suit

Désignations	31/12/2025	31/12/2024
Produits finis	34 255 405	30 640 419
Matières consommables	14 460 714	13 617 988
Matières premières	6 486 749	3 481 601
Emballages	1 132 260	1 177 331
Palettes	1 774 032	1 310 226
Stocks brut	58 109 159	50 227 565
Provision pour dépréciation des stocks	(4 182 285)	(2 859 060)
Stocks net	53 926 874	47 368 505

B.5. Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés nets s'élèvent au 31 Décembre 2025 à 39 571 942 DT contre 21 861 663 DT au 31 Décembre 2024 et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2025	31/12/2024
Clients d'exploitation	40 973 524	24 149 832
Clients douteux et impayés	5 812 644	5 858 544
Valeurs à l'encaissement ⁽²⁾	158 516	573 785
Clients effets à recevoir	1 624 289	135 230
Clients et comptes rattachés bruts ⁽¹⁾	48 568 972	30 717 391
Provision pour dépréciation des créances	(8 997 030)	(8 855 728)
Clients et comptes rattachés nets	39 571 942	21 861 663

⁽¹⁾ L'augmentation de 17 851 581 DT des créances clients bruts soit 58% s'explique principalement par la croissance du chiffre d'affaires d'environ 15 millions de dinars.

⁽²⁾ Les valeurs à l'encaissement au 31 décembre correspondent à des chèques reçus des clients au titre des exercices antérieurs et non encore encaissés à cette date. Leur montant total a été intégralement provisionné au titre de la provision pour dépréciation des créances.

B.6. Autres actifs courants

Les autres actifs courants nets s'élèvent au 31 Décembre 2025 à 16 427 045 DT contre 31 876 311 DT au 31 Décembre 2024 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2025	31/12/2024
Etat et collectivités publiques	7 552 305	16 243 026
Comptes de régularisation actifs	5 127 543	11 651 299
Fournisseurs débiteurs	4 079 228	3 684 856
Personnel et comptes rattachés	1 114 841	1 319 819
Débiteurs divers	900 750	1 050 503
État, FOPROLOS, TFP	41 734	41 734
Total brut	18 816 401	33 991 237
Provision pour dépréciation des autres actifs courants	(2 389 356)	(2 114 926)
Autres actifs courants nets	16 427 045	31 876 311

B.7. Placements et autres actifs financiers

Les placements et autres actifs financiers nets s'élèvent au 31 Décembre 2025 à 34 900 000 DT contre 43 050 000 DT au 31 Décembre 2024 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2025	31/12/2024
Billet de Trésorerie ATB	24 500 000	26 650 000
Billet de Trésorerie AMEN BANK	4 150 000	4 150 000
Billet de Trésorerie BIAT	5 000 000	5 000 000
Billet de Trésorerie ATTIJARI	2 000 000	8 000 000
Total brut	35 650 000	43 800 000
Provision pour dépréciation des placements (*)	(750 000)	(750 000)
Placements et autres actifs financiers nets	34 900 000	43 050 000

(*) Provision sur les billets de trésorerie « FOUNA »

B.8. Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 31 Décembre 2025 à 1 220 064 DT contre 4 116 935 DT au 31 Décembre 2024 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2025	31/12/2024
Banques	1 217 652	4 103 775
Caisse	2 412	13 159
Total	1 220 064	4 116 935

B.9. Capitaux propres

Les capitaux propres de la société totalisent au 31 Décembre 2025 une valeur de 135 897 198 DT. Le tableau de variation des capitaux propres entre le 31 Décembre 2024 et le 31 Décembre 2025 se présente comme suit :

Libellé	Capital social	Réserves légales	Réserves pour fond social	Résultats reportés	Réserves spéciales d'investissement	Subventions d'investissement	Autres réserves	Prime d'émission	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres au 31/12/2023 avant affectation	39 254 475	3 925 447	756 038	34 544 685	3 752 300	346 406	200 000	7 643 687	38 191 627	128 614 666
Affectation résultat de l'exercice 2023	-	-	-	38 191 627	-	-	-	-	(38 191 627)	-
Distribution de dividendes	-	-	-	(21 589 961)	-	-	-	-	-	(21 589 961)
Fond social	-	-	53 485	-	-	-	-	-	-	53 485
Amortissement des subventions	-	-	-	-	-	(17 700)	-	-	-	(17 700)
Résultat 31/12/2024	-	-	-	-	-	-	-	-	13 903 690	13 903 690
Capitaux propres au 31/12/2024 avant affectation	39 254 475	3 925 447	809 524	51 146 351	3 752 300	328 706	200 000	7 643 687	13 903 690	120 964 179
Affectation résultat de l'exercice 2024	-	-	-	13 903 690	-	-	-	-	(13 903 690)	-
Distribution de dividendes	-	-	-	(9 813 619)	-	-	-	-	-	(9 813 619)
Fond social	-	-	22 487	-	-	-	-	-	-	22 487
Réserves spéciales d'investissement	-	-	-	(584 990)	584 990	-	-	-	-	-
Amortissement des subventions	-	-	-	-	-	(17 553)	-	-	-	(17 553)
Résultat 31/12/2025	-	-	-	-	-	-	-	-	24 741 704	24 741 704
Capitaux propres au 31/12/2025	39 254 475	3 925 447	832 011	54 651 432	4 337 290	311 153	200 000	7 643 687	24 741 704	135 897 198

La variation de la réserve pour fonds social se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2025	31/12/2024
Solde au 1^{er} janvier	809 524	756 038
Ressources de l'exercice		
Intérêts des prêts au personnel	22 487	53 485
Emplois de l'exercice		
Aides au personnel non remboursables	-	-
Solde au 31 Décembre	832 011	809 524

Par ailleurs, les subventions d'investissement nettes s'élèvent au 31 Décembre 2025 à 311 153 DT contre 328 705 DT au 31 Décembre 2024 et se détaillent comme suit :

Désignation	Valeur brute au 31/12/2025	Résorption	Valeur nette au 31/12/2025	Valeur nette au 31/12/2024
Subvention M A N	7 162 061	(7 098 549)	63 512	72 193
Subvention A P I	5 908 675	(5 661 035)	247 640	256 512
Total	13 070 736	(12 759 584)	311 153	328 706

Au 31 Décembre 2025, les capitaux propres se répartissent comme suit :

Libellé	Part	Valeur (Valeur nominale de l'action = 1 DT)
SOCIETE C.F.I.	61,31%	24 066 971
LLOYD TUNISIEN	11,38%	4 465 671
INDINVEST SICAV	9,21%	3 613 952
Divers	18,11%	7 107 881
Total	100,00%	39 254 475

B.10. Emprunts et dettes assimilées

Les emprunts et dettes assimilées s'élèvent au 31 Décembre 2025 à 83 865 406 DT contre 93 711 434 DT au 31 Décembre 2024 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2025	31/12/2024
Emprunt UBCI (*)	32 500 877	28 083 333
Emprunt BT (*)	16 118 632	14 559 316
Emprunt Amen Bank (*)	14 762 947	21 637 192
Emprunt ATTIJARI ((*)	13 842 860	21 560 164
Emprunt ATB ((*)	6 214 286	7 871 429
CNSS à long terme	425 803	-
Total	83 865 406	93 711 434

(*) Voir note XI pour plus de détails

B.11. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'élèvent au 31 Décembre 2025 à 6 665 285 DT contre 5 015 868 DT au 31 Décembre 2024 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2025	31/12/2024
Provision pour départ à la retraite	1 876 671	2 118 391
Provision pour litiges	4 788 614	2 897 477
Total	6 665 285	5 015 868

B.12. Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent au 31 Décembre 2025 à 26 971 314 DT contre 17 691 840 DT au 31 Décembre 2024 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2025	31/12/2024
Fournisseurs d'exploitation	18 396 482	13 258 453
Fournisseurs effets à payer	4 214 503	2 462 767
Fournisseurs, factures non parvenues	4 274 568	1 607 978
Fournisseurs d'immobilisation	84 146	361 028
Retenues de garantie	1 615	1 615
Total	26 971 314	17 691 840

B.13. Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'élèvent au 31 Décembre 2025 à 14 274 854 DT contre 15 536 484 DT au 31 Décembre 2024 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2025	31/12/2024
Clients créditeurs	2 312 026	5 119 320
Personnel et comptes rattachés	3 738 428	3 238 845
Autres charges à payer	2 103 350	1 897 276
Personnel et comptes rattachés	32 268	5 892
Dettes pour congés payés	1 548 042	1 275 202
Personnel, cession divers	43 457	49 626
Assurance Groupe	6 442	6 442
Personnel UGTT	4 870	4 408
Etat et comptes rattachés	961 965	1 368 309
Etat, impôt et taxes	960 850	1 367 193
État retenues à la source	1 115	1 115
Créditeurs divers	2 889 206	1 517 578
Dividendes	9 581	8 451
C.N.S.S.	1 435 545	1 091 944
Produits constatés d'avance	1 149 781	310 495
Créditeurs divers	285 649	98 038
Jetons de présence	8 650	8 650
Charges à payer	4 373 229	4 292 433
Total	14 274 854	15 536 484

B.14. Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent au 31 Décembre 2025 à 91 512 398 DT contre 97 390 360 DT au 31 Décembre 2024 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2025	31/12/2024
Crédit de financement	44 457 524	65 620 331
Crédit financement Export	15 999 997	19 999 997
Crédit financement Stock	13 586 000	14 086 000
Crédit de gestion	5 200 000	22 200 453
Financement en devise	9 671 527	9 333 881
Emprunt à moins d'un an (*)	26 971 722	22 384 256
ATTIJARI BANK	7 717 195	7 936 364
AMEN BANK	6 874 244	6 261 970
UBCI	7 282 456	3 916 667
BT	3 440 684	3 440 684
ATB	1 657 142	828 571
Billets de trésorerie	18 500 000	-
UBCI	12 500 000	-
BIAT	6 000 000	-
Intérêts courus sur crédits	1 540 072	1 388 303
ATTIJARI BANK	307 328	358 449
UBCI	880 255	827 798
Amen Bank	185 899	72 276
BT	131 368	49 776
En devise	35 221	79 947
BIAT	-	57
Banques	43 080	7 997 471
UBCI	40 732	1 117 984
B.T.	2 348	740 457
ATTIJARI BANK	-	808 685
AMEN BANK	-	2 316 437
UIB	-	227 160
BIAT	-	2 786 748
Total	91 512 398	97 390 360

(*) Voir note XI pour plus de détails

VI.2. Notes sur l'état de résultat

R.1. Revenus

Les revenus s'élèvent à 115 141 593 DT au cours de l'exercice 2025 contre à 100 836 224 DT au cours de l'exercice 2024 et se détaillent comme suit :

Désignation	2025	2024
Chiffre d'affaires Export	83 763 348	68 243 997
Chiffre d'affaires Local	31 378 245	32 592 227
Total	115 141 593	100 836 224

R.2. Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation s'élèvent à 8 891 485 DT au cours de l'exercice 2025 et 9 068 642 DT au cours de l'exercice 2024 et se détaillent comme suit :

Désignation	2025	2024
Autres Produits Locaux	7 109 353	6 373 038
Produit location moules	1 764 579	2 171 123
Résorption subvention d'investissement	17 553	524 482
Total	8 891 485	9 068 642

R.3. Achats d'approvisionnements consommés

Les achats d'approvisionnement consommés s'élèvent à 52 452 495 DT au cours de l'exercice 2025 contre 55 438 218 DT au cours de l'exercice 2024 et se détaillent comme suit :

Désignation	2025	2024
Matière première	20 018 465	21 608 583
Stock initial	3 481 601	4 077 124
Achats	23 023 613	21 013 060
Stock final	(6 486 749)	(3 481 601)
Matière consommable	4 207 619	7 294 176
Stock initial	13 617 988	13 263 833
Achats	5 050 345	7 648 330
Stock final	(14 460 714)	(13 617 988)
Emballage	4 666 075	3 996 070
Stock initial	1 177 331	1 145 905
Achats	4 621 004	4 027 496
Stock final	(1 132 260)	(1 177 331)
Palette	2 458 199	2 071 934
Stock initial	1 310 226	1 014 501
Achats	2 922 005	2 367 659
Stock final	(1 774 032)	(1 310 226)
Energie	19 698 629	20 505 537
Eau	67 162	58 499
Gaz	11 901 792	13 086 577
Electricité	7 729 675	7 360 461
Marchandises	1 403 508	(38 082)
Total	52 452 495	55 438 218

R.4. Charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent à 14 416 277 DT au cours de l'exercice 2025 contre 12 869 956 DT au cours de l'exercice 2024 et se détaillent comme suit :

Désignation	2025	2024
Salaires & Appointements	11 471 253	10 743 134
Charges Patronales	2 945 023	2 126 822
Total	14 416 277	12 869 956

R.5. Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions s'élèvent à 24 498 791 DT au cours de l'exercice 2025 contre 19 866 776 DT au cours de l'exercice 2024 et se détaillent comme suit :

Désignation	2025	2024
Dotations aux amortissements des immobilisations	14 192 069	10 031 242
Dotation aux amortissements des Moules	5 365 283	4 959 889
Provisions pour dépréciation Risques et charges	2 438 598	2 897 477
Provisions pour dépréciation des stocks	1 323 224	484 486
Dotations aux provision des moules	1 096 264	184 734
Provisions pour dépréciation des comptes d'actifs	428 935	1 420 877
Provisions pour dépréciation des clients	340 352	786 795
Provisions au résorption des charges à répartir	107 940	30 383
Provisions pour dépréciation des placements	-	750 000
Reprises sur Provisions	(793 876)	(1 679 107)
Total	24 498 791	19 866 776

R.6. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à 14 976 627 DT au cours de l'exercice 2025 contre 12 626 478 DT au cours de l'exercice 2024 et se détaillent comme suit :

Désignation	2025	2024
Transport	6 462 867	4 147 228
Sous-traitance	1 993 534	2 629 341
Autres charges	1 638 610	1 423 212
Entretiens et réparations	1 111 026	993 721
Locations	875 026	578 036
Honoraires	665 445	794 171
Réceptions et missions	513 023	348 763
Assurances	430 141	334 687
Frais bancaires	420 437	486 142
Assistance	328 285	475 166
Impôts et taxes	288 967	197 601
Télécommunications	161 765	131 951
Jetons de présence	87 500	86 458
Total	14 976 627	12 626 478

R.7. Charges financières nettes

Les charges financières nettes s'élèvent à 18 677 384 DT au cours de l'exercice 2025 contre 13 646 408 DT au cours de l'exercice 2024 et se détaillent comme suit :

Désignation	2025	2024
Intérêts des emprunts	12 176 991	8 467 577
Intérêts Opérations de financement	5 696 910	3 756 370
Frais d'escompte	890 390	835 184
Différence de change (*)	(86 907)	587 277
Total	18 677 384	13 646 408

(*) Aucune différence de change n'a été incorporée dans la valeur comptable d'un actif, et aucun écart de conversion n'a été constaté au titre de l'exercice clos le 31.12.2025.

R.8. Produits des placements

Les produits des placements s'élèvent en 2025 à 23 754 743 DT contre 5 626 859 DT au cours de l'exercice 2024 et de détaillent comme suit :

Désignation	2025	2024
Dividendes encaissés	20 400 000	-
Revenus des valeurs mobilières	3 354 743	5 626 859
Total	23 754 743	5 626 859

Cette croissance découle essentiellement de la comptabilisation des dividendes de la filiale SOTUVER GLASS INDUSTRIES, à hauteur de 20,400 millions de dinars.

R.9. Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires s'élèvent à 239 964 DT au cours de l'exercice 2025 contre 818 645 DT au cours de l'exercice 2024 et se détaillent comme suit :

Désignation	2025	2024
Profit exceptionnel	182 964	818 645
Plus value /cession actif	57 001	-
Total	239 964	818 645

R.10. Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires s'élèvent à 209 308 DT au cours de l'exercice 2025 contre 16 239 DT au cours de l'exercice 2024 et se détaillent comme suit :

Désignation	2025	2024
Pertes exceptionnelles	209 308	16 239
Total	209 308	16 239

R.11. Impôts sur les bénéfices

Les impôts sur les bénéfices s'élèvent à 1 670 184 DT au cours de l'exercice 2025 contre 2 498 218 DT au cours de l'exercice 2024 et se détaillent comme suit :

Désignation	2025	2024
Impôts sur les bénéfices	1 355 324	1 974 870
Contribution sociale	314 860	384 322
Contribution conjoncturelle	0	139 026
Total	1 670 184	2 498 218

Tableau de passage des charges par nature aux charges par destination

Charge par nature	Montant	Ventilation				
		Coût des ventes	Frais de distribution	Frais d'administration	Autres charges	Observations
Achats d'approvisionnements consommés	52 452 495	49 710 956	2 216 683	524 856	-	
Autres charges d'exploitation	14 976 627	5 881 097	6 302 752	2 277 597	515 182	
Charges de personnel	14 416 277	10 861 521	1 169 703	2 385 053	-	
Dotations aux amortissements et aux provisions	24 498 791	19 535 460	67 203	62 630	4 833 498	
Variation des stocks de produits finis et des encours	(3 614 985)	(3 614 985)	-	-	-	
Total	102 729 204	82 374 048	9 756 341	5 250 136	5 348 679	

VI.3. Notes sur l'état des flux de trésorerie

F.1. Amortissements et provisions

Désignation	31/12/2025	31/12/2024
Dotations aux amortissements des immobilisations	14 192 069	10 031 242
Dotation aux amortissements des Moules	5 365 283	4 959 889
Provisions pour dépréciation Risques et charges	2 438 598	2 897 477
Provisions pour dépréciation des comptes d'actifs	428 935	1 420 877
Provisions pour dépréciation des clients	340 352	786 795
Provisions pour dépréciation des stocks	1 323 224	484 486
Dotations aux provisions des moules	1 096 264	184 734
Dotations aux résorptions des charges à répartir	107 940	30 383
Provisions pour dépréciation des placements	-	750 000
Reprises sur Provisions	(793 876)	(1 679 107)
Total	24 498 791	19 866 776

F.2. Variation des actifs

Désignation	31/12/2025 (a)	31/12/2024 (b)	Variation (b)-(a)
Stock	58 109 159	50 227 565	(7 881 594)
Créances clients	48 568 972	30 717 391	(17 851 581)
Autres actifs	18 816 401	33 991 237	15 174 836
Total	125 494 533	114 936 193	(10 558 339)

F.3. Variation des passifs

Libellé	31/12/2025 (a)	31/12/2024 (b)	Variation (a)-(b)
Fournisseurs	26 971 314	17 691 840	9 279 474
Autres passifs courants	14 274 854	15 536 484	(1 261 630)
Crédit CNSS CT	425 805	-	425 805
Passifs non courants (Provision IDR)	1 876 671	2 118 391	(241 720)
Total	43 548 644	35 346 715	8 201 929

F.4. Décaissements sur acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles

Désignation	2025	2024
Décaissements sur acquisitions d'immobilisations corporelles	(15 827 685)	(53 837 978)
Décaissements sur acquisitions d'immobilisations incorporelles	(227 042)	(128 738)
Total	(16 054 727)	(53 966 716)

F.5. Décaissements sur acquisitions d'immobilisations Financières

Désignation	2025	2024
Décaissements sur acquisitions d'immobilisations financières	(16 284 436)	(45 366 034)
Total	(16 284 436)	(45 366 034)

F.6.Trésorerie à la clôture de l'exercice

Désignations	Solde 31/12/2025	Solde 31/12/2024	Variation
Billets de trésorerie	35 650 000	43 800 000	(8 150 000)
Caisse	2 412	13 159	(10 748)
Comptes courants bancaires débiteurs	1 217 652	4 103 775	(2 886 123)
B.I.A.T	64 446	131 369	(66 923)
UIB	57 379	402 221	(344 842)
B.H	820	64 710	(63 890)
BT	229 592	85 729	143 863
B.N.A	-	-	-
UBCI	-	686 377	(686 377)
S T B	-	-	-
ATTIJARI BANK	260 726	672 813	(412 087)
AMEN BANK	364 421	862 447	(498 026)
A T B	240 268	1 198 109	(957 841)
ZITOUNA Banque	-	-	-
Comptes courants bancaires créditeurs	(43 080)	(7 997 471)	7 954 391
UBCI	(40 732)	(1 117 984)	1 077 252
B.T.	(2 348)	(740 457)	738 109
ATTIJARI BANK	-	(808 685)	808 685
A T B	-	-	-
AMEN BANK	-	(2 316 437)	2 316 437
B.N.A	-	-	-
S.T.B	-	-	-
Zitouna	-	-	-
UIB	-	(227 160)	227 160
BIAT	-	(2 786 748)	2 786 748
Total	36 826 983	39 919 464	(3 092 480)

V. Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan de la société « SOTUVER S.A » se détaillent comme suit :

A- Hypothèques et nantissements

La société « SOTUVER S.A » a affecté spécialement au profit de la BIAT, et en pari-passu avec UBCI, ATTIJARI BANK, BH, UIB, Amen Bank et BT :

a. En Hypothèque Immobilière de Premier Rang :

Conformément aux articles 270 et suivants du code des droits réels, la totalité des parts indivises lui appartenant dans la propriété sise à Jebel El Ouest, Délégation de ZAGOUAN, d'une superficie de 7 Ha, objet du titre foncier N° 15 452 dénommé « Henchir BOU HEJBA ».

b. En Nantissement de Premier Rang :

Conformément à la loi N° 2001-19 du 6 Février 2001 relative au nantissement de l'outillage et du matériel d'équipement professionnel, l'ensemble du matériel servant à l'exploitation du Fonds.

Conformément au décret du 7 Novembre 1935 modifié par le décret du 10 Février 1955, sont en nantissement de premier rang : les machines, marchandises, matériels, matières premières, outillages et véhicules automobiles ou autres moyens de transport quelconques qui pourraient se trouver dans le fonds lors de la réalisation éventuelle du gage.

c. En Nantissement de Rang Utile :

Conformément à l'article 236 et suivants du code de commerce concernant le nantissement sur fonds de commerce, sont en nantissement de rang utile : l'ensemble sans aucune exception ni réserve des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce situé à la zone industrielle BIR MCHERGUA JBEL EL OUEST-ZAGHOUAN, consistant en une unité de fabrication et de commercialisation de tout article en verre ou en produits inscrite au Registre National des entreprises ainsi que les machines marchandises, matériels, matières premières, outillages et véhicules automobile , moyens de transport quelconques qui pourraient se trouver dans ledit fonds lors de la réalisation éventuelle du gage. Ce nantissement est accordé vis-à-vis la banque de Tunisie pour un montant de 30 800 000 DT.

d. Nantissements des titres de participation :

Banque	Société Emprunteuse	Montant du crédit (en KDT)	Titres	Nature de l'engagement
BANQUE DE TUNISIE	SOTUVER SA	12 000	SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI)	Nantissement

B- Caution Solidaire

1. Au 31 Décembre 2021, la société a accordé une caution solidaire au profit de la BT pour garantir le crédit d'investissement contractés par la société SGI pour un montant de 25 000 000 DT au nom de SOTUVER GLASS INDUSTRIES. Ce crédit n'est pas encore réglé en totalité au 31 Décembre 2025.
2. Au 30 Juin 2021, la société a accordé une caution solidaire au profit de l'Amen Banque pour garantir le crédit d'investissement contractés par la société SGI pour un montant de 20 000 000 DT au nom de SOTUVER GLASS INDUSTRIES. Ce crédit n'est pas encore réglé en totalité au 31 Décembre 2025.
3. Au 8 Mars 2023, la société a accordé une caution solidaire au profit de l'Amen Banque pour garantir le crédit de gestion contractés par la société SGI pour un montant de 12 100 000 DT au nom de SOTUVER GLASS INDUSTRIES. Ce crédit n'est pas encore réglé en totalité au 31 Décembre 2025.
4. Au 28 Aout 2024, la société a accordé une caution solidaire au profit de l'ATB pour garantir le crédit de gestion contractés par la société SGI pour un montant de 6 360 000 DT au nom de SOTUVER GLASS INDUSTRIES. Ce crédit n'est pas encore réglé en totalité au 31 Décembre 2025.
5. Au 31 Juillet 2024, la société a accordé une caution solidaire au profit de BTL pour couvrir les engagements de la société SGI pour un montant de 6 000 000 DT au nom de SOTUVER GLASS INDUSTRIES auprès de BTL.
6. Au 31 Mai 2024, la société a accordé une caution solidaire au profit de l'Amen Banque pour garantir le crédit de gestion contractés par la société SGI pour un montant de 3 000 000 DT au nom de SOTUVER GLASS INDUSTRIES. Ce crédit n'est pas encore réglé en totalité au 31 Décembre 2025.
7. Au cours de l'exercice 2025, la société « SOTUVER S.A » a donné une caution solidaire pour le compte de la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » en faveur de la banque « UBCI » à hauteur de 6 000 000 DT.
8. Au cours de l'exercice 2025, la société « SOTUVER S.A » a donné une caution solidaire pour le compte de la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » en faveur de la banque « BIAT » à hauteur de 2 650 000 DT.

9. Au cours de l'exercice 2025, la société « SOTUVER S.A » a donné une caution solidaire pour le compte de la société « SOTUVER GREEN » en faveur de la banque « AMEN BANK » à hauteur de 3 000 000 DT

C- Crédits

Les crédits en cours relatifs aux hypothèques et nantissements vis-à-vis des banques susmentionnées s'élèvent à 158 983 293 DT, dont 110 411 435 DT restant dû au 31 Décembre 2025. Et se détaillent comme suit :

Banque	Principal Crédit (en KDT)	Principal restant dû (en KDT)
Attijari Bank	43 583	21 560
Amen Bank	40 000	21 637
UBCI	43 700	39 783
Banque de Tunisie	23 000	19 559
ATB	8 700	7 871
TOTAL	158 983	110 411

D- Effets escomptés non échus

Les effets escomptés non échus s'élèvent au 31 Décembre 2025 à 10 164 702 DT et se détaillent comme suit :

Banques	Montant (en KDT)
ATTIJARI Bank	306
BIAT	2 311
Banque de Tunisie	1 999
UBCI	4 394
ATB	1 155
Total	10 165

E- Autres engagements

Banque	Engagement	Montant en devise engagement
UBCI	Confirmation lettre de crédit	1 085 027 DT
Banque de Tunisie	Credit non mobilisable	667 464 DT
Attijari Bank	Crédit Documentaire	295 281 DT
Amen Bank	Engagement par signature	60 000 DT

VI. Note relative au résultat par action

Désignation	Exercice 2025	Exercice 2024
Résultat Net	24 741 704	13 903 690
Nombre d'action	39 254 475	39 254 475
Résultat par action	0,630	0,354

VII. Notes sur les parties liées

Conventions et opérations nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2025

1. Au cours de l'exercice 2025, la société « SOTUVER S.A » a donné une caution solidaire pour le compte de la société « OMNIUM PANAFRICAIN DES BOIS TUNISIE » en faveur de la banque « ATTIJARI BANK » à hauteur de 1 585 000 DT.
2. Au cours de l'exercice 2025, la société « SOTUVER S.A » a donné une caution solidaire pour le compte de la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » en faveur de la banque « UBCI » à hauteur de 6 000 000 DT.
3. Au cours de l'exercice 2025, la société « SOTUVER S.A » a donné une caution solidaire pour le compte de la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » en faveur de la banque « BIAT » à hauteur de 2 650 000 DT.
4. Au cours de l'exercice 2025, la société « SOTUVER S.A » a donné une caution solidaire pour le compte de la société « SOTUVER GREEN » en faveur de la banque « AMEN BANK » à hauteur de 3 000 000 DT.
5. Au cours de l'exercice 2025, la société « SOTUVER S.A » a acquis 1 599 000 actions détenues par la société « LLOYD TUNISIEN », société ayant des administrateurs en commun avec la société avec la société « SOTUVER S.A », dans le capital de la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) », au prix unitaire de 6,365 DT, soit un montant total de 10 177 635 DT.
6. Au cours de l'exercice 2025, la société SOTUVER a acquis des billets de trésorerie émis par la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » rémunéré au taux d'intérêt de 9,49%. Le solde des billets de trésorerie s'élève au 31 Décembre 2025 à 18 500 000 DT.
7. Courant l'exercice 2025, la société « SOTUVER SA » a acheté des matières premières auprès de la société « OMNIUM PANAFRICAIN DES BOIS TUNISIE » pour un montant (TTC) de 2 663 919 DT. Le compte fournisseur « OMNIUM PANAFRICAIN DES BOIS TUNISIE » relatif à ces opérations présente au 31 Décembre 2025 un solde créditeur de 223 277 DT.
8. Le compte de la filiale « SOTUVER GREEN » dans les livres de la société « SOTUVER S.A » présente au 31 Décembre 2025 un solde créditeur de 243 172 DT.
9. La société « SOTUVER SA » a refacturé à la société « CFI » pour un montant (TTC) 223 345 DT correspondant à des services payés pour le compte de cette dernière et non encore réglés au 31 Décembre 2025
10. Au cours de l'exercice 2025, la société « SOTUVER S.A » a souscrit à des emprunts bancaires totalisent un montant de 16 700 000 DT qui se détaillent comme suit :

Banque	Montant (En KDT)
UBCI	11 700
Banque de Tunisie	5 000

Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

L'exécution des opérations suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025 :

11. Courant l'exercice 2025, la société « LLOYD TUNISIEN », société ayant des administrateurs en commun avec la société « SOTUVER S.A », a facturé à cette dernière des primes d'assurance pour un montant (TTC) de 890 970 DT. Le solde fournisseur « LLOYD TUNISIEN » s'élève au 31 Décembre 2025 à 137 564 DT.

Par ailleurs, la société « SOTUVER S.A » a déposé un montant de 188 982 DT pour le compte de la société « LLOYD TUNISIEN », au titre de la couverture des indemnités pour départ à la retraite de son personnel. Le solde de ce dépôt s'élève au 31 Décembre 2025 à 978 577 DT.

12. La société « CETRAM », société ayant des administrateurs en commun avec la « SOTUVER S.A », a facturé des prestations au titre des projets en cours pour un montant (TTC) de 452 795 DT. Le compte fournisseur « CETRAM » présente au 31 Décembre 2025 un solde débiteur de 54 882 DT.
13. Courant l'exercice 2025, la société « SOTUVER S.A » a émis des notes de débit pour la société « ALUFOND » portant sur des refacturations de charges communes, pour un montant (TTC) de 2 349 206 DT. Le solde créditeur de la société « ALUFOND » dans les livres de la société « SOTUVER S.A » s'élève au 31 Décembre 2025 à 419 708 DT.
14. Courant l'exercice 2025, la société « SOTUVER SA » a acheté des matières premières auprès de la société « SABLES VERRIERS DE TUNISIE (SVT) » pour un montant (TTC) de 2 368 874 DT. Le compte fournisseur « SVT » relatif à ces opérations présente au 31 Décembre 2025 un solde créditeur de 250 536 DT.
15. Le compte Débiteur divers de la filiale « SABLES VERRIERS DE TUNISIE (SVT) » dans les livres de la société « SOTUVER S.A » présente au 31 Décembre 2025 un solde débiteur de 251 101 DT relatif à des opérations réalisées au cours des exercices antérieurs.
16. Le compte de la filiale « VETRO MEDITERRANEO » dans les livres de la société « SOTUVER S.A » présente au 31 Décembre 2025 un solde créditeur de 126 008 DT relatif à des opérations réalisées au cours des exercices antérieurs.
17. Courant l'exercice 2025, la société « Logistique Magasin Général », société ayant des administrateurs en commun avec la société « SOTUVER S.A », a facturé à cette dernière des prestations de services pour un montant (TTC) de 1 580 038 DT. Le solde fournisseur de la société « Logistique Magasin Général » présente au 31 Décembre 2025 un solde créditeur de 385 225 DT et des effets à payer pour 573 398 DT.
18. Courant l'exercice 2025, la société « SUPER TOURS », société ayant des administrateurs en commun avec la « SOTUVER S.A », a facturé à cette dernière des prestations de services pour un montant (TTC) de 144 654 DT. Le solde fournisseur de la société « SUPER TOURS » présente au 31 Décembre 2025 un solde créditeur de 47 600 DT.
19. Le compte de la filiale « ADRIAVETRO » dans les livres de la société « SOTUVER S.A » présente au 31 Décembre 2025 un solde créditeur de 54 019 DT relatif à des opérations réalisées au cours des exercices antérieurs.
20. Au cours de l'exercice 2025, la société « SOTUVER S.A » a vendu à la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » des produits finis pour un montant total de 1 141 722 DT. Ces produits, non encore facturés à la date de clôture, ont été constatés en produits à recevoir au 31 décembre 2025.
21. Courant l'exercice 2025, la société « SOTUVER », a émis des notes de débits à la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » portant sur des refacturations de la mise à disposition de personnel, la quote-part des charges de personnel commun, des frais de transport, de la restauration et des frais de missions au titre de l'exercice 2025 pour un montant (TTC) de 10 910 505 DT. Le compte débiteur de la filiale « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » relatif à ces opérations présente au 31 Décembre 2025 un solde de 2 563 538 DT.
Les produits non encore facturés au 31 Décembre 2025 relatifs à cette opération et constatés en produits à recevoir s'élèvent à « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » pour un montant de 196 645 DT.
22. Courant l'exercice 2025, la société « SOTUVER SA » a facturé à la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » des matières premières, palettes, emballages et consommables pour un montant (TTC) de 251 571 DT qui a été réglé en 2025.
23. Courant l'exercice 2025, la société « SOTUVER SA » a émis des notes de débit à la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » portant sur des refacturations de la mise à disposition des moules pour un montant (TTC) de 2 410 378 DT.
Les produits non encore facturés au 31 Décembre 2025 relatifs à cette opération et constatés en produits à recevoir s'élèvent à « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » pour un montant de 2 029 326 DT.

24. Au cours de l'exercice 2025, la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » a vendu à la société « SOTUVER S.A » des produits finis pour un montant total TTC de 1 384 727 DT. Ces charges, non encore facturés à la date de clôture, ont été constatés en charges à payer au 31 décembre 2025.
25. Courant l'exercice 2025, la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » a facturé à la société « SOTUVER SA » une mise à disposition de personnel pour un montant (TTC) de 1 609 932 DT qui a été réglé en 2025.
Une charge à payer a été comptabilisé au 31 Décembre 2025 relative à cette opération pour un montant de 1 636 777 DT.
26. Courant l'exercice 2025, la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » a facturé à la société « SOTUVER SA » des matières premières, palettes, emballages et consommables pour un montant (TTC) de 3 620 594 DT. Le compte créditeur de la filiale « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » relatif à ces opérations présente au 31 Décembre 2025 un solde de 2 198 315 DT.
27. Courant l'exercice 2025, la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » a mis à la disposition de la société « SOTUVER SA » des moules pour un montant (TTC) de 399 082 DT. Ces charges, non encore facturées à la date de clôture, ont été constatées en charge à payer au 31 Décembre 2025.
28. Courant les exercices antérieurs à 2025, la société « SOTUVER SA » a accordé une caution solidaire au profit de la « BANQUE DE TUNISIE » pour garantir le crédit d'investissement contracté par la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES » (SGI) pour un montant de 25 000 000 DT.
29. Courant les exercices antérieurs à 2025, la société a accordé une caution solidaire au profit de « AMEN BANK » pour garantir le crédit d'investissement contracté par la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES » (SGI) pour un montant de de 20 000 000 DT.
30. Courant les exercices antérieurs à 2025, la société a accordé une caution solidaire au profit de « AMEN BANK » pour garantir le crédit d'investissement contracté par la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES » (SGI) pour un montant de de 12 100 000 DT.
31. Courant les exercices antérieurs à 2025, la société « SOTUVER S.A » a donné une caution solidaire pour le compte de la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » en faveur de la banque « BTL » à hauteur de 6 000 000 DT.
32. Courant les exercices antérieurs à 2025, la société « SOTUVER S.A » a donné une caution solidaire pour le compte de la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » en faveur de la banque « UBCI » à hauteur de 6 000 000 DT.
33. Courant les exercices antérieurs à 2025, la société « SOTUVER S.A » a donné une caution solidaire pour le compte de la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » en faveur de la banque « ATB » à hauteur de 6 360 000 DT.
34. Au 31 Décembre 2025, le solde des billets de trésorerie souscrits auprès des sociétés groupe s'élève à 35 650 000 DT rémunérés au taux de TMM+2% et se détaillant comme suit :

Désignation	Solde (En KDT)
Billets de Trésorerie « CFI »	34 900
Billets de Trésorerie « FOUNA » (*)	750
Total	35 650

(*) Solde provisionné à hauteur de 100%

Les produits constatés sur ses billets de trésorerie courants l'exercice 2025, s'élèvent à 3 300 233 DT.

VIII. Informations financières liées aux facteurs ESG

Conformément au communiqué du Conseil du Marché Financier (CMF) du 25 décembre 2025 et aux précisions du 13 février 2026, la présente note vise à fournir les informations financières significatives liées aux facteurs ESG, sur la base d'une appréciation de la matérialité financière, conformément au cadre conceptuel de la comptabilité.

Les informations présentées couvrent notamment :

1. Le mode de gouvernance ESG ;
2. La stratégie et les orientations ESG ;
3. La gestion des risques et opportunités ESG ;
4. Les indicateurs.

SECTION 1 — GOUVERNANCE

1.1. Organes de gouvernance impliqués dans le pilotage ESG

Le **Conseil d'Administration** de la société SOTUVER assure la supervision stratégique des enjeux ESG. La politique RSE, formalisée en 2025 et intitulée « Une industrie verrière durable, circulaire et solidaire », a été validée par le Conseil. Les sujets ESG sont examinés **au moins deux fois par an** (validation des objectifs et suivi du rapport extra-financier).

La **Direction Générale** porte l'engagement en matière de durabilité, notamment via :

- La création en 2024 d'une **Direction du Développement Durable et de l'Économie Circulaire (DDEC)** ;
- L'allocation de dotations budgétaires dédiées (bilan carbone, actions sociales, certifications).

1.2. Comités concernés

Un **Comité RSE** interne a été constitué, comprenant :

- La **Direction Générale** (pilotage)
- La **Direction développement durable économie circulaire (DDEC -animation opérationnelle)**
- La Direction QHSE (Qualité, environnement, sécurité)
- Les représentants des **RH, Production et Finance**

Le Comité rend compte au Conseil d'Administration. Une instance dédiée au pilotage ESG existe donc sous la forme de cette organisation matricielle, sans comité spécialisé autonome au sein du Conseil.

1.3. Formation et renforcement des capacités

En 2025, la société SOTUVER a engagé plusieurs actions de formation et sensibilisation :

Bénéficiaires	Thématiques	Forme	Partenaires
Administrateurs & Direction	Enjeux climatiques, réglementation carbone (MACF)	Sessions dédiées	Cabinet externe
Personnel collaborateurs) (120	ISO 50001 : 2018 Management de l'énergie ISO 14001 :2015 Management environnemental (tri, énergie)	Formation interne Sensibilisation	Interne
7 collaborateurs clés	Programme « formation de formateurs » (management QSE, métiers du verre)	Certification	CNFCPP*

*CNFCPP : Centre National de Formation Continue et de Promotion Professionnelle

Actions prévues 2026 :

- E-learning sur l'éthique des affaires et la prévention de la corruption (management)
- Formation des équipes dirigeantes sur les enjeux ESG et l'inclusion

SECTION 2 — STRATÉGIE ESG

2.1. Business Model et orientations stratégiques ESG

Business model : La société SOTUVER fabrique des emballages alimentaires en verre creux (bouteilles, flacons) pour les secteurs des boissons gazeuses, eaux, alcools et huiles. Le groupe exporte vers 20 pays, dont l'Union européenne.

2.2. L'identification des enjeux ESG

L'identification des enjeux ESG financièrement matériels de SOTUVER s'appuie sur les exigences réglementaires tunisiennes applicables à ses activités.

Cette démarche est enrichie par la prise en compte des référentiels internationaux du SASB, relatifs au secteur des contenants et emballages, afin d'assurer, afin d'assurer une analyse alignée avec les standards internationaux de matérialité financière et les spécificités opérationnelles du secteur verrier.

Enjeux ESG sectoriels (référentiel SASB – Containers & Packaging) :

- Gestion de l'énergie : Intensité énergétique
- Emissions de gaz à effet de serre CO₂ (fours verriers)
- Gestion des déchets : Taux d'intégration de calcin recyclé (économie circulaire)
- Santé, sécurité & conditions de travail : Sécurité des opérateurs
- Sécurité des produits : Traçabilité qualité et santé client

2.3 Articulation avec la stratégie globale :

Les axes stratégiques ESG 2025-2027 sont intégrés au contrat de la Direction Générale et aux bonus des directeurs d'usine :

Axe stratégique	Objectif 2025-2027	Horizon
Décarbonation	Finalisation du bilan carbone (2025) et plan d'action	2026
Recyclage du verre	Taux de calcin externe : 30 % en 2025 → 35 % objectif 2026	2026
Sécurité industrielle	Zéro accident avec arrêt d'ici fin 2026	2026

SECTION 3 — GESTION DES RISQUES

3.1. Démarche d'identification et d'évaluation

En 2025, la société SOTUVER a engagé une première démarche structurée de gestion des risques ESG à travers l'élaboration d'une cartographie qualitative des principaux enjeux susceptibles d'avoir un impact sur ses activités et sa performance financière. Cette démarche repose sur des entretiens réalisés avec les responsables des différentes fonctions de la société et sur une méthodologie d'évaluation fondée sur un scoring croisant la probabilité d'occurrence des risques et leur impact financier potentiel.

La société prévoit par ailleurs de renforcer progressivement son dispositif ESG à partir de 2026 afin d'améliorer l'intégration des enjeux de durabilité dans ses processus de gestion et d'anticiper les évolutions réglementaires ainsi que les attentes croissantes du marché en matière de transparence extra-financière.

3.2. Principaux risques et opportunités ESG identifiés

Risque	Catégorie	Description	Niveau de matérialité	Horizon	Opportunité associée
Dépendance au calcin importé	Environnement	46 % du calcin externe importé (2025)	Élevé	Court terme	Structuration filière locale de recyclage
Hausse du prix de l'énergie	Environnement	Consommation gaz/électricité des fours	Élevé	Court terme	Efficacité énergétique (ISO 50001)
Accident industriel grave	Social	Brûlures / coupures sur lignes	Moyen	Court à moyen terme	ISO 45001 prévue 2027

3.3. Exposition au MACF

La société SOTUVER exporte une partie de sa production vers l'Union européenne. Toutefois, au regard du périmètre actuel du Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières (MACF), le secteur du verre d'emballage n'est pas directement concerné par les catégories de produits couvertes par ce dispositif. En conséquence, la société ne considère pas, à ce stade, le MACF comme un enjeu réglementaire matériel ayant un impact financier significatif sur ses activités. Néanmoins, une veille réglementaire est assurée afin de suivre les évolutions potentielles du dispositif européen et leurs implications potentielles futures pour le secteur verrier.

SECTION 4 — INDICATEURS

Pour l'exercice clos au 31 décembre 2025, et conformément à l'approche « comply or explain », la société ne publie pas encore d'indicateurs ESG quantitatifs formalisés, compte tenu du niveau actuel de maturité des données et des systèmes d'information disponibles. Cette situation s'explique également par l'absence de risques ESG significatifs identifiés à ce jour, susceptibles d'avoir un impact financier matériel sur l'activité, la performance ou la situation financière de la société.

IX. Événements postérieurs

Les présents Etats Financiers ont été autorisés pour publication par le Conseil d'Administration en date du 22 Mai 2026. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

X. Etat des soldes intermédiaires de gestion

Soldes intermédiaires de Gestion								
Produits	Exercice 2025	Exercice 2024	Charges	Exercice 2025	Exercice 2024	Soldes	Exercice 2025	Exercice 2024
Revenus et autres produits d'exploitation	124 033 078	109 904 866						
Production stockée	3 614 985	14 515 612						
Total	127 648 063	124 420 478	Total	-		Production	127 648 063	124 420 478
Production	127 648 063	124 420 478	Achat consommés	(52 452 495)	(55 438 218)	Marge sur cout matières	75 195 568	68 982 260
Marge sur cout matières	75 195 568	68 982 260	Autres charges externes	(14 687 660)	(12 428 841)	Valeur Ajoutée brute	60 507 908	56 553 418
Valeur Ajoutée brute	60 507 908	56 553 418	Impôts et taxes	(288 967)	(197 636)			
			Charges de personnel	(14 416 277)	(12 869 956)			
Total	60 507 908	56 553 418	Total	(14 705 244)	(13 067 593)	Excédent Brut d'Exploitation	45 802 664	43 485 826
Excédent Brut d'Exploitation	45 802 664	43 485 826	Autres charges ordinaires	(209 308)	(16 239)			
Autres produits ordinaires	239 964	818 645	Charges financières nettes	(18 677 384)	(13 646 408)			
Produits de placements	23 754 743	5 626 859	Dotations aux amortissements et aux provisions ordinaires	(24 498 791)	(19 866 776)			
			Impôt sur le résultat ordinaire	(1 670 184)	(2 498 218)			
Total	69 797 372	49 931 330	Total	(45 055 668)	(36 027 640)	Résultat des activités ordinaires	24 741 704	13 903 690
Résultat des activités ordinaires	24 741 704	13 903 690	Résultat des activités ordinaires	24 741 704	13 903 690			
Gains extraordinaires	-	-	Pertes extraordinaires	-	-			
Effet positif des modifications comptables	-	-	Effet négatif des modifications comptables	-	-			
			Impôt sur éléments extraordinaires et modifications comptables	-	-			
Total	24 741 704	13 903 690	Total	24 741 704	13 903 690	Résultat net après modifications comptables	24 741 704	13 903 690

XI. Détail des emprunts au 31 Décembre 2025

Les emprunts de la société totalisent au 31 Décembre 2025 une valeur de 110 411 435 DT. Le tableau de variation des emprunts entre le 31 Décembre 2024 et le 31 Décembre 2025 se présente comme suit :

Emprunt / Banque	Partie LT au 31/12/2024	Partie CT au 31/12/2024	Total au 31/12/2024	Souscription 2025	Remboursement 2025	Total au 31/12/2025	Partie LT au 31/12/2025	Partie CT au 31/12/2025
Emprunts Attijari Bank	21 560 164	7 936 366	29 496 530	-	7 936 366	21 560 164	13 842 860	7 717 196
Emprunts UBCI	28 083 333	3 916 667	32 000 000	11 700 000	3 916 667	39 783 333	32 500 877	7 282 456
Emprunts Amen Bank	21 637 192	6 261 970	27 899 161	-	6 261 970	21 637 192	14 762 947	6 874 244
Emprunts BT	14 559 317	3 440 683	18 000 000	5 000 000	3 440 683	19 559 317	16 118 635	3 440 683
Emprunts ATB	7 871 429	828 571	8 700 000	-	828 571	7 871 429	6 214 286	1 657 143
Total	93 711 435	22 384 256	116 095 691	16 700 000	22 384 256	110 411 435	83 439 605	26 971 722

Le détail des emprunts au 31 Décembre 2025 se présente comme suit :

Emprunt	Capital initial	Partie LT	Partie CT	Total Restant dû	Date Début	Date Fin	Taux d'intérêt
Attijari Bank 4	9 383 293	-	1 868 148	1 868 256	31/07/2021	31/10/2026	TMM+1,6%
Attijari Bank 5	4 200 000	-	630 000	630 000	31/05/2021	31/08/2026	TMM+1,6%
Attijari Bank 6	10 000 000	2 857 150	1 904 760	4 761 910	30/09/2021	30/06/2028	TMM+1,75
Attijari Bank 7	8 000 000	3 200 000	1 600 000	4 800 000	31/10/2023	31/10/2028	TMM + 1,25%
Attijari Bank 8	5 000 000	3 214 286	714 286	3 928 571	30/07/2024	30/04/2031	TMM+1,25
Attijari Bank 9	5 000 000	3 214 286	714 286	3 928 571	12/07/2024	12/04/2031	TMM+1,25
Attijari Bank 10	2 000 000	1 357 139	285 716	1 642 855	26/11/2024	26/08/2031	TMM+1,25
UBCI 4	10 000 000	7 916 667	1 666 667	9 583 333	14/08/2024	14/08/2031	TMM+1,5
UBCI 2	10 000 000	6 000 000	2 000 000	8 000 000	15/11/2022	15/11/2029	TMM+1,65
UBCI 3	12 000 000	7 500 000	3 000 000	10 500 000	10/07/2024	10/01/2029	TMM+1,75
UBCI 5	11 700 000	11 084 211	615 789	11 700 000	29/10/2025	29/10/2031	TMM + 2%
Amen Bank 1	10 000 000	2 238 150	2 067 919	4 306 070	25/03/2021	25/12/2027	TMM+1,75
Amen Bank 2	15 000 000	2 654 063	2 092 019	4 746 082	05/12/2024	05/02/2028	TMM+1,5
Amen Bank 3	15 000 000	9 870 734	2 714 306	12 585 040	31/12/2024	15/11/2029	TMM+1,5
BT 1	2 800 000	1 866 667	466 667	2 333 333	25/10/2023	30/11/2030	TMM+1,65
BT 2	3 200 000	2 133 328	533 336	2 666 664	31/08/2024	30/11/2030	TMM+1,65
BT 3	12 000 000	7 118 640	2 440 680	9 559 320	25/12/2024	30/11/2029	TMM+2
BT 4	5 000 000	5 000 000	-	5 000 000	25/12/2025	30/11/2032	TMM + 1,65 %
ATB	8 700 000	6 214 286	1 657 143	7 871 429	31/12/2024	30/09/2030	TMM+2
TOTAL	158 983 293	83 439 605	26 971 722	110 411 435			

XII. Tableau de détermination du résultat fiscal :

TABLEAU DE DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL Au 31/12/2025	
	31/12/2025
RESULTAT Avant IS et CSS	26 411 888
I- REINTEGRATIONS	
PROV POUR RISQUES ET CHARGES	2 438 598
DOT PROV DEP IMMO CORP	1 096 264
DOT AUX PROV DEP STOCK	1 323 224
DOT AUX PROV DEP CREANCE	340 352
DOT AUX PROV POUR DEP AC	428 935
Timbres de voyage	1 020
Cadeaux et frais de réceptions exc&dentaires	26 986
Dons et subventions accordés à organismes d'interet général et excédentaires	32 014
Pertes de changes non matérialisées 31/12/2025	1 894 426
Extourne Gains de changes non réalisés au 31/12/2024	148 536
Pénalités amendes et transactions	1 101 053
RS Supportés au lieu et à la place	408 528
TOTAL REINTEGRATIONS	9 239 938
II- DEDUCTIONS	
- Gains de changes non matérialisés 31/12/2025	650 799
- Extourne Pertes de changes non matérialisées 31/12/2024	1 057 731
- Reprises sur provisions initialement réintégrées	793 876
-Reprise provision IDR	241 720
- Dividendes	20 400 000
-Amortissement supplémentaire 30%	
TOTAL DEDUCTIONS	23 144 125
RÉSULTAT FISCAL AVANT DÉDUCTION DES PROVISIONS	12 507 701
III- DÉDUCTION DES PROVISIONS DANS LA LIMITE DE 50% DU RÉSULTAT FISCAL	
- Provisions pour créances douteuses (action en justice)	0
- Provisions pour dépréciation des stocks destinés à la vente. (limite 50% du coût de revient)	0
- Provisions pour dépréciation de la valeur des actions cotées à la bourse des valeurs mobilières de Tunis	0
IV-RÉSULTAT FISCAL APRES DÉDUCTION DES PROVISIONS	12 507 701
Bénéfices imposables	12 507 701
Bénéfice accessoires	
REVENU DES AUTRES CREANC	3 354 743
Markup refacturation Charges commune	945 425
Total bénéfices accessoires	4 300 167
Participation SOTUVER GREEN (Société Implenté dans ZDR éligible aux avantages)	1 228 921
Total bénéfices accessoires après dégrèvement	3 071 246
Bénéfices éligibles au avantages	8 207 534
Chiffre d'affaires Activité dans les ZDR HTVA	121 090 742
Chiffre d'affaires global HTVA	121 090 742
% Local ZDR	100%
% Abattement Activités dans les ZDR	9,71%
Bénéfice local déductible totalement des extensions (2361)	796 783
Bénéfice local imposbale (10%)	7 410 751
IS 10%	741 075
IS 20%	614 249
IS Dû	1 355 324
Report N-1	1 472 022
AIR	11 969
Retenues à la source	1 589 756
Acomptes provisionnels	
IS à Payer (Report d'IS)	-1 718 423
Contribution de solidarité sociale dûe	314 860

GROUPE SOTUVER

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Exercice Clos le 31 décembre 2025

Juin 2026

SOMMAIRE

RAPPORT GENERAL	76
ETATS FINANCIERS CONSOLIDES	82

« GROUPE SOTUVER »
RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
ETATS FINANCIERS CONSOLIDES - EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Messieurs les actionnaires du Groupe SOTUVER,

I. Rapport sur l'audit des Etats Financiers consolidés

1. Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 20 juin 2025 pour le cabinet « AMC Ernst & Young » et du 20 juin 2023 pour le Cabinet « InFirst Auditors », nous avons effectué l'audit des Etats Financiers consolidés du « Groupe SOTUVER », qui comprennent le bilan consolidé arrêté au 31 décembre 2025, l'état de résultat consolidé et l'état des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces Etats Financiers consolidés font ressortir des capitaux propres positifs (hors intérêts minoritaires) de 186 848 058 DT, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 46 087 307 DT.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière consolidée du « Groupe SOTUVER » au 31 décembre 2025, ainsi que sa performance financière consolidée et ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Observations

Nous attirons votre attention sur la note « VII » qui précise que la société « Sotuver Glass Industries » a subi une vérification fiscale au titre de l'exercice 2023 et ayant abouti à un redressement de 3 698 496 DT. La société a présenté son opposition et aucune provision n'a été constatée à ce titre.

A la date du présent rapport, les procédures liées à ce contrôle sont toujours en cours, et les issues finales ne peuvent pas ainsi être déterminées de façon fiable.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

4. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

3.1 Evaluation des Stocks

Risques identifiés

Les Stocks de la société figurent au bilan au 31 décembre 2025 pour une valeur nette de 99 722 108 DT et représentent l'un des postes les plus importants du bilan (environ 18% du total actifs). Les stocks sont évalués comme suit :

- Pour les produits finis : à la valeur inférieure entre le coût de production et la valeur de réalisation nette déterminée à la date de clôture.
- Pour les matières premières et les autres stocks : à la valeur inférieure entre le coût d'achat unitaire, et la valeur de réalisation nette déterminée à la date de clôture.

La direction détermine à la clôture, la valeur nette de réalisation des stocks en se fondant sur les prix de vente nets pratiqués, ainsi que sur les perspectives d'écoulement sur le marché, pour les articles en stock à rotation lente.

La provision pour dépréciation des stocks a été déterminée en tenant compte d'une matrice qui combine l'ancienneté des stocks de produits finis et leur degré d'écoulement.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse aux risques identifiés

Nous avons examiné la conformité aux normes comptables tunisiennes en vigueur de la méthodologie mise en œuvre par la Direction pour la valorisation des stocks et l'estimation de la provision pour dépréciation des stocks. Nos travaux ont consisté principalement à :

- Prendre connaissance des procédures de gestion des stocks et des contrôles internes mis en place pour garantir l'exhaustivité, l'existence et la valorisation des stocks telles que la réalisation d'un inventaire physique des stocks à la clôture de l'exercice ;
- Vérifier par sondage la correcte valorisation des couts d'entrée des stocks (cout d'achat pour les matières premières et cout de production pour les produits finis);
- Vérifier le fait que les stocks soient évalués à la valeur nette de réalisation lorsque celle-ci est inférieure à leur coût unitaire moyen pondéré ;

- Revoir les jugements effectués par la direction dans le cadre de l'évaluation des risques de dépréciation et l'appréciation du caractère raisonnable des estimations et des hypothèses retenues dans le calcul des provisions pour dépréciation des stocks.
- La revue des conclusions relatives aux travaux de l'auditeur de la filiale SOTUVER GLASS INDUSTRIES.

3.2 Comptabilisation des revenus

Risques identifiés

Les revenus de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élèvent à 260 490 444 DT et représentent le poste le plus important de l'état de résultat. Ils sont constitués essentiellement de ventes des articles en verres sur le marché local et à l'exportation.

Nous avons considéré que le risque d'erreur ou d'omission en matière de prise en compte et d'évaluation des revenus et des charges s'y rapportant est un point clé de l'audit en raison de l'importance significative de ces éléments dans les états financiers du groupe.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse aux risques identifiés

Dans le cadre de notre audit des comptes, nos travaux ont porté particulièrement sur les éléments suivants :

- La prise de connaissance des procédures de gestion des ventes et des contrôles internes mis en place par la Société dans le cadre de ce processus ;
- La compréhension de l'environnement informatique lié à la génération et la prise en compte automatique des revenus en comptabilité ;
- La vérification du respect des prescriptions de la norme comptable NCT 03 relative aux Revenus, applicables en matière de prise en compte et d'évaluation des revenus découlant des ventes de marchandises, ainsi que des conventions comptables de réalisation du revenu et de rattachement des charges aux produits ;
- La réalisation de procédés analytiques sur l'évolution des revenus afin de corroborer les données comptables notamment avec les informations de gestion, les données historiques, l'évolution tarifaire, les tendances du secteur et les réglementations y afférentes ;
- La réalisation de tests de détail par l'examen d'un échantillon de transactions de vente ;
- La vérification du caractère approprié des informations fournies sur le chiffre d'affaires dans les notes aux états financiers ;
- La revue des conclusions relatives aux travaux de l'auditeur de la filiale SOTUVER GLASS INDUSTRIES.

5. Rapport de gestion relatif au Groupe

La responsabilité du rapport de gestion relatif au groupe incombe au Conseil d'Administration. Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion relatif au groupe et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions des articles 266 et 471 du code des sociétés commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion relatif au groupe, et ce, par référence aux états financiers consolidés.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion relatif au groupe et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion relatif au groupe semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion relatif au groupe, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

6. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les Etats Financiers consolidés

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle. Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

7. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates,

d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport sur les vérifications spécifiques

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 03 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité des systèmes de contrôle interne du groupe SOTUVER.

À ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la Direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences majeures dans les systèmes de contrôle interne du groupe SOTUVER, susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers consolidés.

Tunis, le 10 Juin 2026

Les commissaires aux comptes

AMC ERNST & YOUNG

Achraf Guermech

INFIRST AUDITORS

Mohamed Triki

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

GROUPE SOTUVER
Bilan consolidé
(Exprimé en Dinars)

		Exercice clos le 31 décembre		
	Note	2025	2024	Variation
ACTIFS				
ACTIFS NON COURANTS				
Ecarts d'acquisition		(10 826 692)	(3 248 971)	(7 577 721)
-Amortissements des écarts d'acquisition		575 063	19 967	555 096
Ecarts d'acquisition nets	(B.1)	(10 251 629)	(3 229 004)	(7 022 625)
Immobilisations incorporelles		3 037 748	2 181 234	856 514
Moins : amortissements		(2 000 870)	(1 774 535)	(226 335)
Immobilisations incorporelles nettes	(B.2)	1 036 877	406 699	630 178
Immobilisations corporelles		495 393 108	474 488 340	20 904 768
Moins : amortissements		(216 651 592)	(178 325 222)	(38 326 370)
Immobilisations corporelles nettes	(B.2)	278 741 516	296 163 118	(17 421 602)
Titres mis en équivalence		873 384	-	873 384
Immobilisations financières		6 084 351	6 681 448	(597 097)
Moins : Provisions		(117 091)	(82 947)	(34 144)
Immobilisations financières nettes	(B.3)	5 967 260	6 598 501	(631 241)
Total des actifs immobilisés		276 367 409	299 939 314	(23 571 905)
Actifs d'impôts différés		2 023 731	1 730 074	293 657
Autres actifs non courants	(B.4)	669 420	4 309 333	(3 639 913)
Total des actifs non courants		279 060 560	305 978 721	(26 918 161)
ACTIFS COURANTS				
Stocks		103 904 392	98 020 466	5 883 926
Moins : Provisions		(4 182 285)	(2 859 060)	(1 323 225)
Stocks nets	(B.5)	99 722 108	95 161 406	4 560 702
Clients et comptes rattachés		83 382 096	64 225 902	19 156 194
Moins : Provisions		(10 639 394)	(10 332 138)	(307 256)
Clients et comptes rattachés nets	(B.6)	72 742 702	53 893 764	18 848 938
Autres actifs courants		45 489 017	57 964 308	(12 475 291)
Moins : Provisions		(2 453 472)	(2 179 042)	(274 430)
Autres actifs courants nets	(B.7)	43 035 545	55 785 266	(12 749 721)
Placements et actifs financiers		56 150 000	56 300 000	(150 000)
Provisions pour dépréciation des placements et autres actifs financiers		(750 000)	(750 000)	-
Placements et autres actifs financiers nets	(B.8)	55 400 000	55 550 000	(150 000)
Liquidités et équivalent de liquidités	(B.9)	8 180 171	8 157 383	22 788
Total des actifs courants		279 080 525	268 547 819	10 532 706
Total des actifs		558 141 085	574 526 540	(16 385 455)

GROUPE SOTUVER
Bilan consolidé
(Exprimé en Dinars)

		Exercice clos le 31 décembre		
	Note	2025	2024	Variation
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS				
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		39 254 475	39 254 475	-
Réserves consolidées		101 557 782	69 574 732	31 983 050
Autres capitaux propres consolidés		(51 506)	(41 879)	(9 627)
Total des capitaux propres consolidés avant Rst de l'exercice		140 760 751	108 787 328	31 973 423
Résultat de l'exercice consolidé		46 087 307	41 791 733	4 295 574
Total des capitaux propres consolidés avant affectation		186 848 058	150 579 061	36 268 977
Réserves des minoritaires dans les réserves		1 231	16 600 143	(16 598 912)
Résultat des minoritaires dans le résultat		385	5 803 753	(5 803 368)
Total des intérêts minoritaires		1 616	22 403 896	(22 402 280)
Total des capitaux propres et intérêts Minoritaires	(B.10)	186 849 674	172 982 957	13 866 717
PASSIFS				
Passifs non courants				
Emprunts et dettes assimilées	(B.11)	159 509 617	171 958 900	(12 449 283)
Autres passifs non courants		425 803	-	425 803
Provisions pour risques et charges	(B.12)	7 594 360	5 509 459	2 084 901
Total des passifs non courants		167 529 780	177 468 359	(9 938 579)
Passifs courants				
Fournisseurs et comptes rattachés	(B.13)	43 565 803	35 190 612	8 375 191
Autres passifs courants	(B.14)	15 472 939	17 719 140	(2 246 201)
Concours bancaires et autres passifs financiers	(B.15)	144 722 889	171 165 472	(26 442 583)
Total des passifs courants		203 761 631	224 075 224	(20 313 593)
Total des passifs		371 291 411	401 543 583	(30 252 172)
Total des capitaux propres, intérêts minoritaires et des passifs		558 141 085	574 526 540	(16 385 455)

GROUPE SOTUVER
ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE
(Exprimé en dinars)

		Exercice de 12 mois clos le 31 décembre		
	Note	2025	2024	Variation
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Revenus	(R.1)	260 490 444	235 107 783	25 382 661
Autres produits d'exploitation	(R.2)	8 209 637	11 851 200	(3 641 563)
Total des produits d'exploitation		268 700 081	246 958 983	21 741 098
CHARGES D'EXPLOITATION				
Variation des stocks des produits finis et des encours		2 499 846	15 737 472	(13 237 626)
Achats de matières et d'approvisionnements consommés	(R.3)	(98 375 138)	(99 868 802)	1 493 664
Charges de personnel	(R.4)	(29 851 076)	(25 886 244)	(3 964 832)
Dotations aux amortissements et aux provisions	(R.5)	(46 100 706)	(43 052 802)	(3 047 904)
Autres charges d'exploitation	(R.6)	(20 837 104)	(19 701 993)	(1 135 111)
Total des charges d'exploitation		(192 664 178)	(172 772 369)	(19 891 809)
RESULTAT D'EXPLOITATION		76 035 903	74 186 614	1 849 289
Charges financières nettes	(R.7)	(32 123 394)	(30 762 221)	(1 361 173)
Produits des placements		4 259 952	5 703 561	(1 443 609)
Autres gains ordinaires	(R.8)	303 519	821 588	(518 069)
Autres pertes ordinaires	(R.9)	(422 952)	(80 084)	(342 868)
				-
RESULTAT COURANT DES SOCIETES INTEGREES		48 053 028	49 869 458	(1 816 430)
Impôts exigibles		(2 547 563)	(2 509 023)	(38 540)
Impôts différés		293 657	235 051	58 606
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		45 799 122	47 595 486	(1 796 364)
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence		288 570	-	288 570
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		46 087 692	47 595 486	(1 507 794)
Quote-part des intérêts minoritaires		(385)	(5 803 753)	5 803 368
RESULTAT NET (PART DU GROUPE)		46 087 307	41 791 733	4 295 574

GROUPE SOTUVER
Etat de flux de trésorerie consolidés
(Exprimé en Dinars)

		Exercice de 12 mois clos le 31 décembre	
	Note	2025	2024
Flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation			
Résultat net		46 087 307	41 791 733
Intérêts minoritaires dans le résultat		385	5 803 753
*Ajustements pour			
*Amortissements et provisions	(F.1)	46 100 706	43 052 802
*Impôt différé		(293 657)	(235 050)
* Variation des :			
- Stock	(F.2)	(5 883 926)	(22 430 660)
- créances clients	(F.2)	(19 156 194)	(2 532 991)
- autres actifs	(F.2)	12 475 290	11 471 705
- Fournisseurs et autres dettes	(F.3)	6 659 171	(26 806 365)
* Autres ajustements :			
- Plus ou moins-value de cession d'immobilisations		(228 212)	
- Résorption subvention d'investissement		(17 553)	(17 700)
- Ecart de conversion		(9 627)	14 162
Total des flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation		85 733 690	50 111 388
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement			
Décaissement pour acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(F.4)	(22 545 608)	(68 545 657)
Décaissement pour acquisition d'immobilisations financières		-	(1 203 075)
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		594 898	-
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières		597 097	-
Décaissement pour acquisition des autres actifs non courants		(125 963)	(375 240)
Décaissement provenant de l'acquisition des intérêts Minoritaires		(15 698 328)	(44 603 309)
Total des flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		(37 177 904)	(114 727 281)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement			
Encaissement sur fonds social		22 487	53 485
Encaissements provenant des emprunts		32 200 000	72 903 101
Remboursements d'emprunts		(38 459 903)	(23 509 929)
Distributions de dividendes		(9 813 619)	(21 589 961)
Encaissement crédit de financement		345 849 105	386 206 545
Remboursement crédit de financement		(362 321 458)	(345 591 534)
Intérêts courus		178 059	632 268
Total des flux de trésorerie liés aux opérations de financement		(32 345 329)	69 103 975
Variation de la trésorerie		16 210 456	4 488 080
Trésorerie au début de l'exercice		46 201 369	41 713 289
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(F.5)	62 411 825	46 201 369

Notes aux états financiers consolidés

XIII. PRESENTATION DU GROUPE

Le Groupe « SOTUVER » est composé de cinq sociétés : la société « SOTUVER S.A », la société « VETRO MEDITERRANEO », la société « ADRIAVETRO SARL », la société « SABLES VERRIERS DE TUNISIE S.A » et la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES ». L'activité principale du groupe « SOTUVER » est la fabrication et la commercialisation en Tunisie et à l'étranger de tous articles en verre ou en produits susceptibles de se substituer au verre ainsi que la fabrication et la commercialisation de tous les produits annexes ou connexes à l'industrie du verre.

- Société Tunisienne de Verrerie « SOTUVER S.A » : son capital s'élève à 39 254 475 DT et appartenant au groupe CFI. La société « SOTUVER S.A » a pour objet la fabrication et la commercialisation en Tunisie et à l'étranger de tous articles en verre ou en produits susceptibles de se substituer au verre ainsi que la fabrication et la commercialisation de tous les produits annexes ou connexes à l'industrie du verre.
- Société « VETRO MEDITERRANEO SARL » (société Tunisienne) est une société de commerce international créée en décembre 2014. Elle a pour objet la commercialisation à l'export des articles de verre. Son capital s'élève à 150 000 DT détenu à concurrence de 80% par la société « SOTUVER SA ». Le fournisseur unique de « VETRO MEDITERRANEO » est « SOTUVER S.A ».
- Société « SABLES VERRIERS DE TUNISIE S.A » (société Tunisienne) est une société anonyme créée en 2017. Son capital social s'élève au 31 décembre 2022 à 2 000 000 DT et détenu à concurrence de 55% par la société « SOTUVER SA ». La société a pour objet principal l'extraction de pierres, de sable et d'argile.
- Société « ADRIAVETRO SARL » dont le pays de résidence est l'Italie est une société créée en 2018. Elle a pour objet la commercialisation en détail et en gros des emballages en verre. Son capital s'élève à 36 617 DT détenu à concurrence de 75% par la société « SOTUVER SA ».
- Société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES » en abrégée « SGI », est une société anonyme créée suivant l'assemblée Générale Constitutive du 20 Avril 2020 avec un capital social de 46 300 000 Dinars divisé en 9 260 000 Actions de 5 Dinars de nominale chacune. Le capital de « SGI » a passé à 68 000 000 DT en 2021, détenu à concurrence de 100% par la société « SOTUVER SA ». Elle a pour objet principal la fabrication et la commercialisation en Tunisie et à l'étranger de tous articles en verre ou de produits susceptibles de se substituer au verre ainsi que la fabrication et la commercialisation de tous les produits annexes ou connexes à l'industrie du verre.
- Société « SOTUVER GREEN » (société Tunisienne) est une société anonyme créée en 2025. Son capital social s'élève au 31 décembre 2025 à 1 260 000 DT et détenu à concurrence de 100% par la société « SOTUVER SA ». La société a pour objet principal le développement, le financement, la construction et l'exploitation de tout projets d'énergie renouvelable.
- Société « OMNIUM PANAFRICAIN DES BOIS » (société Tunisienne) est une société anonyme créée en 2025. Son capital social s'élève au 31 décembre 2025 à 2 600 000 DT et détenu à concurrence de 45% par la société « SOTUVER SA ». La société a pour objet principal la production d'emballages, palettes et accessoire en bois.

XIV. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION :

II.1 REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers consolidés du groupe SOTUVER sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie tels que définis par la Loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 décembre 1996. Il s'agit, entre autres :

- ✓ Du cadre conceptuel ;
- ✓ De la norme comptable générale (NCT 1) ;
- ✓ Des normes comptables relatives à la consolidation (NCT 35 à 37) ;
- ✓ De la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38) et
- ✓ De la norme comptable relative aux informations sur les parties liées (NCT 39).

II.2. PRINCIPES DE CONSOLIDATION

II.2.1. Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent les comptes de toutes les filiales dont le groupe détient directement ou indirectement le contrôle exclusif.

Le groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette filiale afin de tirer avantage de ses activités.

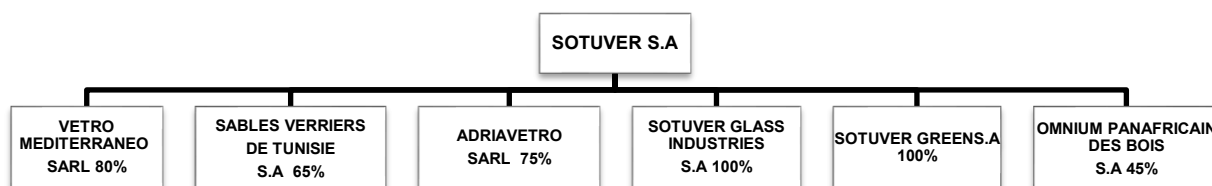
Ce contrôle résulte :

- ✓ Soit de la détention directe ou indirecte, par l'intermédiaire de filiales, de plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise consolidée ;
- ✓ Soit du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres investisseurs,
- ✓ Soit des statuts ou d'un contrat,
- ✓ Soit du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent,
- ✓ Soit du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du conseil d'administration ou l'organe de direction équivalent.

Par ailleurs, le contrôle est présumé exister dès lors que le groupe détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

Définition du périmètre de consolidation :

Le périmètre de consolidation du groupe SOTUVER est présenté au niveau du schéma suivant :

**II.2.2. Méthode de consolidation**

Les sociétés sous contrôle exclusif du groupe sont consolidées selon la méthode d'intégration globale. Le contrôle exclusif provient notamment du fait que les dirigeants sont désignés par la société « SOTUVER S.A » et qu'aucun autre groupe ou société ne dispose ni d'un contrôle, ni d'une influence notable sur cette société.

Société	2025		
	% de contrôle	Qualification de la participation	Méthode de consolidation
SOTUVER	100%	Mère	IG
VETRO MEDITERRANEO	80%	Filiale	IG
SABLES VERRIERS DE TUNISIE	65%	Filiale	IG
ADRIAVETRO SARL	75%	Filiale	IG
SOTUVER GLASS INDUSTRIES	100%	Filiale	IG
SOTUVER GREEN	100%	Filiale	IG
OMNIUM PANAFRICAIN DES BOIS	45%	Entreprise associée	Mise en Equivalence

L'intégration globale consiste à combiner ligne à ligne les états financiers individuels de la société mère « SOTUVER S.A » et de sa filiale en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges. Afin que les états financiers consolidés présentent l'information financière du groupe comme celle d'une entreprise unique, les étapes ci-dessous sont alors suivies :

- ✓ Homogénéisation des méthodes d'évaluation et de présentation des états financiers du groupe,
- ✓ Élimination des opérations intra-groupe et des résultats internes,
- ✓ Détermination de l'impact de la fiscalité différée sur les retraitements ayant une incidence sur le résultat et/ou les capitaux propres consolidés,
- ✓ Cumul arithmétique des comptes individuels,
- ✓ Élimination des titres de participation du groupe dans chaque société consolidée et détermination des écarts d'acquisition positif et/ou négatif,
- ✓ Identification de la « Part du groupe » et des « intérêts minoritaires » dans l'actif net des sociétés consolidées.

La mise en équivalence :

Les sociétés dans lesquelles, le groupe exerce une influence notable sont intégrées par la méthode de mise en équivalence.

Dans le cadre de la méthode de mise en équivalence, les participations dans les entreprises associées sont classées parmi les actifs à long terme et présentées au bilan sous une rubrique distincte.

La quote-part dans les résultats de ces participations est présentée séparément au niveau de l'état de résultat.

II.2.3. Date de clôture

Quand les états financiers utilisés en consolidation sont établis à des dates de clôture différentes, des ajustements doivent être effectués pour prendre en compte les effets des transactions et autres événements importants qui se sont produits entre ces dates et la date des états financiers de la mère. En aucun cas, la différence entre les dates de clôture ne doit être supérieure à trois mois.

La date de clôture retenue pour l'établissement des états financiers consolidés est le 31 décembre qui correspond à celle des états financiers individuels annuels.

II.2.4. Elimination des opérations intra-groupes et des résultats internes**✓ Elimination des opérations sans incidence sur les capitaux propres**

Les créances et dettes réciproques significatives et les produits et charges réciproques significatifs entre sociétés du groupe sont éliminés en totalité sans que cette élimination n'ait d'effet sur le résultat ou sur les capitaux propres consolidés.

✓ Elimination des opérations ayant une incidence sur les capitaux propres

- (a) Les marges et les plus ou moins-values, résultant des transactions entre les sociétés du groupe, qui sont comprises dans la valeur d'actifs tels que les stocks ou les immobilisations sont éliminées en totalité.
- (b) Les provisions pour dépréciation des titres constituées sur les sociétés du groupe sont intégralement éliminées, par l'annulation de la dotation pour les provisions constituées au cours de l'exercice et par déduction sur les réserves pour les provisions constituées au cours des exercices antérieurs.

II.3. PRINCIPES COMPTABLES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Les états financiers consolidés sont libellés en dinars tunisiens et préparés en respectant les hypothèses sous-jacentes et les principes et méthodes comptables de base préconisés par le Système Comptable Tunisien, à savoir :

- L'hypothèse de la continuité de l'exploitation
- L'hypothèse de la comptabilité d'engagement
- La convention de l'entité
- La convention de l'unité monétaire
- La convention de la périodicité

- La convention du coût historique
- La convention de réalisation de revenu
- La convention de la permanence des méthodes
- La convention de l'information complète
- La convention de prudence
- La convention de l'importance relative
- La convention de la prééminence du fond sur la forme.

▪ **Unité monétaire**

Les livres comptables du groupe, à l'exception de la société ADRIAVETRO, sont tenus en Dinars Tunisiens. Les transactions réalisées en devises étrangères sont converties en Dinars Tunisiens au cours du jour de l'opération ou au cours de couverture lorsqu'un instrument de couverture existe. Au 31 décembre, les éléments monétaires figurant au bilan de l'entreprise sont convertis au taux de clôture, s'ils ne font pas l'objet d'un contrat à terme. Les différences de change sont portées en résultat de l'exercice.

La politique actuelle de couverture contre les risques de change consiste à équilibrer dans la limite du possible les opérations d'achat et de vente réalisés dans la même devise, pour ce faire la société gère des comptes bancaires en devise étrangères il s'agit principalement des comptes en Euro.

Les gains et pertes de change sont prise en compte à la date de clôture sur la base des taux de change à ladite date.

▪ **Conversion des états financiers des sociétés étrangères**

Les états financiers consolidés sont présentés en Dinars Tunisien, qui est la monnaie fonctionnelle et de présentation de la « SOTUVER ».

Les états financiers de la société « ADRIAVETRO » sont présentés en Euro. Pour le besoin de consolidation, ces états financiers ont été convertis en adoptant la méthode de cours de clôture comme suit :

- Les actifs et passifs sont convertis aux taux de change en vigueur à la clôture de la période ;
- Les capitaux propres sont convertis au taux de change historique ;
- Les comptes de résultat sont convertis au taux moyen de change de la période, sauf en cas de variations significatives des cours.

La part du groupe dans les pertes ou les profits de conversion est comprise dans le poste "Ecart de conversion" inclus dans les capitaux propres, jusqu'à ce que les actifs ou passifs et toutes les opérations en devises étrangères auxquels ils se rapportent soient vendus ou liquidés. Dans ce cas, ces différences de conversion sont comptabilisées soit en compte de résultat si l'opération conduit à une perte de contrôle, soit directement en variation de capitaux propres s'il s'agit d'une Variation d'intérêts minoritaires sans perte de contrôle.

▪ Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont comptabilisées à leurs coûts d'acquisition hors taxes récupérables. Les dotations aux amortissements des immobilisations du groupe sont calculées selon la méthode linéaire. Les taux d'amortissement appliqués se présentent comme suit :

Nature	Taux annuels
Constructions	De 2% à 5 %
Matériel Industriel	De 10% à 12,5%
Matériels de transport	20%
Agencements, aménagements et installations	10%
Mobiliers, matériels de bureau	10%
Matériels informatiques	15%
Matériel de sécurité	10%
Logiciels et Licences	33%

Par ailleurs, les contrats de location-financement sont comptabilisés parmi les immobilisations de la société pour des montants égaux à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location déterminée, chacune au commencement du contrat de location. Le taux d'actualisation à utiliser pour calculer la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, est le taux d'intérêt implicite du contrat de location. Les coûts directs initiaux encourus par la société sont ajoutés au montant comptabilisé en tant qu'actif.

La méthode d'amortissement des actifs loués est cohérente avec celle applicable aux actifs amortissables que possède la société et la dotation aux amortissements est calculée sur la base des dispositions de la NCT 5 relative aux immobilisations corporelles et de la NCT 6 relative aux Immobilisations incorporelles.

▪ Immobilisations financières

Les titres de participation sont initialement comptabilisés au coût. Les frais d'acquisition (commissions d'intermédiaires, honoraires, droits et frais bancaires) sont exclus. Toutefois, les honoraires d'études et de conseils relatifs à l'acquisition de ces placements à long terme sont inclus dans leur coût d'acquisition.

À la date de clôture, ils sont évalués à leur valeur d'usage (déterminée en fonction de plusieurs facteurs tels que la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de la société émettrice, la conjoncture économique et l'utilité procurée au groupe). Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions pour dépréciation ; les plus-values ne sont pas prises en compte en résultat net.

Le groupe opte pour le classement de ses placements conformément à la norme comptable ou un placement à court terme est un placement que le groupe n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par sa nature, peut être liquidé à brève échéance.

Un placement à long terme est un placement détenu dans l'intention de le conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Un placement à long terme est également un placement qui n'a pas pu être classé parmi les placements à court terme.

Les titres de participations détenus par le groupe dans les sociétés consolidées ont été éliminés selon la méthode décrite au § II-2.

▪ **Les comptes clients créditeurs et fournisseurs débiteurs**

Les comptes clients créditeurs sont présentés parmi les autres passifs courants et pour les comptes fournisseurs débiteurs, ils sont présentés parmi les autres actifs courants.

▪ **Charges reportées**

Les charges reportées enregistrent les frais de pré-exploitation du nouvel investissement ainsi que les frais engagés au titre de l'intervention des consultants afin d'améliorer la performance de la société.

Ces charges sont amorties sur une période de trois ans à partir de la date de leur capitalisation.

Les frais d'émission des emprunts sont inscrits en charges reportées et amortis systématiquement sur la durée de l'emprunt, au prorata des intérêts courus, et ce conformément aux dispositions de la norme comptable NCT 10.

▪ **Subventions d'investissement**

Les subventions d'investissement ne sont comptabilisées que lorsqu'il existe une assurance raisonnable que :

- a. l'entreprise pourra se conformer aux conditions attachées aux subventions ;
- b. les subventions seront perçues par l'entreprise.

Les subventions d'investissement relatives à des biens amortissables sont à rapporter aux résultats des exercices pendant lesquels sont constatées les charges d'amortissement relatives à ces immobilisations. Ces subventions sont rapportées proportionnellement à ces charges d'amortissement.

▪ **Prise en compte des revenus**

Les revenus provenant des ventes de marchandises sont comptabilisés lors du transfert à l'acheteur, des principaux risques et avantages inhérents à la propriété (transfert de propriété) ou lorsqu'elle ne conserve qu'une part insignifiante des risques inhérents à la propriété dans l'unique but de protéger la recouvrabilité de la somme due.

▪ **Stocks**

Les produits finis du groupe SOTUVER sont évalués à la valeur inférieure entre le coût de production et la valeur de réalisation nette déterminée à la date de clôture. Une provision pour dépréciation est constatée sur les articles à rotation lente ou obsolètes.

Le stock des palettes a été comptabilisé sur la base des états théoriques au 31 décembre 2025.

XV. NOTES EXPLICATIVES*(Chiffres exprimés en Dinars Tunisiens)***III.1. POURCENTAGE D'INTERETS DU GROUPE**

L'analyse du portefeuille titres de participation du « Groupe SOTUVER » permet d'arrêter le périmètre suivant :

Société	2025	
	% de contrôle	% d'intérêt
SOTUVER	100%	100%
VETRO MEDITERRANEO	80%	80%
SABLES VERRIERS DE TUNISIE	65%	65%
ADRIAVETRO SARL	75%	75%
SOTUVER GLASS INDUSTRIES	100%	100%
SOTUVER GREEN	100%	100%
OMNIUM PANAFRICAIN DES BOIS	45%	45%

III.2. NOTES SUR LE BILAN**B.1. Ecarts d'acquisition**

Les écarts d'acquisition nets s'élèvent au 31 décembre 2025 à (10 251 629 DT) contre (3 229 004 DT) au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2025	31/12/2024
Ecarts d'acquisition - Titres SGI (*)	(11 818 908)	(4 241 187)
Ecarts d'acquisition - Titres SVT (**)	992 216	992 217
Sous total	(10 826 692)	(3 248 971)
Amortissements Ecarts d'acquisition - Titres SGI (***)	674 285	69 578
Amortissements Ecarts d'acquisition - Titres SVT (***)	(99 222)	(49 610)
Total	(10 251 629)	(3 229 004)

(*) Au cours de l'exercice 2023 la société « SOTUVER SA », a établi des contrats pour l'acquisition des titres détenus par « LLOYD Tunisien » et « ATTIJARI SICAR » comme suit :

- ✓ Contrat signé en décembre 2023 portant sur l'acquisition de 999 000 actions dans le capital de la filiale « SGI » détenues par « LLOYD Tunisien » pour un montant global de 5 994 000 DT, soit 6 dinars par action.
- ✓ Contrat signé en décembre 2023 portant sur l'acquisition de 1 600 000 actions dans le capital de la filiale « SGI » détenues par « ATTIJARI SICAR » pour un montant global de 9 785 600 DT soit 6,116 dinars par action.

Désignation	Montant
Coût d'acquisition des titres de participations (A)	15 779 600
% des parts acquis	19,11%
Situation net comptable de la société SGI	68 122 662
Quote-part dans les Capitaux propres acquis (B)	13 018 441
Ecart d'acquisition [(A)-(B)]	2 761 159

Au cours de l'exercice 2024 la société « SOTUVER SA », a établi des contrats pour l'acquisition des titres détenus par « SICAR AMEN », « ATD SICAR » et « BT SICAR » comme suit :

- ✓ Contrat signé en Juin 2024 portant sur l'acquisition de 3 000 000 actions dans le capital de la filiale « SGI » détenues par « SICAR AMEN » pour un montant global de 18 063 000 DT, soit 6,021 dinars par action.
- ✓ Contrat signé en Octobre 2024 portant sur l'acquisition de 1 740 000 actions dans le capital de la filiale « SGI » détenues par « ATD SICAR » pour un montant global de 10 701 000 DT soit 6,150 dinars par action.
- ✓ Contrat signé en Décembre 2024 portant sur l'acquisition de 2 400 000 actions dans le capital de la filiale « SGI » détenues par « BT SICAR » pour un montant global de 14 904 000 DT soit 6,210 dinars par action

Désignation	Montant
Coût d'acquisition des titres de participations (A)	43 668 000
% des parts acquis	52,50%
Situation net comptable de la société SGI	96 514 943
Quote-part dans les Capitaux propres acquis (B)	50 670 345
Ecart d'acquisition [(A)-(B)]	(7 002 345)

Au cours de l'exercice 2025 la société « SOTUVER SA », a établi des contrats pour l'acquisition des titres détenus par « BEST LEASE SA » et « LLOYD Tunisien » comme suit :

- ✓ Contrat signé en Avril 2025 portant sur l'acquisition de 740 000 actions dans le capital de la filiale « SGI » détenues par « BEST LEASE SA » pour un montant global de 4 647 200 DT, soit 6,280 dinars par action.
- ✓ Contrat signé en Septembre 2025 portant sur l'acquisition de 1 599 000 actions dans le capital de la filiale « SGI » détenues par « LLOYD Tunisien » pour un montant global de 10 177 635 DT soit 6,365 dinars par action.

Désignation	Montant
Coût d'acquisition des titres de participations (A)	14 824 835
% des parts acquis	17,20%
Situation net comptable de la société SGI	130 258 556
Quote-part dans les Capitaux propres acquis (B)	22 402 556
Ecart d'acquisition [(A)-(B)]	(7 577 721)

(**) Au cours de l'exercice 2024 la société « SOTUVER SA », a établi des contrats pour l'acquisition des titres détenus par Mr Hemdene Ben Othmen comme suit :

- ✓ Contrat signé en Février 2024 portant sur l'acquisition de 3 000 actions dans le capital de la filiale « SVT » détenues par Mr Hemdene Ben Othmen pour un montant global de 950 000 DT, soit 316,666 dinars par action.

Désignation	Montant
Coût d'acquisition des titres de participations (A)	950 000
% des parts acquis	15%
Situation net comptable de la société SGI	(281 441)
Quote-part dans les Capitaux propres acquis (B)	(42 216)
Ecart d'acquisition [(A)-(B)]	992 216

(***) Amortissements des écarts d'acquisition sur une durée de 20 ans.

B.2. Immobilisations incorporelles et corporelles

Le tableau de variation des immobilisations incorporelles et corporelles se présente au 31 décembre 2025 comme suit :

Désignation	Valeurs brutes au 31/12/2024	Acquisitions 2025	Cession 2025	Valeurs brutes au 31/12/2025	Amortissements Cumulés au 31/12/2024	Dotations/Provisions 2025	Cession 2025	Amortissements et provisions Cumulés au 31/12/2025	Valeurs comptables nettes au 31/12/2025
Dépenses de recherches et développements	105 040			105 040	25 640	7 304		32 944	72 096
Licences, marques et brevets	477 674	58 043		535 717	296 140	62 148		358 288	177 429
Logiciels	1 598 520	633 472		2 231 992	1 452 755	156 884		1 609 639	622 353
Concessions	-	165 000		165 000	-			-	165 000
Immobilisations incorporelles	2 181 234	856 515	-	3 037 749	1 774 535	226 336	-	2 000 871	1 036 877
Terrain	1 379 413	34 790		1 414 203	-	-		-	1 414 203
Construction	76 475 772	353 183		76 828 955	15 537 276	2 079 500		17 616 776	59 212 179
Matériels Industriels	292 388 517	7 095 520		299 484 037	115 539 953	25 295 584		140 835 537	158 648 500
Matériel de transport	5 082 905	32 019	(440 206)	4 674 718	3 651 611	907 557	(417 640)	4 141 528	533 190
Agencement, aménagement & installation	35 795 676	1 557 430		37 353 106	4 070 847	1 566 451		5 637 298	31 715 808
Equipement de bureau	942 992	4 361		947 353	593 537	51 497		645 034	302 319
Matériels informatiques	3 455 244	117 661		3 572 905	1 813 334	370 026		2 183 360	1 389 545
Moules	53 941 942	7 776 185	(344 120)	61 374 007	34 904 307	7 946 872	-	42 851 179	18 522 828
Immobilisations en cours	5 025 880	4 717 943		9 743 823	2 214 357	526 524		2 740 881	7 002 942
Immobilisations corporelles	474 488 340	21 689 092	(784 326)	495 393 107	178 325 222	38 744 011	(417 640)	216 651 593	278 741 516
Total Immobilisations corporelles et incorporelles	476 669 574	22 545 607	(784 326)	498 430 856	180 099 757	38 970 347	(417 640)	218 652 464	279 778 393

B.3. Immobilisations financières

Les immobilisations financières nettes s'élèvent au 31 décembre 2025 à 5 967 260 DT contre 6 598 501 DT au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

Désignation	Valeur brute au 31/12/2025	Provisions	Valeur nette au 31/12/2025	Valeur nette au 31/12/2024	Variation
Dépôt et cautionnement	5 381 104	-	5 381 104	5 393 211	(12 107)
Obligations	500 000	-	500 000	500 000	-
Avance sur acquisition des tires	-	-	-	584 990	(584 990)
Titres de participation	203 247	(117 091)	86 156	120 300	(34 144)
Total	6 084 351	(117 091)	5 967 260	6 598 501	(631 241)

Les titres de participation nets s'élèvent au 31 décembre 2025 à 86 156 DT se détaillant comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2025	Provisions	Valeurs nettes au 31/12/2025	% de détention
MARINA JERBA	190 730	(104 591)	86 139	2,14%
NSD	12 500	(12 500)	-	12,50%
Autres	17	-	17	0%
Total	203 247	(117 091)	86 156	

B.4. Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants s'élèvent au 31 décembre 2025 à 669 420 DT contre 4 309 333 DT au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

Charges reportées	Solde au 31/12/2024	Ajout de l'exercice	Résorptions	Solde au 31/12/2025
SIG	3 868 253	-	(3 639 327)	228 926
SVT	33 598	-	(18 609)	14 989
SOTUVER	407 482	-	(107 940)	299 542
SOTUVER GREEN	-	125 964	-	125 964
Total	4 309 333	125 964	(3 765 876)	669 420

B.5. Stocks

Les stocks nets s'élèvent au 31 décembre 2025 à 99 722 107 DT contre 95 161 406 DT au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2025	31/12/2024	Variation
Produits finis	66 715 538	64 215 692	2 499 846
Matières consommables	22 415 956	20 385 846	2 030 110
Matières premières	8 877 623	8 934 400	(56 777)
Palettes	3 926 977	2 573 266	1 353 711
Emballages	1 968 298	1 911 262	57 036
Total Stock brut	103 904 392	98 020 466	5 883 926
Provisions pour dépréciation des stocks	(4 182 285)	(2 859 060)	(1 323 225)
Stock net	99 722 107	95 161 406	4 560 701

B.6. Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés nets s'élèvent au 31 décembre 2025 à 72 742 702 DT contre 53 893 764 DT au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2025	31/12/2024	Variation
Clients d'exploitation	72 766 702	53 372 188	19 394 514
Clients douteux et impayés	7 452 346	7 356 356	95 990
Clients effets à recevoir	3 001 049	2 235 082	765 967
Valeurs à l'encaissement ⁽²⁾	151 274	1 251 549	(1 100 275)
Clients factures à établir	10 727	10 727	-
Clients et comptes rattachés bruts ⁽¹⁾	83 382 096	64 225 902	19 156 194
Provisions pour dépréciation des créances	(10 639 394)	(10 332 138)	(307 256)
Clients et comptes rattachés nets	72 742 702	53 893 764	18 848 938

(1) L'augmentation de 19 156 194 DT des créances clients bruts soit 30% s'explique principalement par la croissance du chiffre d'affaires d'environ 22 millions de dinars.

(2) Les valeurs à l'encaissement au 31 décembre correspondent à des chèques reçus des clients au titre des exercices antérieurs et non encore encaissés à cette date. Leur montant total a été intégralement provisionné au titre de la provision pour dépréciation des créances.

B.7. Autres actifs courants

Les autres actifs courants nets s'élèvent au 31 décembre 2025 à 43 035 545 DT contre 55 785 266 DT au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2025	31/12/2024	Variation
Etat et collectivités publiques	31 852 442	39 348 399	(7 495 957)
Fournisseurs débiteurs	9 550 879	7 041 919	2 508 960
Comptes de régularisation actifs	2 274 446	9 775 524	(7 501 078)
Personnel et comptes rattachés	1 170 073	1 385 515	(215 442)
Débiteurs divers	577 416	337 724	239 692
État, FOPROLOS, TFP	63 761	75 227	(11 466)
Autres actifs courants bruts	45 489 017	57 964 308	(12 475 291)
Provisions pour dépréciation des autres actifs courants	(2 453 472)	(2 179 042)	(274 430)
Autres actifs courants nets	43 035 545	55 785 266	(12 749 721)

B.8. Placements et autres actifs financiers

Les placements et autres actifs financiers nets s'élèvent au 31 Décembre 2025 à 55 400 000 DT contre 55 550 000 DT au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2025	31/12/2024	Variation
Billets de Trésorerie « CFI »	55 250 000	55 400 000	(150 000)
Billets de Trésorerie « FOUNA » (*)	750 000	750 000	-
Billets de trésorerie "MARINA DJERBA"	150 000	150 000	-
Total brut	56 150 000	56 300 000	(150 000)
Provisions pour dépréciation des placements	(750 000)	(750 000)	-
Placements et autres actifs financiers nets	55 400 000	55 550 000	(150 000)

(*) Provision sur les billets de trésorerie « FOUNA »

B.9. Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 31 décembre 2025 à 8 180 171 DT contre 8 157 383 DT au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2025	31/12/2024	Variation
Banques	8 171 101	8 137 642	33 459
Caisse	9 070	19 741	(10 671)
Total liquidités et équivalents de liquidités	8 180 171	8 157 383	22 788

B.10. Capitaux propres

Les capitaux propres du groupe totalisent au 31 décembre 2025 une valeur de 186 849 674 DT. Les variations intervenues au cours de l'exercice sur cette rubrique se détaillent comme suit :

Désignation	Capital social	Réserves consolidées	Ecart de conversion	Résultat de l'exercice	Intérêt des minoritaires	Total
Capitaux propres au 31/12/2023	39 254 475	44 430 232	-56 041	46 641 768	67 270 489	197 540 922
Affectation de résultat 2023	-	46 641 768	-	(46 641 768)	-	-
Distribution des dividendes	-	(21 589 961)	-	-	-	(21 589 961)
Mouvement sur le fond social	-	53 485	-	-	-	53 485
Amortissement de la subvention	-	(17 700)	-	-	-	(17 700)
Variation des capitaux propres	-	56 906	14 162	-	-	71 068
Effet variation de pourcentage de contrôle (*)	-	-	-	-	(50 670 345)	(50 670 345)
Résultat de l'exercice 2024	-	-	-	41 791 733	5 803 753	47 595 486
Capitaux propres au 31/12/2024	39 254 475	69 574 732	(41 879)	41 791 733	22 403 897	172 982 957
Affectation de résultat 2024	-	41 791 733	-	(41 791 733)	-	-
Distribution des dividendes	-	(9 813 619)	-	-	-	(9 813 619)
Mouvement sur le fond social	-	22 487	-	-	-	22 487
Amortissement de la subvention	-	(17 551)	-	-	-	(17 551)
Variation des capitaux propres	-	-	(9 627)	-	-	(9 626)
Effet variation de pourcentage de contrôle (*)	-	-	-	-	(22 402 666)	(22 402 666)
Résultat de l'exercice 2025	-	-	-	46 087 307	385	46 087 692
Capitaux propres au 31/12/2025	39 254 475	101 557 782	(51 506)	46 087 307	1 616	186 849 674

(*) Voir note B.1. Ecart d'acquisition

Les intérêts des minoritaires au 31 décembre 2025 se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2025	31/12/2024
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres VETRO MEDITERRANEO	-	-
- dans les réserves	-	-
- dans le résultat	-	-
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres SVT	-	-
- dans les réserves	-	-
- dans le résultat	-	-
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres SGI	1 616	22 403 896
- dans les réserves	1 231	16 600 143
- dans le résultat	385	5 803 753
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres SOTUVER GREEN	-	-
- dans les réserves	-	-
- dans le résultat	-	-
Total des intérêts minoritaires	1 616	22 403 896
Part des réserves revenant aux intérêts minoritaires	1 231	16 600 143
Part du résultat revenant aux intérêts minoritaires	385	5 803 753

B.11. Emprunts et dettes assimilées

Les emprunts et dettes assimilées s'élèvent au 31 décembre 2025 à 159 509 617 DT contre 171 958 900 DT au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

Emprunt	31/12/2025	31/12/2024	Variation
Emprunt Amen Bank	42 558 624	54 335 100	(11 776 476)
Emprunt ATTIJARI	23 445 946	35 315 555	(11 869 609)
Emprunt BT	32 009 884	31 153 484	856 400
Emprunt UBCI	38 000 877	28 083 333	9 917 544
Emprunt BIAT	17 280 000	15 200 000	2 080 000
Emprunt ATB	6 214 286	7 871 428	(1 657 142)
Total	159 509 617	171 958 900	(12 449 283)

B.12. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'élèvent au 31 décembre 2025 à 7 594 360 DT contre 5 509 459 DT au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2025	31/12/2024	Variation
Provisions pour risques et charges	5 300 341	3 319 786	1 980 555
Provisions pour départ à la retraite	2 294 019	2 189 673	104 346
Total	7 594 360	5 509 459	2 084 901

B.13. Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent au 31 décembre 2025 à 43 565 803 DT contre 35 190 612 DT au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2025	31/12/2024	Variation
Fournisseurs d'exploitation	27 284 603	19 908 265	7 376 338
Fournisseurs - effets à payer	10 672 328	8 284 847	2 387 481
Fournisseurs - factures non parvenues	5 007 336	5 614 998	(607 662)
Fournisseurs d'immobilisations	599 921	1 324 744	(724 823)
Fournisseurs - retenus de garantie	1 615	57 759	(56 144)
Total	43 565 803	35 190 612	8 375 191

B.14. Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'élèvent au 31 décembre 2025 à 15 472 939 DT contre 17 719 140 DT au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2025	31/12/2024	Variation
Clients créditeurs	3 628 848	6 447 479	(2 818 631)
Personnel et comptes rattachés	5 298 335	4 382 638	915 697
Autres charges à payer	3 150 222	2 692 079	458 143
Dettes pour congés payés	2 048 265	1 602 849	445 416
Personnel, cession divers	71 393	69 425	1 968
Rémunération due	20 734	12 118	8 616
Personnel UGTT	7 484	4 408	3 076
Assurance Groupe	237	1 759	(1 522)
Etat et comptes rattachés	1 621 239	1 742 407	(121 168)
Etat impôt et taxes	1 179 219	1 644 287	(465 068)
Etat et collectivités publiques	341 034	96 002	245 032
Etat retenues à la source	99 614	1 867	97 747
TCL	1 272	150	1 122
État, FODEC	100	101	(1)
Créditeurs divers	3 490 892	2 133 606	1 357 286
C.N.S.S.	2 119 661	1 678 812	440 849
Comptes de régularisation passifs	1 353 501	438 193	915 308
Dividendes	9 580	8 451	1 129
Compte courant associés	7 150	7 150	-
Actionnaires opérations sur capital	1 000	1 000	-
Charges à payer	1 433 625	3 013 010	(1 579 385)
Total	15 472 939	17 719 140	(2 246 201)

B.15. Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent au 31 décembre 2025 à 144 722 889 DT contre 171 165 472 DT au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2025	31/12/2024	Variation
Crédit de financement	94 575 591	111 047 943	(16 472 352)
Crédit financement Export	51 949 590	56 378 105	(4 428 515)
Crédit financement Stock	42 626 000	54 669 838	(12 043 838)
Emprunt à moins d'un an	45 849 172	39 659 794	6 189 378
AB	12 976 475	12 049 000	927 475
ATTIJARI BANK	11 869 500	12 021 957	(152 457)
BT	7 643 600	7 643 600	-
UBCI	7 782 455	3 916 667	3 865 788
BIAT	3 920 000	3 200 000	720 000
ATB	1 657 142	828 570	828 572
Intérêts courus sur crédits	2 379 779	2 201 719	178 060
UBCI (I)	977 755	827 798	149 957
AB (I)	685 044	694 465	(9 421)
ATTIJARI BANK (I)	312 830	367 463	(54 633)
BIAT (I)	231 425	182 270	49 155
BT (I)	172 725	129 723	43 002
Banques	1 918 347	18 256 016	(16 337 669)
B.I.A.T	1 509	4 567 598	(4 566 089)
Amen Bank	953 977	4 153 194	(3 199 217)
ATTIJARI-BANK	429 766	3 323 498	(2 893 732)
U.B.C.I	517 065	2 905 705	(2 388 640)
B.T	2 348	2 462 978	(2 460 630)
BTL	-	615 883	(615 883)
U.I.B	-	227 160	(227 160)
A.T.B	13 682	-	13 682
Total	144 722 889	171 165 472	(26 442 583)

III.3. NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT**R.1. Revenus**

Les revenus s'élèvent à 260 490 444 DT au cours de l'exercice 2025 contre 235 107 783 DT au cours de l'exercice 2024 et se détaillent comme suit :

Désignation	2025	2024	Variation
Chiffre d'affaires Export	202 876 515	172 091 021	30 785 494
Chiffre d'affaires Local	57 613 929	63 016 762	(5 402 833)
Total	260 490 444	235 107 783	25 382 661

R.2. Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation s'élèvent à 8 209 637 DT au cours de l'exercice 2025 contre 11 851 200 DT au cours de l'exercice 2024 et se détaillent comme suit :

Désignation	2025	2024	Variation
Autres Produits Locaux	3 279 744	7 766 603	(4 486 859)
Autres produits export	4 912 340	3 560 114	1 352 226
Résorption subvention d'investissement	17 553	524 483	(506 930)
Total	8 209 637	11 851 200	(3 641 563)

R.3. Achats d'approvisionnements consommés

Les achats d'approvisionnement consommés s'élèvent à 98 375 138 DT au cours de l'exercice 2025 contre 99 868 802 DT au cours de l'exercice 2024 et se détaillent comme suit :

Désignation	2025	2024	Variation
Achats stockés de matières premières	34 748 941	38 705 299	(3 956 358)
Electricité & Gaz	26 508 154	26 840 505	(332 351)
Achats de travaux et petits équipements	17 745 524	20 877 201	(3 131 677)
Achats emballages	12 985 743	9 671 428	3 314 315
Achats non stockés de matières et fournitures	5 118 475	6 207 008	(1 088 533)
Frais/Achat	4 005 451	3 757 374	248 077
Achats de marchandises locales	352 977	318 062	34 915
Eaux	293 953	144 812	149 141
RRR Obtenus	-	40 300	(40 300)
Variation de stocks	(3 384 080)	(6 693 187)	3 309 107
Total	98 375 138	99 868 802	(1 493 664)

R.4. Charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent à 29 851 076 DT au cours de l'exercice 2025 contre 25 886 244 DT au cours de l'exercice 2024 et se détaillent comme suit :

Désignation	2025	2024	Variation
Salaires & Appointements	24 031 366	20 805 952	3 225 414
Charges Patronales	5 819 710	5 080 292	739 418
Total	29 851 076	25 886 244	3 964 832

R.5. Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions s'élèvent à 46 100 706 DT au cours de l'exercice 2025 contre 43 052 802 DT au cours de l'exercice 2024 et se détaillent comme suit :

Désignation	2025	2024	Variation
Dotations aux amortissements des immobilisations	37 766 940	33 008 334	4 758 606
Dotations aux résorptions des charges à répartir	3 765 876	4 360 603	(594 727)
Provisions pour risques et charge.	2 635 058	3 217 745	(582 687)
Dotation aux provisions stocks	1 323 224	484 486	838 738
Dotation aux provisions des immobilisations	1 096 264	184 734	911 530
Provisions pour dépréciation des clients	501 277	1 484 251	(982 974)
Dotation aux provisions autres actifs courants	428 935	2 170 877	(1 741 942)
Dotation aux provisions des immo. Financiers	34 145	-	34 145
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	(555 096)	(158 025)	(397 071)
Reprises sur Provisions	(895 917)	(1 700 203)	804 286
Total	46 100 706	43 052 802	3 047 904

R.6. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à 20 837 104 DT au cours de l'exercice 2025 contre 19 701 993 DT au cours de l'exercice 2024 et se détaillent comme suit :

Désignation	2025	2024	Variation
Transports	9 288 730	7 234 643	2 054 087
Impôts et taxes	3 417 133	805 338	2 611 795
Locations	1 917 977	1 709 481	208 496
Entretiens et réparations	1 564 837	1 267 876	296 961
Frais bancaires	1 112 656	1 162 272	(49 616)
Honoraires	764 584	1 527 665	(763 081)
Assurances	669 150	600 420	68 730
Réceptions et missions	606 555	762 668	(156 113)
Autres charges	566 684	1 306 304	(739 620)
Sous-traitance	333 469	2 457 629	(2 124 160)
Assistances	351 498	647 985	(296 487)
Télécommunications	156 330	133 251	23 079
Jetons de présence	87 500	86 458	1 042
Total	20 837 104	19 701 993	1 135 111

R.7. Charges financières nettes

Les charges financières nettes s'élèvent à 32 123 394 DT au cours de l'exercice 2024 contre 30 762 221 DT au cours de l'exercice 2024 et se détaillent comme suit :

Désignation	2025	2024	Variation
Intérêts des emprunts	31 537 304	28 389 994	3 147 310
Frais d'escompte	916 034	837 953	78 081
Différence de change	(328 075)	1 536 478	(1 864 553)
Produits financiers	(1 869)	(2 203)	334
Total	32 123 394	30 762 221	1 361 173

R.8. Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires s'élèvent à 303 519 DT au cours de l'exercice 2025 contre 821 588 DT au cours de l'exercice 2024 et se détaillent comme suit :

Désignation	2025	2024	Variation
Gains sur éléments non récurrents	303 519	821 588	(518 069)
Total	303 519	821 588	(518 069)

R.9. Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires s'élèvent à 422 952 DT au cours de l'exercice 2025 contre 80 084 DT au cours de l'exercice 2024 et se détaillent comme suit :

Désignation	2025	2024	Variation
Pertes exceptionnelles	422 952	80 084	342 868
Total	422 952	80 084	342 868

III.4. NOTES SUR L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE**F.1. Amortissements et provisions**

Désignation	2025	2024	Variation
Dotations aux amortissements des immobilisations	37 766 940	33 008 334	4 758 606
Dotations aux résorptions des charges à répartir	3 765 876	4 360 603	(594 727)
Provisions pour risques et charge.	2 635 058	3 217 745	(582 687)
Dotation aux provisions stocks	1 323 224	484 486	838 738
Dotation aux provisions des immobilisations	1 096 264	184 734	911 530
Provisions pour dépréciation des clients	501 277	1 484 251	(982 974)
Dotation aux provisions autres actifs courants	428 935	2 170 877	(1 741 942)
Dotation aux provisions des immo. Financiers	34 145	-	34 145
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	(555 096)	(158 025)	(397 071)
Reprises sur Provisions	(895 917)	(1 700 203)	804 286
Total	46 100 706	43 052 802	3 047 904

F.2. Variation des actifs

Désignation	31/12/2025 (a)	31/12/2024 (b)	Variation (b)-(a)
Stock	103 904 392	98 020 466	5 883 926
Créances clients	83 382 096	64 225 902	19 156 194
Autres actifs	45 489 017	57 964 308	(12 475 291)
Total	232 775 506	220 210 676	12 564 830

F.3. Variation des passifs

Désignation	31/12/2025 (a)	31/12/2024 (b)	Variation (b)-(a)
Fournisseurs et autres dettes	59 568 923	52 909 752	6 659 171
Total	59 568 923	52 909 752	6 659 171

F.4. Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles

Désignation	31/12/2025	31/12/2024
Décaissement pour acquisition d'immobilisations corporelles	(21 689 094)	(68 416 921)
Décaissement pour acquisition d'immobilisations incorporelles	(856 514)	(128 738)
Total	(22 545 608)	(68 545 659)

F.5.Trésorerie à la clôture de l'exercice

Désignation	31/12/2025	31/12/2024	Variation
Placements et autres actifs financiers	56 150 000	56 300 000	(150 000)
Liquidités et équivalents de liquidités	8 180 171	8 157 383	22 788
Concours bancaires et autres passifs financiers	(1 918 347)	(18 256 014)	16 337 667
Total	62 411 824	46 201 369	16 210 455

XVI. NOTE SUR LES ENGAGEMENTS HORS BILAN AU 31 DECEMBRE 2025

Les engagements hors bilan du groupe « SOTUVER » se détaillent comme suit :

IV.1. ENGAGEMENTS HORS BILAN DE LA SOCIETE « SOTUVER SA »**F- Hypothèques et nantissements**

La société « SOTUVER S.A » a affecté spécialement au profit de la BIAT, et en pari-passu avec UBCI, ATTIJARI BANK, BH, UIB, Amen Bank et BT :

e. En Hypothèque Immobilière de Premier Rang :

Conformément aux articles 270 et suivants du code des droits réels, la totalité des parts indivises lui appartenant dans la propriété sise à Jebel El Ouest, Délégation de ZAGOUAN, d'une superficie de 7 Ha, objet du titre foncier N° 15 452 dénommé « Henchir BOU HEJBA ».

f. En Nantissement de Premier Rang :

Conformément à la loi N° 2001-19 du 6 Février 2001 relative au nantissement de l'outillage et du matériel d'équipement professionnel, l'ensemble du matériel servant à l'exploitation du Fonds.

Conformément au décret du 7 Novembre 1935 modifié par le décret du 10 Février 1955, sont en nantissement de premier rang : les machines, marchandises, matériels, matières premières, outillages et véhicules automobiles ou autres moyens de transport quelconques qui pourraient se trouver dans le fonds lors de la réalisation éventuelle du gage.

g. En Nantissement de Rang Utile :

Conformément à l'article 236 et suivants du code de commerce concernant le nantissement sur fonds de commerce, sont en nantissement de rang utile : l'ensemble sans aucune exception ni réserve des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce situé à la zone industrielle BIR MCHERGUA JBEL EL OUEST-ZAGHOUAN, consistant en une unité de fabrication et de commercialisation de tout article en verre ou en produits inscrite au Registre National des entreprises ainsi que les machines marchandises, matériels, matières premières, outillages et véhicules automobile , moyens de transport quelconques qui pourraient se trouver dans ledit fonds lors de la réalisation éventuelle du gage. Ce nantissement est accordé vis-à-vis la banque de Tunisie pour un montant de 30 800 000 DT.

h. Nantissements des titres de participation :

Banque	Société Emprunteuse	Montant du crédit (en KDT)	Titres	Nature de l'engagement
BANQUE DE TUNISIE	SOTUVER SA	12 000	SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI)	Nantissement

G- Caution Solidaire

10.Au 31 Décembre 2021, la société a accordé une caution solidaire au profit de la BT pour garantir le crédit d'investissement contractés par la société SGI pour un montant de 25 000 000 DT au nom de SOTUVER GLASS INDUSTRIES. Ce crédit n'est pas encore réglé en totalité au 31 Décembre 2025.

11.Au 30 Juin 2021, la société a accordé une caution solidaire au profit de l'Amen Banque pour garantir le crédit d'investissement contractés par la société SGI pour un montant de 20 000 000 DT au nom de SOTUVER GLASS INDUSTRIES. Ce crédit n'est pas encore réglé en totalité au 31 Décembre 2025.

12. Au 8 Mars 2023, la société a accordé une caution solidaire au profit de l'Amen Banque pour garantir le crédit de gestion contractés par la société SGI pour un montant de 12 100 000 DT au nom de SOTUVER GLASS INDUSTRIES. Ce crédit n'est pas encore réglé en totalité au 31 Décembre 2025.
13. Au 28 Aout 2024, la société a accordé une caution solidaire au profit de l'ATB pour garantir le crédit de gestion contractés par la société SGI pour un montant de 6 360 000 DT au nom de SOTUVER GLASS INDUSTRIES. Ce crédit n'est pas encore réglé en totalité au 31 Décembre 2025.
14. Au 31 Juillet 2024, la société a accordé une caution solidaire au profit de BTL pour couvrir les engagements de la société SGI pour un montant de 6 000 000 DT au nom de SOTUVER GLASS INDUSTRIES auprès de BTL.
15. Au 31 Mai 2024, la société a accordé une caution solidaire au profit de l'Amen Banque pour garantir le crédit de gestion contractés par la société SGI pour un montant de 3 000 000 DT au nom de SOTUVER GLASS INDUSTRIES. Ce crédit n'est pas encore réglé en totalité au 31 Décembre 2025.
16. Au cours de l'exercice 2025, la société « SOTUVER S.A » a donné une caution solidaire pour le compte de la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » en faveur de la banque « UBCI » à hauteur de 6 000 000 DT.
17. Au cours de l'exercice 2025, la société « SOTUVER S.A » a donné une caution solidaire pour le compte de la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » en faveur de la banque « BIAT » à hauteur de 2 650 000 DT.
18. Au cours de l'exercice 2025, la société « SOTUVER S.A » a donné une caution solidaire pour le compte de la société « SOTUVER GREEN » en faveur de la banque « AMEN BANK » à hauteur de 3 000 000 DT.

H- Crédits

Les crédits en cours relatifs aux hypothèques et nantissements vis-à-vis des banques susmentionnées s'élèvent à 155 509 798 DT, dont 110 409 435 DT restant dû au 31 Décembre 2025. Et se détaillent comme suit :

Banque	Principal Crédit (en KDT)	Principal restant dû (en KDT)
Attijari Bank	45 109	21 560
Amen Bank	35 000	21 637
UBCI	43 700	39 782
Banque de Tunisie	23 000	19 559
ATB	8 700	7 871
TOTAL	155 509	110 409

I- Effets escomptés non échus

Les effets escomptés non échus s'élèvent au 31 Décembre 2025 à 10 164 702 DT et se détaillent comme suit :

Banques	Montant (en KDT)
ATTIJARI Bank	306
BIAT	2 311
Banque de Tunisie	1 999
UBCI	4 394
ATB	1 155
Total	10 165

J- Autres engagements

Banque	Engagement	Montant en devise engagement
UBCI	Confirmation lettre de crédit	1 085 027 DT
Banque de Tunisie	Credit non mobilisable	667 464 DT
Attijari Bank	Crédit Documentaire	295 281 DT
Amen Bank	Engagement par signature	60 000 DT

IV.2. ENGAGEMENTS HORS BILAN DE LA SOCIETE « SOTUVER GLASS INDUSTRIES » (SGI)

Les engagements hors bilan au 31 décembre 2024 se détaillent comme suit :

1/ Attijari Bank : La société SOTUVER GLASS INDUSTRIES - « SGI » a contracté, au cours de l'exercice 2021, un crédit auprès de Attijari Bank pour un montant de 20 000 000 dinars assorti des garanties suivantes :

- Une hypothèque immobilière en premier rang en pari passu avec les autres bailleurs de fonds sur la totalité des 63.823 parts indivises revenant à la société emprunteuse dans la propriété dénommée « Henchir Bouhejba », sise à Djebel Ouest Zaghouan, d'une superficie de 119.995,501 m2 - objet du titre foncier N°15452/7031 Zaghouan ;
- Un nantissement de fonds de commerce et matériel en premier rang en pari passu avec les autres bailleurs de fonds ;
- Un nantissement de premier rang sur le matériel de production à acquérir en pari passu avec les autres bailleurs de fonds.

2/ Banque de Tunisie : La société SOTUVER GLASS INDUSTRIES - « SGI » a contracté, au cours de l'exercice 2021 et 2022, un crédit auprès de la Banque de Tunisie pour un montant de 25 000 000 dinars assorti des garanties suivantes :

- Une hypothèque immobilière en premier rang en pari passu avec les autres bailleurs de fonds sur la totalité des 63.823 parts indivises revenant à la société emprunteuse dans la propriété dénommée « Henchir Bouhejba », sise à Djebel Ouest Zaghouan, d'une superficie de 119.995,501 m2 - objet du titre foncier N°15452/7031 Zaghouan ;
- Un nantissement de fonds de commerce et matériel en premier rang en pari passu avec les autres bailleurs de fonds ;
- Un nantissement de premier rang sur le matériel de production à acquérir en pari passu avec les autres bailleurs de fonds.

3/ Amen Bank : La société SOTUVER GLASS INDUSTRIES - « SGI » a contracté, au cours de l'exercice 2021, 2022 et 2023, des crédits auprès de l'Amen Bank pour un montant total de 40 000 000 dinars assortis des garanties :

- Une hypothèque immobilière en premier rang en pari passu avec les autres bailleurs de fonds sur la totalité des 63.823 parts indivises revenant à la société emprunteuse dans la propriété dénommée « Henchir Bouhejba », sise à Djebel Ouest Zaghouan, d'une superficie de 119.995,501 m2 - objet du titre foncier N°15452/7031 Zaghouan ;
- Un nantissement de fonds de commerce et matériel en premier rang en pari passu avec les autres bailleurs de fonds ;
- Un nantissement de premier rang sur le matériel de production à acquérir en pari passu avec les autres bailleurs de fonds.

4/ BIAT : La société SOTUVER GLASS INDUSTRIES - « SGI » a contracté, au cours de l'exercice 2022, un crédit auprès de la BIAT pour un montant global de 20 000 000 dinars assorti des garanties suivantes :

- Une hypothèque immobilière en premier rang en pari passu avec les autres bailleurs de fonds sur la totalité des 63.823 parts indivises revenant à la société emprunteuse dans la propriété dénommée « Henchir Bouhejba », sise à Djebel Ouest Zaghuan, d'une superficie de 119.995,501 m² - objet du titre foncier N°15452/7031 Zaghuan ;
- Un nantissement de fonds de commerce et matériel en premier rang en pari passu avec les autres bailleurs de fonds ;
- Un nantissement de premier rang sur le matériel de production à acquérir en pari passu avec les autres bailleurs de fonds.

5/ UBCI : La société SOTUVER GLASS INDUSTRIES - « SGI » a contracté, au cours de l'exercice 2025, un crédit auprès de la banque UBCI pour un montant global de 6 000 000 dinars rémunéré à un taux d'intérêt de TMM + 1,75% assorti des garanties :

- Une hypothèque immobilière en premier rang en pari passu avec les autres bailleurs de fonds sur la totalité des 63.823 parts indivises revenant à la société emprunteuse dans la propriété dénommée « Henchir Bouhejba », sise à Djebel Ouest Zaghuan, d'une superficie de 119.995,501 m² - objet du titre foncier N°15452/7031 Zaghuan ;

8/ EFFETS ESCOMPTEES ET NON ECHUS :

Les effets escomptés et non échus au 31 décembre 2025 totalisent un montant de 17 867 406 DT

IV.3. ENGAGEMENTS HORS BILAN DE LA SOCIETE « SABLES VERRIERS DE TUNISIE » (SVT) :

Les engagements hors bilan de la société se présentent comme suit :

	Montant
Engagements donnés (Garanties réelles) :	
- Nantissement Du Matériel Attijari Bank	4 575 000
Engagements reçus (Garanties) :	
- Cautions	4 575 000

XVII. NOTE RELATIVE AU RESULTAT PAR ACTION DU GROUPE

Libellé	31/12/2025	31/12/2024
Résultat Net	46 087 307	41 791 733
Nombre d'action (*)	39 254 475	39 254 475
Résultat par action	1,174	1,065

(*) L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 22 Juin 2022 a décidé l'augmentation du capital social de la société pour le porter à 39 254 475 Dinars par l'incorporation de la réserve spéciale de réinvestissement d'un montant de 6 022 034 Dinars et par incorporation des primes d'émission (17 116 Dinars).

Les 6 039 150 actions nouvelles nominatives gratuites d'une valeur nominale d'un (1 DT) ont été réparties entre les anciens actionnaires à raison de deux (02) actions nouvelles gratuites pour chaque onze (11) actions anciennes, avec droit de jouissance fixé à partir du 1er janvier 2023.

XVIII. INFORMATIONS FINANCIERES LIEES AUX FACTEURS ESG

Conformément au communiqué du Conseil du Marché Financier (CMF) du 25 décembre 2025 et aux précisions du 13 février 2026, la présente note vise à fournir les informations financières significatives liées aux facteurs ESG, sur la base d'une appréciation de la matérialité financière, conformément au cadre conceptuel de la comptabilité.

Les informations présentées couvrent notamment :

5. Le mode de gouvernance ESG ;
6. La stratégie et les orientations ESG ;
7. La gestion des risques et opportunités ESG ;
8. Les indicateurs.

SECTION 1 — GOUVERNANCE**1.4. Organes de gouvernance impliqués dans le pilotage ESG**

Le **Conseil d'Administration** du groupe SOTUVER assure la supervision stratégique des enjeux ESG. La politique RSE, formalisée en 2025 et intitulée « Une industrie verrière durable, circulaire et solidaire », a été validée par le Conseil. Les sujets ESG sont examinés **au moins deux fois par an** (validation des objectifs et suivi du rapport extra-financier).

La **Direction Générale** porte l'engagement en matière de durabilité, notamment via :

- La création en 2024 d'une **Direction du Développement Durable et de l'Économie Circulaire (DDEC)** ;
- L'allocation de dotations budgétaires dédiées (bilan carbone, actions sociales, certifications).

1.5. Comités concernés

Un **Comité RSE** interne a été constitué, comprenant :

- La **Direction Générale** (pilotage)
- La **Direction développement durable économie circulaire (DDEC -animation opérationnelle)**
- La Direction QHSE (Qualité, environnement, sécurité)
- Les représentants des **RH, Production et Finance**

Le Comité rend compte au Conseil d'Administration. Une instance dédiée au pilotage ESG existe donc sous la forme de cette organisation matricielle, sans comité spécialisé autonome au sein du Conseil.

1.6. Formation et renforcement des capacités

En 2025, le groupe SOTUVER a engagé plusieurs actions de formation et sensibilisation :

Bénéficiaires	Thématiques	Forme	Partenaires
Administrateurs & Direction	Enjeux climatiques, réglementation carbone (MACF)	Sessions dédiées	Cabinet externe
Personnel (120 collaborateurs)	ISO 50001 : 2018 Management de l'énergie ISO 14001 :2015 Management environnemental (tri, énergie)	Formation interne Sensibilisation	Interne
7 collaborateurs clés	Programme « formation de formateurs » (management QSE, métiers du verre)	Certification	CNFCPP*

*CNFCPP : Centre National de Formation Continue et de Promotion Professionnelle

Actions prévues 2026 :

- E-learning sur l'éthique des affaires et la prévention de la corruption (management)
- Formation des équipes dirigeantes sur les enjeux ESG et l'inclusion

SECTION 2 — STRATÉGIE ESG

2.1. Business Model et orientations stratégiques ESG

Business model : Le groupe SOTUVER fabrique des emballages alimentaires en verre creux (bouteilles, flacons) pour les secteurs des boissons gazeuses, eaux, alcools et huiles. Le groupe exporte vers 20 pays, dont l'Union européenne.

2.2. L'identification des enjeux ESG

L'identification des enjeux ESG financièrement matériels de SOTUVER s'appuie sur les exigences réglementaires tunisiennes applicables à ses activités.

Cette démarche est enrichie par la prise en compte des référentiels internationaux du SASB, relatifs au secteur des contenants et emballages, afin d'assurer, afin d'assurer une analyse alignée avec les standards internationaux de matérialité financière et les spécificités opérationnelles du secteur verrier.

Enjeux ESG sectoriels (référentiel SASB – Containers & Packaging) :

- Gestion de l'énergie : Intensité énergétique
- Emissions de gaz à effet de serre CO₂ (fours verriers)
- Gestion des déchets : Taux d'intégration de calcin recyclé (économie circulaire)
- Santé, sécurité & conditions de travail : Sécurité des opérateurs
- Sécurité des produits : Traçabilité qualité et santé client

2.3 Articulation avec la stratégie globale :

Les axes stratégiques ESG 2025-2027 sont intégrés au contrat de la Direction Générale et aux bonus des directeurs d'usine :

Axe stratégique	Objectif 2025-2027	Horizon
Décarbonation	Finalisation du bilan carbone (2025) et plan d'action	2026
Recyclage du verre	Taux de calcin externe : 30 % en 2025 → 35 % objectif 2026	2026
Sécurité industrielle	Zéro accident avec arrêt d'ici fin 2026	2026

SECTION 3 — GESTION DES RISQUES

3.1. Démarche d'identification et d'évaluation

En 2025, le groupe SOTUVER a engagé une première démarche structurée de gestion des risques ESG à travers l'élaboration d'une cartographie qualitative des principaux enjeux susceptibles d'avoir un impact sur ses activités et sa performance financière. Cette démarche repose sur des entretiens réalisés avec les responsables des différentes fonctions de la société et sur une méthodologie d'évaluation fondée sur un scoring croisant la probabilité d'occurrence des risques et leur impact financier potentiel.

Le groupe prévoit par ailleurs de renforcer progressivement son dispositif ESG à partir de 2026 afin d'améliorer l'intégration des enjeux de durabilité dans ses processus de gestion et d'anticiper les évolutions réglementaires ainsi que les attentes croissantes du marché en matière de transparence extra-financière.

3.2. Principaux risques et opportunités ESG identifiés

Risque	Catégorie	Description	Niveau de matérialité	Horizon	Opportunité associée
Dépendance au calcin importé	Environnement	46 % du calcin externe importé (2025)	Élevé	Court terme	Structuration filière locale de recyclage
Hausse du prix de l'énergie	Environnement	Consommation gaz/électricité des fours	Élevé	Court terme	Efficacité énergétique (ISO 50001)
Accident industriel grave	Social	Brûlures / coupures sur lignes	Moyen	Court à moyen terme	ISO 45001 prévue 2027

3.3. Exposition au MACF

Le groupe SOTUVER exporte une partie de sa production vers l'Union européenne. Toutefois, au regard du périmètre actuel du Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières (MACF), le secteur du verre d'emballage n'est pas directement concerné par les catégories de produits couvertes par ce dispositif.

En conséquence, le groupe ne considère pas, à ce stade, le MACF comme un enjeu réglementaire matériel ayant un impact financier significatif sur ses activités. Néanmoins, une veille réglementaire

est assurée afin de suivre les évolutions potentielles du dispositif européen et leurs implications potentielles futures pour le secteur verrier

SECTION 4 — INDICATEURS

Pour l'exercice clos au 31 décembre 2025, et conformément à l'approche « comply or explain », le groupe ne publie pas encore d'indicateurs ESG quantitatifs formalisés, compte tenu du niveau actuel de maturité des données et des systèmes d'information disponibles. Cette situation s'explique également par l'absence de risques ESG significatifs identifiés à ce jour, susceptibles d'avoir un impact financier matériel sur l'activité, la performance ou la situation financière du groupe.

XIX. NOTIFICATION DES RESULTATS DES VERIFICATIONS FISCALES

À la suite d'une vérification fiscale ponctuelle au titre de l'exercice 2023, la société « SGI » a reçu une notification de redressement fiscal d'un montant de 3 698 496 DT prévoyant qu'elle est soumise à l'IS et à la CSS au taux de droit commun. Cette notification remet en cause l'avantage fiscal lié au dégrèvement fiscal accordé aux sociétés installées dans les zones de développement régional.

Le redressement fiscal s'est basé principalement sur l'Article 72 Pg.2 du Code de l'IRPP et de l'IS qui précise qu'aucun avantage ne peut être octroyé dans le cadre du développement régional à la suite d'une opération de transmission d'entreprise, à une cessation et reprise d'activité ou encore à la suite du changement de la forme juridique de la société qui conservent la même activité. L'administration fiscale a précisé que la société « SGI » ne peut pas bénéficier de l'avantage lié au développement régional du fait qu'elle exerce la même activité que la société « SOTUVER », et ce en application de l'Article 72 Pg.2 précité.

La société a présenté son opposition à ce redressement en expliquant que la société « SGI » est une société nouvellement créée et qu'elle a réalisé un nouvel investissement. Cette création n'est pas faite à la suite d'une opération de transmission d'entreprise, à une cessation et reprise d'activité ou encore à la suite du changement de la forme juridique de la société qui conservent la même activité. Le terme exercice de la même activité, visé par l'Article 72 du Code de l'IRPP et de l'IS, se rapporte uniquement aux opérations de transmission d'entreprise, à une cessation et reprise d'activité ou encore à la suite du changement de la forme juridique. De ce fait l'Article 72 du Code IRPP et IS n'est pas applicable à la société « SGI ».

Aucune charge ou provision n'a été constatée à ce titre.

XX. EVENEMENTS POSTERIEURS

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le Conseil d'Administration en date du 22 Mai 2026. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

XXI. Etat des soldes intermédiaires de gestion

Soldes intermédiaires de Gestion								
Produits	Exercice 2025	Exercice 2024	Charges	Exercice 2025	Exercice 2024	Soldes	Exercice 2025	Exercice 2024
Revenus et autres produits d'exploitation	268 700 081	246 958 983						
Production stockée	2 499 846	15 737 472						
Total	271 199 926	262 696 455	Total	-	-	Production	271 199 926	262 696 455
Production	271 199 926	262 696 455	Achat consommés	(98 375 138)	(99 868 802)	Marge sur cout matières	172 824 788	162 827 653
Marge sur cout matières	172 824 788	162 827 653	Autres charges externes	(17 419 971)	(18 896 655)	Valeur Ajoutée brute	155 404 817	143 930 998
Valeur Ajoutée brute	155 404 817	143 930 998	Impôts et taxes	(3 417 133)	(805 338)			
			Charges de personnel	(29 851 076)	(25 886 244)			
Total	155 404 817	143 930 998	Total	(33 268 209)	(26 691 582)	Excédent Brut d'Exploitation	122 136 609	117 239 416
Excédent Brut d'Exploitation	122 136 609	117 239 416	Autres charges ordinaires	(422 952)	(80 084)			
Autres produits ordinaires	303 519	821 588	Charges financières nettes	(32 123 394)	(30 762 221)			
Produits de placements	4 259 952	5 703 561	Dotations aux amortissements et aux provisions ordinaires	(46 100 706)	(43 052 802)			
			Impôt sur le résultat ordinaire	(2 253 906)	(2 273 972)			
Total	126 700 080	123 764 565	Total	(80 900 957)	(76 169 079)	Résultat des activités ordinaires	45 799 122	47 595 486
Résultat des activités ordinaires	45 799 122	47 595 486	Résultat des activités ordinaires	45 799 122	47 595 486			
Gains extraordinaires	-	-	Pertes extraordinaires	-	-			
Effet positif des modifications comptables	-	-	Effet négatif des modifications comptables	-	-			
			Impôt sur éléments extraordinaires et modifications comptables	-	-	Résultat net après modifications comptables		
Total	45 799 122	47 595 486	Total	45 799 122	47 595 486	Total	45 799 122	47 595 486

**ORDRE DU JOUR & PROJET DE RESOLUTIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Le 07 Juillet 2026 à 10h

Ordre du jour :

1. Ratification des modes et délais de convocation ;
2. Lecture et approbation du rapport d'activité de la Société relatif à l'exercice social 2025 ;
3. Lecture et approbation du rapport d'activité consolidé relatif à l'exercice social 2025 ;
4. Lecture des rapports des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice social 2025 et approbation des états financiers individuels ;
5. Lecture du rapport des commissaires aux comptes relatifs aux états financiers consolidés relatifs à l'exercice social 2025 et approbation des états financiers consolidés ;
6. Approbation des conventions réglementées relatives à l'exercice social 2025 ;
7. Quitus aux administrateurs de leur gestion au titre de l'exercice 2025 ;
8. Affectation des résultats de l'exercice social 2025 ;
9. Allocation des jetons de présence aux membres du Conseil d'Administration ;
10. Ratification de la cooptation de nouveaux administrateurs ;
11. Nomination de nouveaux administrateurs ;
12. Nomination d'un deuxième commissaire aux comptes ;
13. Pouvoirs pour formalités.

Projet de résolutions ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**07 Juillet 2026****Première Résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire ratifie les modes et les délais de convocation de la présente réunion ainsi que ceux relatifs à la communication des documents y afférents et couvre toutes éventuelles nullités qui pourraient découler du non-respect des délais et des modes de convocation légaux et statutaires.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve le rapport d'activité individuel de la Société et le rapport d'activité consolidé relatif à l'exercice social 2025.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

Troisième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve les états financiers de la Société relatifs à l'exercice social 2025 qui présentent un total bilan de **359 186 454** DT et un résultat net bénéficiaire de **24 741 704** DT.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

Quatrième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve les états financiers consolidés relatifs à l'exercice social 2025 qui présentent un total bilan de **558 141 085** DT et un résultat net bénéficiaire de **46 087 307** DT.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

Cinquième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve les conventions réglementées conclues durant l'exercice 2025 ainsi que celles conclues antérieurement et dont les effets se poursuivent au titre dudit exercice, et dont une liste figure dans le rapport spécial des commissaires aux comptes relatif à l'exercice social 2025.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

Les actionnaires et administrateurs intéressés n'ont pas participé aux votes respectivement sur chacune de ces conventions.

Sixième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier aux administrateurs au titre de leurs fonctions durant l'exercice social 2025.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

Septième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve l'affectation du résultat de l'exercice social 2025 comme suit :

Résultat de l'exercice 2025	24 741 704 DT
Résultats reportés antérieurs	54 651 432 DT
Bénéfice distribuable	79 393 136 DT
Réserves spéciales de réinvestissements	1 228 921 DT
Réserve pour fonds social	1 000 000 DT
Dividendes	9 813 619 DT
Résultats reportés (report à nouveau)	67 350 596 DT

Les dividendes de l'exercice 2025 sont ainsi fixés à 250 millimes par action de nominal de 1 dinar.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide la mise en paiement des dividendes à partir du

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

Huitième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer un montant global net de 70 000 Dinars Tunisiens à titre de jetons de présence aux membres du Conseil d'Administration à distribuer durant l'exercice 2026.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

Neuvième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de ratifier la cooptation de M. DE SOUSA ARAUJO SOARES Alberto, M. SARAIVA CRUZ DE VALADARES COELHO Reinaldo José et de M. MIRANDA MOREIRA DA SILVA Tiago en remplacement des administrateurs démissionnaires, M. Taieb Bayahi, Compagnie Financière d'Investissement et M. Khaled Bayahi pour la durée restante de leur mandat.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

Dixième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer les personnes suivantes en tant que nouveaux administrateurs pour un mandat couvrant les exercices sociaux 2026, 2027 et 2028 :

- M. Khaled BAYAH
- M. MIRANDA MOREIRA DA SILVA Tiago
- Mme Ana Isabel Duarte Monteiro Moreira

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

Onzième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer le cabinet PwC représenté par en tant que deuxième commissaire aux comptes de la Société pour un mandat couvrant les exercices sociaux 2026, 2027 et 2028.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

Douzième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal constatant ces délibérations, pour toutes formalités légales et notamment de dépôt et de publicité, d'enregistrement et d'information du marché requises par les dispositions légales et réglementaires applicables aux sociétés faisant appel public à l'épargne.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à